



UNE JOURNÉE ORGANISÉE PAR

Fondation
OCURP
agir pour les orphelins

CADIS
centre d'analyse et
d'intervention sociologiques

L'ÉCOLE
DES HAUTES
ÉTUDES EN
SCIENCES
SOCIALES

Préambule

En 1999⁽¹⁾, les orphelins représentent en France 800 000 enfants, adolescents et jeunes adultes, âgés de moins de 25 ans, à avoir perdu précocement un parent ou les deux. Ils sont 500 000 de moins de 21 ans, soit 3 % des 17 millions de cette classe d'âge. En moyenne, cela représente un élève par classe au collège et deux au lycée. Cette journée d'étude qui leur est consacrée est organisée conjointement par la Fondation d'entreprise OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance) et le laboratoire du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (Cadis) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS). Depuis 2009, la Fondation OCIRP s'est donné pour mission de soutenir toute action en direction des jeunes orphelins et de leur famille, mais aussi des professionnels et du grand public sur la thématique des enfants en deuil d'un ou de leurs deux parents. Dans le cadre de son pôle Études et Recherche, la Fondation soutient la recherche en Sciences humaines et sociales et en Sciences médicales par son appel à projets recherche « Orphelinage ». Adossée à son comité scientifique, cette manifestation est l'opportunité de mettre en lumière la situation sociale et le vécu des jeunes orphelins en France, au travers des thèmes abordés lors de cette journée : parcours et prise en charge d'enfants orphelins placés, accompagnement de ces enfants et jeunes, conséquences cognitives chez de jeunes orphelins, formation de professionnels de l'intervention sociale, estimation et caractérisation de cette population, facteurs de l'orientation scolaire de lycéens orphelins en comparaison avec des lycéens non orphelins, ou encore impacts sur leur scolarité et leurs relations sociales à l'école.

Ces thèmes seront développés autour des sept projets de recherche menés par une pluralité de chercheurs de différents établissements de recherche⁽²⁾ soutenus par la Fondation OCIRP, de son partenariat avec l'INED, et de l'enquête « École et orphelins » du programme interne de son pôle Études et Recherche. Les communications et les débats bénéficieront des réflexions de spécialistes de la question et de chercheurs qui, par leur regard décentré, apporteront un éclairage stimulant et complémentaire.

Face au décès d'un ou des deux parents, deux modes d'action peuvent être envisagés :

- soit réduire les causes des risques de la vie (accidents, maladies, suicide, homicide);
- soit agir sur les conséquences psychologiques et sociales de ces décès dans tous les domaines où les orphelins perdent des chances de réussite : scolarité, santé, vie professionnelle, socialisation, culture, loisirs, vacances, relations et vie sociale, etc.

Les modalités d'action envisageables de cette seconde démarche et les multiples questions qu'elle soulève relèvent avant tout de la reconnaissance de la situation vécue, du deuil et des conditions d'existence d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes orphelins. Cela demande d'interroger au niveau local les formes d'engagement et de pratique, individuelles et collectives, des personnes concernées et de leurs proches, des professionnels et intervenants (enseignants, travailleurs sociaux, médecins, infirmières, psychologues, aidants, juges, etc.).

À un niveau plus général, l'attention se porte sur la mobilisation des acteurs, publics et privés, et des politiques publiques. Cela passe par la prise en compte globale de la situation des orphelins dans les pratiques des

professionnels de l'accompagnement, de l'éducation et de l'action sociale, dans les dispositifs des institutions publiques et des organismes privés, dans les procédures administratives et juridiques. L'enjeu est de mettre à disposition des orphelins les moyens et les ressources pour qu'ils puissent « faire avec » cet événement biographique et lui donner une place dans leur parcours personnel.

C'est pourquoi cette journée d'étude est placée sous le prisme de l'action et des logiques d'action de tous les acteurs concernés, afin de saisir les éléments qui viennent faciliter, empêcher ou contraindre aussi bien la situation et les conditions de vie des jeunes orphelins, la prise en charge des retentissements psychologiques du décès du parent, que les modes de soutien dont ils peuvent avoir besoin ou attendre. Les résultats qui seront présentés sont une clé essentielle pour identifier et comprendre les enjeux de cette question sociale et la nécessité d'agir dans la durée auprès d'eux et de leurs proches.

Cet événement est enfin l'occasion d'ouvrir un espace de débat entre chercheurs et acteurs mobilisés et concernés : praticiens, professionnels de l'action sociale et de la santé, enseignants et personnels de l'éducation, chercheurs, acteurs associatifs, responsables politiques, journalistes, représentants d'institutions publiques et d'organismes privés, et en particulier parents, enfants, adolescents et jeunes adultes orphelins et leurs proches.

« Agir sur les conséquences psychologiques et sociales de ces décès dans tous les domaines où les orphelins perdent des chances de réussite. »

1 Monnier A., Pennec S., 2005, « orphelins et orphelinage », in *Histoires de familles, histoires familiales : les résultats de l'enquête famille de 1999*, Lefèvre C. et Filhon A. (dir.), Cahiers, n° 156, INED, pp. 367-385. Exploitation par les auteurs de l'enquête « Étude de l'histoire familiale », Insee, 1999.

2 CNRS, universités Lille 3 et Paris 8, CHU Toulouse, IFTS, Apex.

Table des matières

Préambule

- 4 Mot de bienvenue d'Alexandra Poli, sociologue au CNRS, directrice du Cadis de l'EHESS
- 6 Introduction par Jean-Louis Peyrude, vice-président de la Fondation d'entreprise OCIRP, et Pierre Mayeur, directeur général de l'OCIRP

Orphelins : de qui parle-t-on ?

- 8 Évolution de l'orphelinage précoce au XXI^e siècle – Sophie Pennec, démographe, directrice de recherche INED, et Cécile Flammant, doctorante en démographie INED

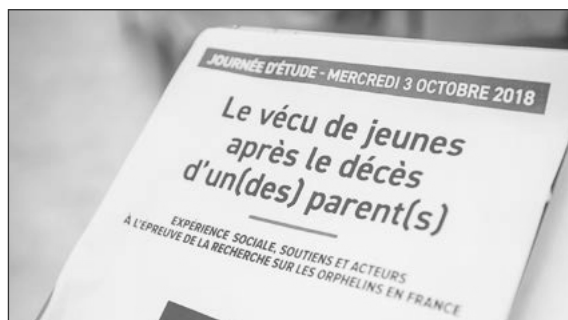
Session 1. Prévenir les risques du deuil chez de jeunes enfants

- 12 L'enfant entre 2 et 5 ans confronté au deuil de son parent – présentation et évaluation d'un programme de soutien – Nathalie Duriez, maître de conférences en psychologie, et Marthe-Marie Ducos-Suares, doctorante en psychologie, université Paris 8, psychologue clinicienne
- 15 Données cliniques actuelles sur le deuil et ses complications chez l'enfant et l'adolescent – Jean-Philippe Raynaud, professeur des universités, médecin-psychiatre, CHU de Toulouse
- 19 Discussion par Hélène Romano, docteure en psychopathologie (HDR), CPP Lyon Est III, et psychothérapeute
- 24 Questions/réponses

Session 2. Vécu et subjectivité d'orphelins, acteurs et logiques d'action

- 27 (Re)penser l'accompagnement des orphelins à partir des trajectoires et de l'expérience vécue d'enfants de parent(s) décédé(s) – Martin Julier-Costes, socioanthropologue et formateur, ERA/IFTS Échirolles
- 31 Comme le battement des ailes d'un papillon : circulation de l'information entre enseignants et parole d'élèves orphelins – Sylvain Kerbourc'h, sociologue, chercheur membre associé au Cadis-EHESS/Fondation OCIRP
- 35 Discussion par Philippe Bataille, sociologue, directeur d'études Cadis-EHESS
- 37 Questions/réponses





Session 3. Maintien des compétences et orientation scolaire et socioprofessionnelle d'adolescents orphelins

- 40 Mémorisation et concentration chez des enfants orphelins d'un parent : des difficultés spécifiques – Jérôme Clerc, professeur des universités en psychologie cognitive, LPNC/université Grenoble Alpes (projet Lille 3)
- 43 Étude de déterminants psychologiques de l'orientation des adolescents orphelins – Célénie Brasselet, maître de conférences en psychologie de l'éducation, Psitec/université Lille 3 – ESPE Lille
- 46 Discussion par Magali Molinié, maître de conférences en psychologie, université Paris 8, et psychologue clinicienne
- 48 Questions/réponses

Session 4. Situations sociales d'orphelins et soutiens institutionnels – l'exemple de la protection sociale à l'enfance

- 50 Le parcours en protection de l'enfance lorsqu'un parent décède – Isabelle Frechon, sociologue et démographe, chargée de recherche CNRS/Printemps UVSQ, et Élisabeth Abassi, doctorante en sociodémographie, – Cresppa – GTM, INED
- 54 Perdre un parent pendant l'enfance : une vulnérabilité non protégée ? Représentations et prise en compte de l'orphanisme dans la protection de l'enfant – Céline Jung, sociologue, Apex/Lise-Cnam
- 58 Discussion par Agnès Martial, anthropologue, directrice d'études CNRS Centre Norbert Elias
- 60 Questions/réponses

Synthèse et conclusion

- 62 Synthèse générale : Jean-Philippe Vallat, politiste, directeur des recherches, études et actions politiques, UNAF, et Gilles Séraphin, sociologue, professeur des universités, université Nanterre-Paris, CREF
- 67 Conclusion par Sylvie Pinquier-Bahda, directrice générale déléguée à l'engagement social de l'OCIRP, et Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP

Annexes

- 69 Comité scientifique de la Fondation OCIRP
- 69 Comité d'organisation de la journée d'étude
- 70 Projets de recherche et programme interne de la Fondation OCIRP
- 70 Résumé des projets

La journée a été animée par Sylvie Pinquier-Bahda, directrice générale déléguée à l'engagement social de l'OCIRP, et Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP.

Mot de bienvenue d'**Alexandra Poli**, sociologue au CNRS, directrice du Cadis de l'EHESS

ALEXANDRA POLI

Bonjour à toutes et à tous et bienvenue à cette journée d'étude consacrée au vécu de jeunes après le décès de l'un ou de leurs parents. Je suis Alexandra Poli, je suis directrice du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques et je suis très honorée de participer à l'ouverture de cette journée. Je voudrais d'abord remercier la Fondation OCIRP qui œuvre véritablement au déploiement de l'attention portée à ce sujet, et bien sûr toutes celles et ceux qui ont participé à l'organisation de cette journée, ou qui vont y intervenir. Et puis, rappeler que le Cadis est présent aujourd'hui grâce à l'un de ses chercheurs, Sylvain Kerbourc'h, qui s'engage depuis longtemps dans le renforcement du rôle et de l'apport des sciences sociales dans différents domaines de la vie sociale. Je remercie également la présidence de l'École des hautes études en sciences sociales, qui nous permet de nous réunir dans cet amphithéâtre aujourd'hui. Je voudrais dire que j'ai appris considérablement sur le sujet qui nous réunit aujourd'hui depuis que Sylvain est venu me solliciter il y a plusieurs mois pour que cet événement voie le jour en partenariat avec le Cadis, et s'inscrive dans la vie scientifique de l'École des hautes études en sciences sociales. L'étude à laquelle il a participé et l'ensemble des documents très riches qu'il a remis ont convaincu au-delà du Cadis plusieurs collègues de l'École qui ont accepté, entre autres, de faire partie du comité scientifique de cette rencontre et que

je remercie également au passage. Je me réjouis d'abord de cet événement en tant que personne, en tant que citoyenne, parce que cette dynamique de production des connaissances montre le renouvellement d'un dialogue avec les orphelins, avec des expériences et des situations qui renvoient pour nous tous à une forme d'injustice. Un dialogue délicat, car il s'agit d'écouter, de parler, de tenir compte de ce que pensent, disent, souhaitent les uns et les autres. Les chiffres issus de l'enquête « Étude de l'histoire familiale » réalisée par l'Insee en 1999 sont éloquentes : les orphelins représentent en France 800 000 enfants, adolescents et jeunes adultes âgés de moins de 25 ans. Et puis, il y a aussi les visages et les expériences de tous celles et ceux rencontrés de près au fil de la vie. Mais dans tous les cas, ces chiffres mêlés à ces expériences donnent un relief particulier à l'écart entre l'ampleur du phénomène et la connaissance que nous en avons. Je me réjouis également de cet événement en tant que chercheuse, pour la diffusion d'analyses et d'idées sur le sujet des orphelins, thème qui a été et reste encore sous-traité par la recherche en sciences sociales, comme cela est rappelé avec force dans le document de présentation de cette journée d'étude. Mais évidemment, nous n'allons pas nous enfermer dans la seule image du déficit, surtout en pareille journée. Ce qui s'ébauche depuis maintenant plusieurs années, et grâce en particulier au soutien de la Fondation OCIRP, et qui se précise aujourd'hui avec cette nouvelle rencontre, après celle très importante de janvier 2017, est la possibilité d'une nouvelle dynamique de recherche,

mais pas seulement, et on peut l'espérer, une nouvelle dynamique de coproduction entre la recherche et les acteurs impliqués, ou susceptibles de l'être, dans le dialogue et l'action auprès des orphelins. Ce qui est en jeu n'est pas seulement la mobilisation de la communauté de recherche, des chercheurs, mais aussi la capacité de travailler ensemble autour des orphelins. Et là encore, la Fondation, à travers son appel à projets Recherche, annuel, invite à multiplier les cadres d'action. Je tiens également à saluer la diversité et la grande richesse des programmes de recherche dont les résultats seront présentés tout au long de cette journée, et la lumière qu'ils jettent sur le phénomène en se plaçant au plus près de l'expérience des orphelins. Ils font mûrir des réponses à de grandes questions, à commencer par : quel est le vécu de ces jeunes qui sont confrontés au décès de l'un de leurs parents ou des deux parents ? Mais aussi dans quelle mesure être orphelin est le fruit ou peut-être le fruit d'inégalités, la source également d'inégalités ? L'ancrage pluridisciplinaire que les intervenants représentent est en tout cas extrêmement stimulant pour moissonner la pluralité des lectures et des interprétations de la situation d'orphelinage, et donne une part importante à la subjectivité des acteurs qui, faut-il le rappeler, sont beaucoup à être des enfants. Cette visibilité renouvelée des orphelins peut être mise en regard de l'évolution considérable de la place de l'enfant dans la société. L'enfant n'est pas seulement un individu, c'est aussi un sujet qui réfléchit, et les travaux de psychologie expérimentale ou cognitive montrent qu'il est capable de

Alexandra Poli,
sociologue au
CNRS,
directrice du
CADIS de l'EHESS.



« Ce qui est en jeu n'est pas seulement la mobilisation de la communauté de recherche, des chercheurs, mais aussi la capacité de travailler ensemble autour des orphelins. »

mettre en œuvre des compétences de manière très précoce. Nous pouvons constater dans les sciences sociales en général, et en sociologie de l'enfance en particulier, un renversement qui s'est opéré au profit d'une approche centrée non plus sur la socialisation, sur la société, mais sur ce qu'on pourrait appeler « l'enfant-sujet ». Cela n'est pas sans faire naître une tension entre deux grandes approches : l'une qui s'intéresse à la société, qui part du social pour aller vers l'enfant ; et puis l'autre, plus neuve, qui s'intéresse au sujet singulier, à la personne, à ses valeurs, ses attentes, ses droits et qui part de l'enfant. Cette tension vient souligner de façon plus générale que la question des orphelins nous place de manière constante entre deux scènes. Une scène que nous pourrions dire du côté social, et l'autre plus intime, du côté de la subjectivité, celle des émotions et des personnalités. Pour apprécier la portée sociale de l'expérience d'être orphelin, nous devons sans doute prendre en considération l'inquiétude ou l'empathie qu'elle suscite, mais nous devons surtout restituer la normalité qu'elle renvoie trop souvent pour tout un chacun et l'indifférence relative dans laquelle elle se déroule. L'orphelinage est en effet le fait d'une certaine organisation sociale : précarisation des risques de santé et exposition plus forte à la mortalité en fonction de certains milieux sociaux. Cette expérience sociale interroge aussi de manière plus large nos

« Nous avons à innover, en particulier sur la nécessité de prendre en compte des personnes singulières, et pas seulement de penser collectif, sans rompre avec les valeurs de solidarité et de responsabilité collective. »

conceptions des inégalités et des injustices, puisque souvent, en amont et en aval du fait de devenir orphelin, se jouent toutes sortes d'inégalités. Or, si nous pouvons faire l'hypothèse que les inégalités auxquelles sont exposés les orphelins sont perçues socialement comme injustes et inacceptables, sont-elles seulement connues ? Les grandes questions que porte la journée d'étude qui nous rassemble aujourd'hui viennent rappeler avec force que toute différence de position sociale n'est pas pensée comme une inégalité, et que certaines injustices sont moins visibles, voire même passent inaperçues. Une autre question fondamentale, qui est articulée à celle que je viens d'évoquer, est la nature des actions à mener dans le cadre de la reconnaissance des situations vécues par les orphelins. Là-dessus, je voudrais attirer l'attention sur le fait qu'une chose est de reconnaître une expérience, une autre est de combattre les inégalités que vivent les orphelins et qui s'exercent par l'indifférence ou l'ignorance. Il y a, entre autres, un équilibre très délicat à trouver entre respecter la personne dans son choix d'être considérée comme les autres et celui d'être

attachée à un statut, à une identité spécifique. Là-dessus, les travaux sur les discriminations nous le montrent bien : un individu peut, certes, faire le choix de s'engager au sein d'une identité collective, mais il peut aussi décider de ne pas s'engager, voire de se dégager. Or, toute politique de reconnaissance et d'attribution de droits court le risque de heurter ce type de positions, sauf si elle est pensée non pas en faveur de groupes à qui seraient délégués ces droits, mais en faveur des individus qui décident d'en relever. Cela vient rappeler que sur de nombreux points, nous avons à innover, en particulier sur la nécessité de prendre en compte des personnes singulières, et pas seulement de penser collectif, sans rompre avec les valeurs de solidarité et de responsabilité collective. Je suis certaine que cette journée va nous apporter beaucoup pour réfléchir à cet ensemble de questions. Je ne prendrai pas plus de temps, car un programme très dense et passionnant nous attend, et je laisse donc immédiatement la parole à Jean-Louis Peyrude, vice-président de l'OCIRP et de la Fondation OCIRP. Merci.

Introduction par **Jean-Louis Peyrude**, vice-président de la Fondation d'entreprise OCIRP, et **Pierre Mayeur**, directeur général de l'OCIRP

JEAN-LOUIS PEYRUDE

Mesdames messieurs, en l'absence du président Philippe Pihet, président de l'OCIRP, malheureusement retenu par ailleurs, j'ai l'honneur d'ouvrir cet espace de débat entre chercheurs, acteurs mobilisés et personnes concernées. Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre participation à cette journée d'étude sur le thème « le vécu des jeunes après le décès d'un parent ou des parents », organisée conjointement par la Fondation OCIRP et le laboratoire du Centre d'analyse et d'intervention

Jean-Louis
Peyrude,
vice-président
de la Fondation
d'entreprise
OCIRP.



sociologiques. Je remercie l'École des hautes études en sciences sociales de nous accueillir dans ses locaux et toutes les équipes qui se sont mobilisées pour nous permettre de débattre dans les meilleures conditions.

Commençons par mieux faire connaissance, si vous le voulez bien. L'OCIRP est une union d'institutions de prévoyance à but non lucratif, c'est un assureur à vocation sociale. Nous innovons depuis plus de 50 ans, avec nos membres, pour protéger le salarié et sa famille en les aidant à faire face aux conséquences du veuvage précoce ou de la perte d'autonomie. 6,3 millions de garanties d'assurance ont été souscrites pour couvrir ces risques lourds. Nous versons des rentes à plus de 28 000 bénéficiaires : veuves et veufs, enfants et jeunes orphelins. Nous les accompagnons pour construire et poursuivre leur vie. Notre gouvernance paritaire s'est engagée de longue date dans une démarche RSE (responsabilité sociale des entreprises) en phase avec les valeurs que nous portons : exigence, solidarité, humanisme, enga-

gement, innovation. Notre plus-value sociale est intrinsèquement liée à notre activité, et l'ensemble de la gouvernance paritaire est fortement engagé dans de multiples actions. Ainsi, depuis plus de 20 ans, nous accueillons et soutenons les veuves et les veufs avec notre association Dialogue & Solidarité. Nous valorisons des initiatives exemplaires en faveur des personnes en situation de handicap. Nous enrichissons le débat autour de la perte d'autonomie pour relever collectivement ce défi et soutenir les aidants. Trouver des solutions communes à porter auprès des pouvoirs publics, c'est l'objet du « lab autonomie », que nous animons avec la Mutualité française. Et puis, depuis près de dix ans, nous agissons pour les orphelins avec notre Fondation d'entreprise dédiée à cette population invisible. L'organisation de cette première journée d'étude est une des concrétisations de notre action. Je passe la parole à Pierre Mayeur, directeur général de l'OCIRP, qui vous en dira plus sur la Fondation. Je vous remercie de votre attention.

PIERRE MAYEUR

Bonjour à toutes et à tous. En créant une fondation d'entreprise en 2009, l'OCIRP a voulu marquer sa volonté d'élargir son engagement social, son champ d'action en faveur des enfants en deuil d'un ou de leurs deux parents. Et l'OCIRP s'empare, alors, d'un sujet d'intérêt général au profit de tous les orphelins de moins de 25 ans. En s'inscrivant dans la droite ligne des métiers, des savoir-faire, de la raison d'être de l'OCIRP, la Fondation d'entreprise est aussi en contact avec, maintenant, 14 000 orphelins bénéficiaires d'une rente éducation OCIRP, à l'écoute de leurs besoins et de leurs attentes. Elle offre également aux chercheurs la possibilité de mener des études auprès d'une population déjà identifiée, et c'est un atout majeur puisque les orphelins, vous le savez, restent le plus souvent invisibles, englobés

dans ce qu'on appelle « les familles monoparentales ». La proximité du lien est aussi renforcée par l'implication personnelle des salariés de l'OCIRP qui accompagnent bénévolement les porteurs de projet dans le cadre d'un parrainage. C'est évidemment une occasion, aussi, de donner encore davantage de sens au travail. Pendant les cinq premières années, la Fondation d'entreprise OCIRP intervient dans le cadre d'un appel à projets en direction des associations et des structures à but non lucratif, autour de quatre axes : agir pour l'enfant et la famille, former les professionnels de l'enfance et de l'éducation, sensibiliser le grand public et puis, enfin, soutenir la recherche en sciences humaines et sociales et en sciences médicales. Lors du deuxième quinquennat, si j'ose dire, 2014-2019, la

Fondation poursuit son soutien en faveur des orphelins grâce à cet appel à projets permanent. Elle franchit un nouveau cap en finançant ses propres programmes autour de deux grands pôles d'expertise : un pôle Études et Recherche pluridisciplinaire, et un pôle de communication, de sensibilisation, de stratégie d'influence, pour ne pas employer l'horrible terme de « lobbying », afin de devenir un centre ressource de référence sur le sujet de l'orphelinage. La Fondation d'entreprise OCIRP repère, accompagne et essaime des actions novatrices et des projets émergents sur l'orphelinage. Elle s'engage dans une dynamique partenariale intégrant les acteurs locaux, qu'ils soient publics ou privés. L'enquête nationale « École et orphelins », publiée en 2017 par la Fondation OCIRP avec l'Ifop, est une première

« Une prise en compte globale des problématiques soulevées par l'orphelinage implique, bien entendu, la mobilisation générale des acteurs publics et privés. »

illustration de ce que nous souhaitons bâtir ensemble. Absents des politiques et des débats publics, les orphelins sont pourtant bien présents dans notre société. Nous avons l'habitude d'utiliser ce chiffre, qui frappe les esprits : en moyenne, on considère qu'un élève par classe au collège est orphelin de père, de mère ou de ses deux parents, et en fin de lycée, ils sont plutôt deux par classe en moyenne. Plus de la moitié des enseignants ont eu un élève ayant perdu son ou ses deux parents en cours d'année scolaire. C'est donc un sujet qui frappe évidemment les enseignants. Et puis nous connaissons l'impact négatif qui est déclaré par les élèves orphelins : 77 % d'entre eux indiquent au moins un impact négatif sur leur scolarité. L'INED – Institut national d'études démographiques – recense quant à lui 31 % d'orphelins d'au moins un parent parmi les jeunes de 17 à 20 ans qui relèvent de la protection de l'enfance. Et nous aurons d'ailleurs, en introduction des débats, une intervention de l'Institut qui posera le sujet en exposant l'évolution de l'orphelinage précoce au XXI^e siècle. Mieux comprendre leur vécu, les conséquences psychologiques, cognitives et sociales d'un décès précoce, est la première étape nécessaire à la mise en place d'un plan d'action, ce qui garantirait les chances

de réussite de ce public fragilisé. Parcours scolaire, vie professionnelle, vie sociale, comment surmonter cette épreuve et « faire avec » lorsque vos interlocuteurs ignorent tout de la situation que vous souhaiteriez qu'ils prennent en considération ? A contrario, comment « faire avec » lorsque vos interlocuteurs s'apitoient sur votre sort quand cet événement, traumatique pour les uns, sans impact pour les autres, devrait rester de l'ordre de l'intime ? Le volet recherche est un des axes prioritaires de développement de notre Fondation d'entreprise. Aujourd'hui, grâce à votre contribution active en tant que personnes concernées ou en tant que chercheurs, nous accroissons collectivement notre degré d'expertise. Cela est un préalable si, comme nous, vous souhaitez replacer l'orphelinage à sa juste place dans le débat public et contribuer à l'élaboration d'un plan d'action global à porter auprès des acteurs publics, notamment. Un plan qui, enfin, améliorerait l'expérience de vie des enfants à la suite du décès de l'un ou de leurs deux parents, ce qui les aiderait à mieux « faire avec ». Une prise en compte globale des problématiques soulevées par l'orphelinage implique, bien entendu, la mobilisation générale des acteurs publics et privés. Au cours des débats, des



Pierre Mayeur,
directeur général
de l'OCIRP.

pistes de mise en place de politiques publiques et d'évolution des pratiques des professionnels de l'accompagnement, de l'éducation, de l'action sociale, seront ainsi abordées. Cette journée d'étude est organisée en quatre sessions et abordera les thématiques suivantes :

- prévenir les risques du deuil chez de jeunes enfants ;
- vécu et subjectivité d'orphelins, acteurs et logiques d'action ;
- maintien des compétences et orientation scolaire et socioprofessionnelle d'adolescents orphelins ;
- et puis, situation sociale d'orphelins et soutien institutionnel avec l'exemple de la protection sociale à l'enfance.

Avant de céder la parole à Sylvie Pinquier-Bahda, directrice générale déléguée à l'engagement social de l'OCIRP, et à Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation, qui vont animer ces sessions, je vous souhaite, je nous souhaite une bonne journée d'étude à chacune et à chacun d'entre nous. Merci.

Orphelins : de qui parle-t-on ?

EMMANUELLE ENFREIN

Avant de commencer, un mot pour vous dire que nous vous avons distribué des codes d'accès à une plateforme qui s'appelle Wisembly. Vous pourrez y réagir en direct tout au long de cette journée, y poser des questions, y faire part de réactions, éventuellement. Tout cela s'affichera sur la partie droite de l'écran, alimen-

tera ensuite les débats et questions/réponses à la fin de chaque session. Les travaux de cette journée vont être riches et denses, et sans plus attendre, nous allons ouvrir les débats. J'ai donc le plaisir d'accueillir Sophie Pennec, démographe, directrice de recherche à l'Institut national des études démographiques

(INED), et Cécile Flammant, qui vont nous exposer les résultats de cette enquête sociodémographique, relancée avec le soutien de la Fondation il y a quatre ans. C'est Cécile Flammant, doctorante en démographie à l'INED, qui va aborder l'évolution de l'orphelinage précoce au XXI^e siècle.

Évolution de l'orphelinage précoce au XXI^e siècle – Sophie Pennec, démographe, directrice de recherche INED, et Cécile Flammant, doctorante en démographie INED

CÉCILE FLAMMANT

Bonjour, je suis Cécile Flammant, doctorante à l'INED et au CRIDUP (Centre de recherche de l'institut de démographie de l'université Paris 1). J'ai travaillé avec Sophie Pennec et Laurent Toulemon pendant quatre ans sur une recherche relative à l'orphelinage précoce, soutenue par la Fondation OCIRP. Cette recherche se situe dans la continuité de celle qui avait été menée au début des années 2000 par Alain Monnier et Sophie Pennec. L'objectif de notre recherche a été de produire une nouvelle estimation du nombre d'orphelins à partir de sources de données plus récentes, puis d'analyser l'évolution de l'orphelinage depuis 1999, et, enfin, de nous focaliser sur la situation des orphelins mineurs et d'étudier leur environnement familial.

En introduction, qu'est-ce que c'est, un orphelin, une orpheline ? C'est un

enfant qui a perdu son père, sa mère ou ses deux parents. Mais il faut préciser trois choses : d'abord, un enfant, au sens strict, est un individu mineur, mais nous savons que les enfants ne deviennent pas subitement indépendants de leurs parents quand ils atteignent la majorité. C'est la raison pour laquelle nous avons élargi la définition de l'enfance pour inclure ce qu'on appelle le processus de transition vers l'âge adulte, qui se déroule sur plusieurs années. Ensuite, nous considérons comme père et mère de l'enfant tout adulte qui a reconnu ou adopté l'enfant. Il y a donc une filiation établie d'un point de vue juridique. Enfin, quand nous disons « *perdre son père, perdre sa mère* », nous entendons la perte par le décès. La définition de l'orphelinage n'inclut pas, par exemple, les enfants abandonnés ou ceux qui n'ont pas été reconnus par leurs parents. Ensuite, nous avons ce terme d'orphelinage, qui est très peu utilisé en dehors de la recherche, et qui désigne le fait d'être ou de devenir

orphelin. Par extension, cela désigne un phénomène démographique, comme la mortalité ou la fécondité, que nous pouvons mesurer dans la population. Bien sûr, on peut perdre ses parents à tous les âges, et l'on peut dire d'une certaine manière que tout le monde devient un jour orphelin. Mais nous pouvons dire que l'orphelinage est précoce lorsque le décès d'un parent survient trop tôt, entre guillemets, c'est-à-dire pendant l'enfance, l'adolescence, voire au début de l'âge adulte, si nous allons jusqu'à 25 ans.

Cette situation d'orphelinage précoce est très spécifique et problématique puisque les enfants ont besoin de leurs parents. Il s'agit donc d'une question sociale au sens où, quand un parent décède, cela appelle une réponse de la société, ce qui justifie le fait de s'intéresser à l'orphelinage précoce. Pourtant, bien que ce soit une question sociale, nous constatons qu'en démographie ou en sociologie, nous disposons de très peu de recherches sur l'orphelinage précoce dans le

Cécile Flammant,
doctorante en
démographie
INED.



« Il s'agit donc d'une question sociale au sens où, quand un parent décède, cela appelle une réponse de la société, ce qui justifie le fait de s'intéresser à l'orphelinage précoce. »

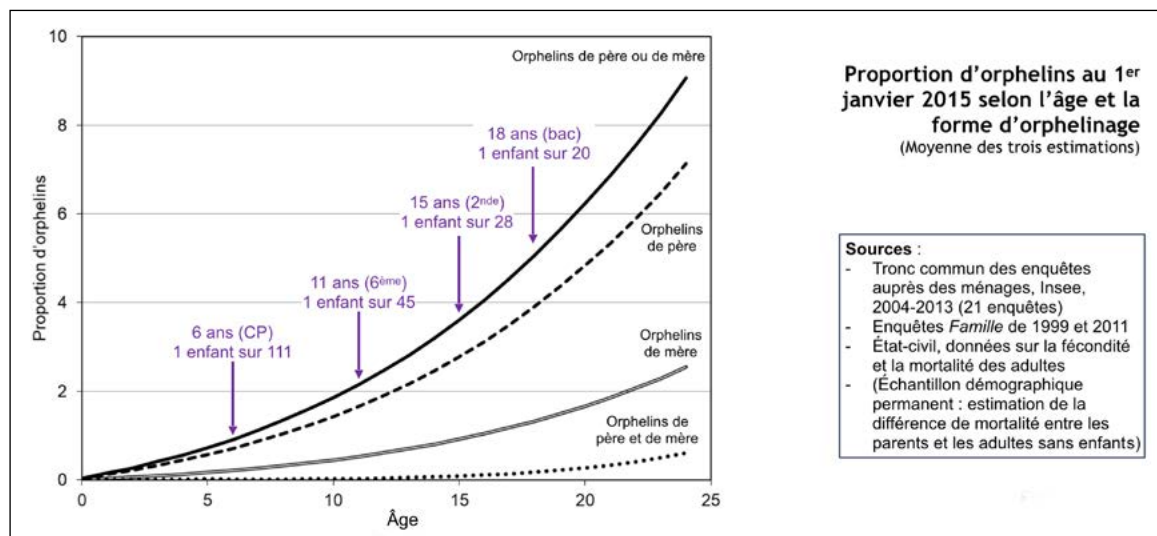


Fig. 1.

contexte des pays développés, en France et même en Europe. Cet oubli, entre guillemets, des orphelins dans la recherche résulte d'un contexte démographique, avec deux tendances majeures : nous savons que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a eu une diminution importante de la mortalité des adultes, qui fait qu'il y a de moins en moins d'orphelins ; et, parallèlement, nous avons eu depuis la fin des années 1970 une augmentation des séparations résidentielles de couples, et notamment de couples avec enfants. Si bien que de plus en plus d'enfants vivent dans un logement avec un seul parent, mais tout en ayant un autre parent qui vit dans un autre logement et qui généralement maintient un contact avec son enfant. La recherche, elle, s'est focalisée sur ces séparations parentales, et leurs conséquences sur les enfants, tout en oubliant les situations de décès parental. Si nous regardons dans la statistique publique, de la même façon, nous n'avons aucune donnée spécifique sur les orphelins. Pour en revenir aux résultats de la recherche, sans entrer dans le détail de la méthode que nous avons utilisée pour produire l'estimation, nous avons utilisé trois sources de données différentes pour produire trois estimations afin d'essayer de voir si elles étaient cohérentes, et évidemment, cela n'était pas tout à fait le cas. Mais ayant tout de même des ordres de grandeur très proches, nous nous sommes dit que ces estimations étaient quand même relativement solides, et nous avons

réalisé, en fait, une moyenne de ces trois estimations. Nous arrivons au chiffre de 610 000 orphelins de moins de 25 ans, ce qui correspond à 3,3 % des jeunes de 0 à 24 ans. Parmi eux, 250 000 orphelins sont mineurs, donc à peine 2 % des 0-17 ans.

En regardant un peu dans le détail de ce que j'appelle la forme de l'orphelinage, nous constatons que parmi les 0-24 ans, presque 3 orphelins sur 4 sont des orphelins de père dont la mère est vivante, et les autres orphelins sont presque tous des orphelins de mère dont le père est vivant. En ce qui concerne les orphelins de père et de mère, nous avons eu du mal à produire une estimation précise de leur nombre, parce que c'est une situation qui est extrêmement rare, et donc mal repérée dans les données que nous avons utilisées issues d'enquêtes en population générale. Nous en sommes arrivés au chiffre de 25 000 orphelins de père et de mère de moins de 25 ans, mais il faut vraiment le prendre avec des pincettes. En tout cas, ce qui est sûr, c'est que c'est une situation qui est très rare, et qui concerne moins de 5 % des orphelins. Pour entrer un peu dans le détail de l'estimation, en regardant la courbe de la proportion d'orphelins selon l'âge [fig. 1], qui résulte de la moyenne des trois estimations, nous voyons qu'à tous les âges, il y a beaucoup plus d'orphelins de père que de mère. Cela s'explique par le fait qu'à tous les âges, les hommes meurent plus que les femmes, et qu'en plus, les pères sont un petit peu plus âgés que les mères à la naissance des

enfants, ce qui accentue ce risque de mortalité paternelle par rapport à la mortalité maternelle.

Nous pouvons ensuite illustrer cette courbe en regardant la proportion d'orphelins à des âges marquants, notamment en termes de trajectoire scolaire. Nous voyons qu'à 6 ans, à l'entrée au CP, nous avons 1 enfant orphelin sur 100 enfants ; à 11 ans, qui correspond à l'entrée en 6^e, nous avons 1 enfant orphelin sur 45 enfants ; à 15 ans, à l'entrée en seconde, nous avons 1 enfant orphelin sur 28. Donc là, il y a vraiment un enfant par classe, et à 18 ans, nous avons un enfant orphelin sur 20. Nous

pouvons retenir qu'entre 15 ans et 18 ans, au lycée, nous avons un orphelin par classe ! Cela correspond donc au détail des

« Entre 15 ans et 18 ans, au lycée, nous avons un orphelin par classe ! »

chiffres du nombre d'orphelins selon le groupe d'âge et la forme de l'orphelinage, c'est-à-dire orphelin de père ou de mère, ou orphelin de père et de mère. Nous avons bien un peu plus de 600 000 orphelins de moins de 25 ans, dont 250 000 mineurs. En regardant l'évolution de l'orphelinage, nous sommes passés de 800 000 orphelins en 1999, d'après Alain Monnier et Sophie Pennec, à 600 000 orphelins en 2015, et en faisant la différence entre les deux estimations, nous pouvons nous dire que l'orphelinage a beaucoup baissé, avec à peu près un quart d'orphelins en moins. Mais

« Le type de famille le plus fréquent pour les orphelins est de vivre dans une famille monoparentale. »

en réalité, il est un peu difficile de faire cette comparaison parce que, comme je l'ai dit, ces estimations ne sont pas très précises. Ce sont plutôt des ordres de grandeur, sur lesquels nous ne pouvons pas nous appuyer pour mesurer précisément l'évolution de l'orphelinage. Pour mesurer cette évolution, nous avons utilisé les données de l'état civil.

Depuis 1999, il s'est passé deux choses : d'abord, nous avons eu, comme je l'ai dit, une diminution de

la mortalité des adultes, qui se poursuit encore d'année en année, et c'est pourquoi nous nous attendions à ce qu'il y ait de moins en moins d'orphelins. Mais dans le même temps, les adultes ont leurs enfants un peu plus

tard, ce qui fait que les parents sont un peu plus vieux en moyenne, et par conséquent, à mortalité constante, le risque de mourir quand les enfants sont jeunes augmente un peu à cause de ce retard des naissances. Lorsque nous regardons, parmi les orphelins de moins de 25 ans, les orphelins de père, nous observons que si l'âge des parents à la naissance des enfants était resté stable, et que nous avions eu uniquement une baisse de la mortalité, la proportion d'orphelins aurait diminué de 30 % entre 1999 et 2015. À l'inverse, si nous avions eu une mortalité constante, mais que nous avions simplement eu le retard des naissances observé entre 1999 et 2015, nous aurions eu une augmentation de la proportion d'orphelins d'un peu plus de 20 %. Nous constatons donc que les deux phénomènes se compensent en grande partie, mais que l'impact de la baisse de la mortalité est quand même plus fort, ce qui fait que nous avons bien une baisse de la proportion d'orphelins, mais quand même plus faible que celle que nous aurions eue s'il n'y avait pas eu de retard des naissances. Ainsi, la proportion des orphelins de père a diminué d'à peu près 10 % entre 1999 et 2015, d'après les données de l'état civil, et la proportion des orphelins de mère baisse de 5 %. Par contre,

la baisse est plus forte si nous regardons seulement les mineurs : nous avons entre 15 et 20 % d'orphelins en moins depuis 1999, parce que pour les mineurs, le poids de la baisse de la mortalité est plus fort. Nous nous focalisons sur les orphelins mineurs parce que ce sont les enfants pour lesquels la nécessité de vivre avec un parent ou un adulte qui a un rôle parental est absolue, et nous regardons plus précisément les mineurs qui habitent dans un logement ordinaire.

Nous n'avons d'ailleurs pas d'informations sur les enfants qui habitent en ménage collectif, par exemple les enfants qui vivent en foyer de l'ASE (Aide sociale à l'enfance). Mais ces enfants qui vivent en ménage collectif représentent une proportion très faible des enfants, de l'ordre de 1 %. Nous constatons que 93 % des orphelins mineurs ont un parent vivant et habitent avec ce parent, et dans 80 % des cas, c'est la mère puisqu'il y a beaucoup plus d'orphelins de père que d'orphelins de mère. Parmi les orphelins qui vivent dans un logement dans lequel ni le père ni la mère n'est présent, les trois quarts ont un parent vivant qui vit dans un autre logement, et dans 60 % des cas, il s'agit du père. Pour le quart restant, il n'y a plus aucun parent vivant, ce qui signifie que la mère est décédée et le père également, avec quelques situations où le père est inconnu.

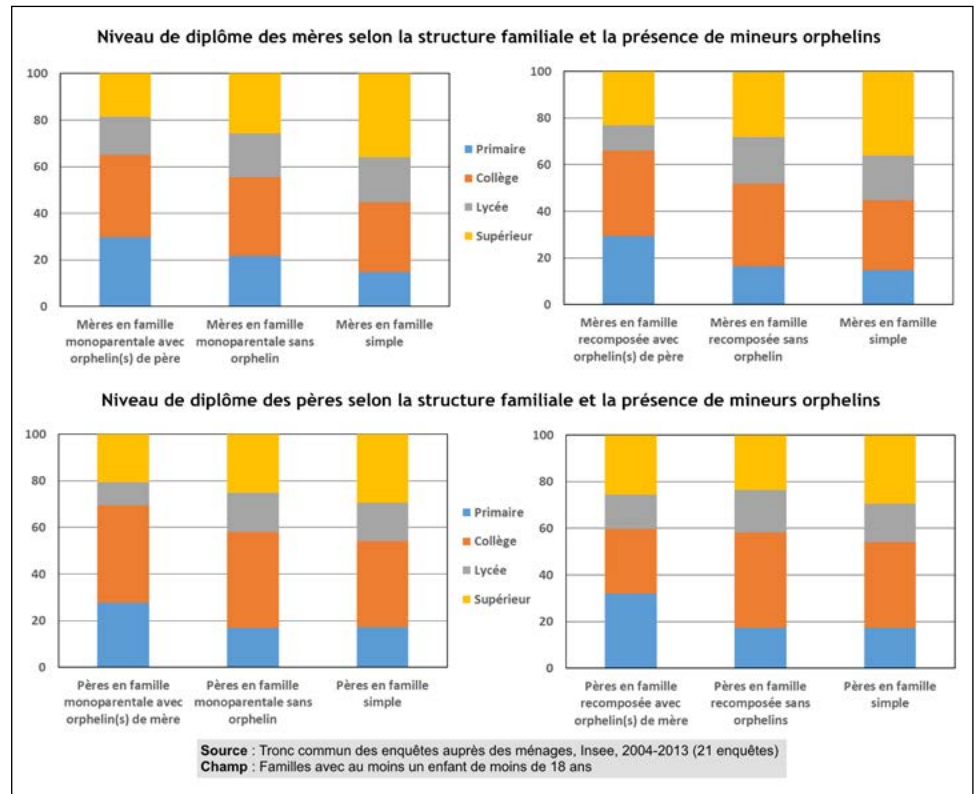
Nous voyons ainsi que le risque de ne pas habiter avec le parent survivant est beaucoup plus important quand c'est le père qui est survivant que lorsque c'est la mère. Cette probabilité plus importante de ne pas cohabiter avec le père pourrait s'expliquer soit par des séparations parentales qui auraient eu lieu avant le décès de la mère et qui auraient affaibli le lien entre les pères et les enfants, ou soit, c'est possible aussi, parce que les pères dont la conjointe décède sont un peu plus fragiles entre guillemets, notamment en termes de santé, ou que le décès de la conjointe a un impact sur la santé des pères. En ce qui concerne la structure familiale des ménages dans lesquels vivent les orphelins mineurs, le type de famille le plus fréquent pour les orphelins est de vivre dans une famille monoparentale. Cela concerne

les trois quarts des orphelins de père et à peine 60 % des orphelins de mère qui vivent avec leur père. La deuxième configuration la plus fréquente est de vivre en famille recomposée. Cela correspond à une situation où le parent survivant s'est remis en couple avec, dans ce ménage, des enfants du nouveau conjoint, ou des enfants issus de la nouvelle union. Cette situation concerne 23 % des enfants orphelins de père qui vivent avec leur mère, et 38 % des orphelins de mère qui vivent avec leur père. Cette différence s'explique par le fait que les hommes se remettent plus rapidement en couple que les femmes après une rupture, ce qui pourrait être encore plus le cas quand ils ont de jeunes enfants à charge. Nous avons également une petite proportion d'enfants qui vivent dans un ménage que nous appelons « complexe ». C'est une catégorie assez hétérogène, qui correspond très souvent à des situations où l'enfant vit avec son parent et avec un autre adulte, en général un grand-père, une grand-mère, un oncle ou une tante. Si nous regardons les orphelins qui ne vivent avec aucun parent, donc des enfants qui vivent par définition dans un ménage complexe, ils sont hors famille, et en regardant un peu plus dans le détail, nous constatons qu'un peu plus de la moitié de ces orphelins ont été recueillis par un couple : 30 % ont été recueillis par une femme seule, et 16 % ont été recueillis par un homme seul.

Enfin, nous nous sommes intéressés à la position sociale des familles dans lesquelles vivent les orphelins mineurs, en nous plaçant au niveau de la famille et non plus de l'enfant. Nous avons regardé le niveau de diplôme des pères et des mères des orphelins, et nous avons fait deux types de comparaison : d'abord, nous avons comparé les familles des orphelins aux familles de même structure sans enfant orphelin ; par exemple, une mère avec ses enfants orphelins de père comparée à une mère en famille monoparentale avec ses enfants dont le père vit ailleurs. Nous avons également comparé les familles des orphelins aux familles que nous avons appelées « simples ». Dans la littérature, on parle plutôt de familles traditionnelles, c'est-à-dire

les familles composées d'un couple avec des enfants communs aux deux membres du couple, qui est le type de famille le plus fréquent puisque la grande majorité des enfants mineurs vivent dans une famille simple. Vous pouvez voir dans cette diapositive [fig. 2] la répartition par niveau de diplôme des mères, avec en bleu le niveau de diplôme le plus faible et en jaune le niveau de diplôme le plus élevé. Il existe un gradient en termes de répartition par niveau de diplôme : les mères qui sont en famille monoparentale avec orphelin de père sont celles pour lesquelles la répartition selon le niveau de diplôme est la moins favorable. Il y a à peu près 30 % des mères en famille monoparentale qui ont un faible niveau de diplôme. Il y a donc une différence très nette avec les familles simples. Par contre, les familles monoparentales avec orphelin se rapprochent plus, en termes de position sociale, des familles monoparentales sans enfant orphelin. Mais les familles avec orphelin ont quand même une position sociale un peu plus défavorable, ce qui est cohérent avec le fait que les décès parentaux surviennent plus fréquemment dans les milieux les plus défavorisés socialement. Le même gradient est observable pour les familles recomposées. À nouveau, les familles recomposées avec orphelin de père sont celles qui ont la position sociale la plus défavorable, notamment par rapport aux familles simples. Concernant les diplômes des pères, nous avons à nouveau le même gradient : les pères en famille monoparentale avec orphelin de mère sont ceux qui sont les moins diplômés. La différence avec les pères en famille monoparentale sans orphelin est plus importante que pour les mères, et nous observons encore le même gradient pour les pères en famille recomposée. Finalement, quel que soit le type de famille, la position sociale des familles avec orphelin est plus défavorable que la position sociale des autres types de famille.

Pour conclure, nous pouvons distinguer trois grands types de situations



pour les orphelins mineurs, dont je rappelle qu'ils représentent 250 000 personnes.

La situation la plus courante pour ces orphelins est d'être orphelin de père et de vivre avec leur mère, ce qui concerne à peu près 70 % des orphelins mineurs. Ces derniers vivent le plus fréquemment dans une famille monoparentale qui est relativement défavorisée en termes de position sociale. La deuxième situation la plus fréquente est celle des orphelins de mère qui vivent avec leur père, ce qui concerne à peu près 20 % des orphelins mineurs. À nouveau, ces orphelins vivent plus souvent en famille monoparentale qu'en famille recomposée, mais ils vivent plus fréquemment en famille recomposée que les orphelins de père qui vivent avec leur mère. Ce sont également des familles qui sont plus défavorisées que les familles de même structure en termes de position sociale.

Enfin, nous avons une troisième situation, qui concerne ce groupe d'orphelins, entre guillemets les plus orphe-

lins, au sens où ce sont ceux qui sont le plus démunis en termes de lien parental. Cette catégorie au sens strict comprend les orphelins dont les deux parents sont décédés, auxquels nous pourrions ajouter les orphelins de mère dont le père est inconnu, et qui n'ont donc plus aucun parent, voire les orphelins qui ne vivent avec aucun parent. Comme nous l'avons vu, ce sont majoritairement des orphelins de mère à 60 %. Les enquêtes que nous avons utilisées ne nous indiquent pas l'intensité du lien entre ces orphelins et le parent qui ne vit pas dans le logement, mais la situation de non-cohabitation montre une certaine fragilité du lien parental, en tous les cas, que le parent survivant n'est pas en situation de s'occuper quotidiennement de son enfant orphelin.

Pour en savoir plus, nous avons un site Internet (orphelins.site.ined.fr) sur lequel nous avons mis en ligne des rapports de la recherche qui présentent des résultats plus détaillés. Merci.

Fig. 2.

Session 1. Prévenir les risques du deuil chez de jeunes enfants

SYLVIE PINQUIER-BAHDA

Merci beaucoup pour cette présentation qui se retrouvera aussi sur le site de la Fondation OCIRP, et, bien sûr, nous communiquerons sur les résultats de cette étude que nous attendions avec beaucoup d'intérêt dans le cadre des travaux de la Fondation d'entreprise OCIRP. Je rappelle qu'à l'origine de la Fondation, et même avant sa création, nous avons eu l'occasion de prendre contact avec Alain Monnier et Sophie Pennec pour leurs travaux sur les orphelins, dans le cadre de la construction de la Fondation OCIRP. Je vous propose donc que

nous démarrions la première session intitulée «Prévenir les risques du deuil chez de jeunes enfants». J'ai le plaisir d'inviter à la tribune Nathalie Duriez, maître de conférences en psychologie et codirectrice de thèse de Marthe-Marie Ducos-Suares, doctorante en psychologie, et j'invite également Monsieur Jean-Philippe Raynaud, professeur des universités, médecin psychiatre au CHU de Toulouse. Madame Duriez et Madame Ducos-Suares, vous aborderez la thématique «L'enfant entre 2 et 5 ans confronté au deuil de son parent – présentation et

évaluation d'un programme de soutien». Monsieur Raynaud, vous aborderez les données cliniques actuelles sur le deuil et ses complications chez l'enfant et l'adolescent. La discussion sera tenue par Hélène Romano, que j'invite également à venir me rejoindre, docteure en psychopathologie, habilitée à diriger des recherches, membre du Comité de protection des personnes Lyon Est III, et membre du conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

L'enfant entre 2 et 5 ans confronté au deuil de son parent – présentation et évaluation d'un programme de soutien – Nathalie Duriez, maître de conférences en psychologie, et Marthe-Marie Ducos-Suares, doctorante en psychologie, université Paris 8, psychologue clinicienne

NATHALIE DURIEZ

Bonjour à tous. Je suis Nathalie Duriez, et nous allons vous présenter la recherche que Marthe-Marie mène dans notre laboratoire. Selon une étude américaine, 24 % des adultes atteints de cancer ont des enfants de moins de 18 ans. Cela suppose qu'un nombre non négligeable d'enfants en bas âge peuvent devenir orphelins si la maladie a une issue létale. Le décès d'une personne à la suite d'un cancer laisse le conjoint et les enfants dans un

état de choc. Comment ces émotions, liées à la perte d'une personne aimée, vont-elles évoluer au cours du temps? Comment le conjoint et les enfants vont-ils réguler ces émotions? Pour répondre à ces questions, je m'appuierai sur ma pratique en thérapie familiale auprès des familles endeuillées. Dans un second temps, Marthe-Marie Ducos-Suares vous présentera une étude concernant l'évaluation d'un programme de soutien aux parents survivants et aux enfants, le dispositif «La petite fille aux allumettes». Je vais commencer par définir ce qu'est une famille, comment on l'entend, comment on travaille avec les familles en thérapie familiale. Nous envisageons la famille comme un système émotionnel dans lequel tous les membres sont en interaction les uns avec les autres. Ce système comprend deux pôles, le pôle des rituels et le pôle mythique. Le pôle des rituels, que nous appelons aussi le modèle phénoménolo-

gique, désigne tout ce que l'on peut voir : qui parle à qui? Comment se comportent les uns avec les autres? La communication, donc l'expression des émotions, le discours, les comportements. Le modèle mythique, lui, correspond aux croyances souvent inconscientes qui organisent ces interactions, qui définissent les règles d'action au sein de la famille. C'est une sorte de théorie de la famille sur elle-même, en tant que famille, qui constitue une base pour anticiper le futur. Ce modèle mythique permet de s'orienter dans le monde en guidant le sujet dans son interprétation des nouvelles informations. Il donne un sens aux événements qui surviennent, planifier et agir efficacement dans toutes les situations. Tout cela va dans le sens d'une autovalidation des croyances existantes, de ce qui maintient cette vision du monde partagée par l'ensemble des membres de la famille. C'est ce que nous appelons le para-

Nathalie Duriez,
maître de
conférences
en psychologie.



doxe autoréférentiel. Une expérience traumatique comme le décès par cancer d'un conjoint peut bouleverser ce modèle mythique, cette perception du monde et cette perception des autres. Il existe une théorie qui décrit bien ce processus, c'est celle de la destruction des schémas cognitifs sur le monde de Janoff-Bulman.

Le décalage entre la réalité de cette perte douloureuse et le modèle mythique qui existait au sein de la famille avant la maladie est donc une source de souffrance, parce que le sujet fait l'expérience d'un monde qui s'effondre, et cette expérience suscite une angoisse extrême. Cet effondrement, dans le meilleur des cas, va amener le veuf ou la veuve à repenser les postulats qui échappaient, avant, à l'introspection ; je dis bien que le modèle mythique, ce sont des croyances souvent inconscientes. Cet effondrement va amener à conscientiser ce qui le faisait fonctionner d'une certaine manière dans ce contexte de crise. Mais bien souvent, il peut aussi entraîner des troubles de la régulation émotionnelle et une rigidification du système familial. Ces troubles ne seront donc pas sans incidence sur l'exercice de la parentalité et, ainsi, sur le développement psychique de l'enfant devenu orphelin. De nouvelles croyances émergent quant au rôle des uns et des autres,

par exemple : *«Je dois être à la fois le père et la mère pour remplacer la personne qui manque»*; ou, pour l'enfant, *«Je dois être très sage pour consoler maman de la perte de papa»*; *«la personne qui manque est irremplaçable»*; *«Les morts ont plus de place que les vivants»*, etc.

Si le deuil demeure irrésolu, la perte va organiser les relations familiales. Ces croyances vont se rigidifier et organiser toute la dynamique familiale, alors même qu'elles ne peuvent être généralement verbalisées. La perte devient une réalité psychique à laquelle tous les membres de la famille peuvent s'identifier. La famille va développer une hypersensibilité à la séparation et à la perte. Des réactions défensives comme l'agressivité, la violence verbale, la menace d'abandon vont se manifester pour réguler la peur de perdre l'autre. Certaines étapes du cycle de vie familiale, en particulier l'adolescence, réactivent la douleur de la séparation. Les relations parents-enfants sont encore davantage chargées d'émotions et la tension relationnelle est croissante. Les réactions défensives en lien avec la douleur de la perte sont renforcées et empêchent le développement de l'adolescent vers une autonomie psychique. La famille qui n'a pas pu élaborer le deuil pourrait se figer sur

« Le jeune va parfois mettre en scène la question de la perte à travers des conduites addictives, des troubles du comportement alimentaire ou des symptômes psychotiques. »

elle-même et s'organiser comme un système relationnel endeuillé où la perte constituerait le noyau organisateur de son identité et des vécus. Dans ce contexte, le processus de séparation-individuation de l'adolescent est entravé. En réaction à cette tension émotionnelle, le jeune va parfois mettre en scène la question de la perte à travers des conduites addictives, des troubles du comportement alimentaire ou des symptômes psychotiques pour sortir de l'impasse relationnelle avec le parent survivant dans laquelle il est coincé. Pour éviter cette rigidification du système familial autour de la perte et cette émergence de symptômes à l'adolescence, une prévention précoce, pendant la maladie et après le décès du parent, peut favoriser la résilience familiale. Le groupe thérapeutique « La petite fille aux allumettes » vise à aider parents et enfants à mieux réguler leurs émotions autour de la perte. Merci.

MARTHE-MARIE DUCOS-SUARES

Le groupe « La petite fille aux allumettes » est une initiative bordelaise ouverte à la région, à toute la grande région. Elle regroupe le centre de lutte contre le cancer, le centre hospitalier universitaire et d'autres structures de soin. Il s'agit d'un dispositif de familles endeuillées d'un parent, mère ou père, suite à la maladie du cancer. Les grands-parents sont les bienvenus, et la spécificité de ces groupes est d'accueillir de très jeunes enfants et de se centrer sur leur vécu subjectif. Nous supposons une amélioration de la régulation émotionnelle chez les jeunes enfants dont la famille est accompagnée dans son processus de deuil. Pour travailler cette hypothèse, nous avons observé précisément ce qu'il s'est passé au sein des groupes durant une année et demie. L'expérimentation a débuté il y a

quatre ans et demi, et l'étude dans le cadre de ma thèse s'est faite sur 18 mois. J'ai analysé les données à partir de la méthode de la théorisation ancrée, soit une analyse de contenu des séances. Dans le même temps, j'évalue les familles, et notamment les enfants, à travers l'observation clinique et la passation d'un test, l'Emotion regulation checklist. C'est l'inventaire de la régulation émotionnelle, qui identifie les stratégies de régulation émotionnelle et la dysrégulation émotionnelle, avant et après l'accompagnement proposé. Il y a aussi une évaluation du fonctionnement familial au début de la prise en charge, c'est le test du FACES.

Au sein de ce dispositif, il y a un groupe pour les enfants en deuil d'un parent et, en parallèle, un groupe pour les adultes en deuil de leur

conjoint. C'est le même temps pour les groupes, soit une heure et demie, avec de nombreux liens, avant, pendant et après les séances. Il y a notamment de nombreux allers-retours, surtout des enfants vers le groupe des parents. Nous proposons un entretien avant, et un autre après l'accompagnement. Nous sommes huit théra-

Marthe-Marie Ducos-Suares, doctorante en psychologie, Université Paris 8, psychologue clinicienne.



« Qu'il s'agisse de l'adolescence ou du moment où le jeune va quitter la maison, ou plus tard, [...] la douleur peut revenir de manière fulgurante. »

peutes investis plus un qui supervise. Nous accueillons deux étudiants en psychologie, un pour chaque groupe. C'est un groupe ouvert, c'est-à-dire que des familles peuvent arriver au fil de l'année. Les familles présentes en sont averties. Pour les enfants, des médias sont proposés : pâte à modeler, marionnettes et autres. Pour les adultes, c'est la parole, qui est privilégiée. Je vais vous présenter les thèmes qui sont ressortis de l'analyse de contenus, et leur évolution au fil de l'accompagnement. Dans le groupe des adultes, tout d'abord, ce qui nous intéresse particulièrement, ici, c'est le sujet des enfants, qui n'apparaît qu'en

4^e position, après ceux de la mort et de la maladie, de la souffrance et des besoins et questionnements des adultes.

Alors, comment évoluent ces thèmes ? Les préoccupations autour des enfants augmentent au fil de l'accompagne-

ment. En effet, au début de mon travail, je pensais que ces préoccupations allaient être principales pour les parents. En fait, elles viennent après d'autres sujets. Plus nous avançons dans les groupes, et plus les préoccupations autour des enfants reviennent au premier plan. La question de l'enfant est plus présente au fur et à mesure de l'expression possible des émotions inhérentes à l'adulte. Les allers-retours dans le groupe des adultes sont aussi moins fréquents. Il y a un lien de confiance qui s'est

créé et les familles ont moins besoin de ces passages. Il y a aussi moins de fusion, plus de dissociation entre la souffrance de l'adulte et celle de l'enfant. En effet, j'avais émis l'hypothèse d'échos de souffrance entre les deux groupes. La question de l'intérêt des participants pour le groupe diffère aussi, par rapport au début. Il y a moins d'interrogations et de remises en question autour de leur intérêt à venir en thérapie de groupe. Il me semble que cette question était au départ assez défensive : venir en thérapie à cause d'un événement extérieur et non contrôlé, mais aussi et surtout reconnaître leur souffrance était plus difficile au début de l'accompagnement. Les questionnements autour de la fratrie et de la famille augmentent, de la même manière que les préoccupations pour les enfants. On observe, en fait, une décentration du vécu de l'adulte pour s'intéresser à celui de l'enfant.

Je vais vous présenter, maintenant, les thèmes les plus importants du côté des enfants, et je vais plus particulièrement développer la destruction et la construction, la maladie et la mort, et les affects de tristesse. Le thème de la destruction est plus présent. Les enfants n'ont pas tendance à baisser la colère ni l'agitation au cours des séances sur l'année et demie écoulée. Nous pouvons voir les choses sous l'angle de l'expression émotionnelle, mais elle reste très négative et destructrice. La construction, elle, est stable. La recherche de réparation est présente dès le départ de l'accompagnement et elle se poursuit ensuite. La maladie et la mort sont aussi des thèmes plus présents. Les préoccupations vis-à-vis de ce qui les touche ne s'apaisent pas au fil du temps. La

période d'avant la mort du parent est toujours très actuelle dans le discours et dans le jeu des enfants. Les signes de tristesse augmentent. Et je fais ici la même hypothèse qui va dans le sens de l'expression des émotions : il me semble qu'au début de l'accompagnement, les enfants ne s'autorisaient pas à montrer leur souffrance. Le groupe, par son effet de miroir, par le jeu de l'imitation, des identifications, des projections, constitue une possibilité privilégiée pour chacun des participants de construire et d'affirmer son identité : à la fois semblable à l'autre et différente de lui. De plus, le groupe est témoin, contenant, garant de la continuité du discours de chacun, et permet donc d'exprimer ses émotions. L'étude montre des effets bénéfiques, pour les enfants comme pour les parents.

En conclusion, ce programme de soutien doit être poursuivi, car pour les plus jeunes enfants qui n'ont pas encore franchi les étapes cognitives et existentielles du développement psychique, la perte d'un parent peut constituer un élément fondamental de leur construction identitaire. Le travail de deuil doit ainsi être repris à chaque étape de leur développement, quand la perte est réactivée. Qu'il s'agisse de l'adolescence ou du moment où le jeune va quitter la maison, ou plus tard, dans des contextes de séparation conjugale ou de passage à la retraite, la douleur peut revenir de manière fulgurante, alors que nous ne l'attendions plus. Pour empêcher ce processus, l'accompagnement de l'enfant endeuillé et du parent survivant est indispensable de façon à ce que la perte ne devienne pas constitutive et un organisateur de sa vie psychique. Nous vous remercions de votre attention.

SYLVIE PINQUIER-BAHDA

Merci beaucoup de votre présentation. Je passe la parole à Monsieur Raynaud.

Données cliniques actuelles sur le deuil et ses complications chez l'enfant et l'adolescent – **Jean-Philippe Raynaud**, professeur des universités, médecin-psychiatre, CHU de Toulouse

JEAN-PHILIPPE RAYNAUD

Bonjour. Je voudrais d'abord remercier les organisateurs de cette journée, en particulier la Fondation OCIRP, qui nous soutient beaucoup dans nos actions. Vous avez donc compris que dans le Sud-Ouest, nous sommes très actifs. Pour rappel, notre recherche mobilise beaucoup de médecins, parce que nous sommes une équipe hospitalière au CHU de Toulouse. Nous intervenons à l'hôpital des enfants.

Pour vous expliquer un peu notre trajectoire, nous avons commencé au départ à travailler avec les familles d'enfants qui venaient décéder à l'hôpital, parce que c'est comme cela que cela se passe en province, les enfants viennent décéder souvent dans les équipes de soins palliatifs, d'accompagnement à la fin de vie, présentes dans les grands CHU. Il y a à peu près 150 enfants qui décèdent chaque année en ex-Midi-Pyrénées, et il en a 130 ou 125 qui viennent décéder dans nos locaux de l'hôpital des enfants. Nous avons monté avec Agnès Suc, qui est pédiatre, une équipe d'accompagnement de ces familles après le décès des enfants, et que nous accompagnons très longtemps. Pendant une année, ils viennent quasiment vivre à l'hôpital avec leurs enfants, et ils nous ont dit : « *Nous avons perdu un enfant, mais nous sommes inquiets pour les frères et sœurs* », ce qui est un mouvement assez intéressant, d'ailleurs, de restauration des enfants. Nous avons donc lancé des groupes, il y a dix ans environ, qui s'appellent « Histoire d'en parler ». C'est à peu près le même schéma que les groupes de Nathalie Duriez et Marthe-Marie Ducos-Suares, avec les parents d'un côté, les enfants de

l'autre, etc., avec huit psychologues et psychiatres qui animent par deux ces groupes, avec une supervision par un psychanalyste extérieur. Très, très rapidement, nous avons été submergés de demandes concernant des enfants qui avaient perdu un parent. Nous avons donc mis en place, effectivement, des groupes pour les enfants endeuillés d'un parent, et là, cela a été une découverte, en particulier par les aspects quantitatifs qui correspondent bien à la présentation que nous avons eue tout à l'heure [cf. Cécile Flammant]. Il y a un très gros oncopôle à Toulouse, qui, malheureusement, nous adresse énormément de familles.

Nous avons mis en place des groupes, et très rapidement, nous nous sommes interrogés sur une particularité qui est le deuil compliqué. Vous allez me dire, mais qu'est-ce que vient faire un psychiatre dans cette histoire, parce que le deuil n'est pas une maladie ? Le deuil est un processus tout à fait normal, c'est un travail psychique qui doit se faire tranquillement. Mais dans un certain nombre de cas, ce deuil se complique, ou ce deuil devient un deuil pathologique avec des éléments qui sont assez proches du stress post-traumatique, de la dépression, et d'autres facteurs. C'est là où nous sommes amenés à intervenir. Nos groupes permettent d'accompagner les enfants dans le processus de deuil classique. Nous, nous disons entre nous de « relancer », d'essayer de relancer un petit peu la vie psychique chez ces enfants. Cela marche assez bien. C'est plus compliqué pour les parents, en particulier les parents qui ont perdu un enfant ; c'est vraiment l'expérience qui, moi, m'aura



beaucoup marqué. Deuxièmement, nous laissons la porte ouverte à ces parents, à ces enfants, et nous leur disons : « *Vous revenez quand vous voulez* », c'est-à-dire au moindre souci, vous revenez. Nous avons découvert qu'il y en avait quand même un certain nombre qui, un an après, deux ans après, à l'adolescence, n'allaient pas très bien. Je ne reviens pas sur le processus de deuil classique, je ne vais pas pouvoir vous présenter énormément de données de l'étude sur le deuil compliqué. Notre étude vise à décrire la trajectoire des enfants qui ont un deuil compliqué. Il n'y a aucune étude au monde qui décrit cette trajectoire. C'est décrit pour les adultes. Nous avons, vous le savez, en psychiatrie, une classification américaine, le DSM-5, vis-à-vis de laquelle nous sommes souvent ambivalents. Il y a quelques années, nous avons vu une entrée fracassante du deuil dans le DSM-5, avec souvent une petite ambiguïté, car ce sont bien entendu les formes compliquées, les formes les plus complexes et les plus durables du deuil qui sont apparues dans le DSM-5, mais ce n'est pas inintéressant, avec la catégorie nouvelle que sont les pathologies liées aux stressors. Évidemment, le deuil est un processus extrêmement stressant. Pour rappel, le DSM-5, c'est la classification des troubles mentaux de l'association américaine de psychiatrie qui, comme beaucoup de choses améri-

Jean-Philippe Raynaud, professeur des universités, médecin-psychiatre, CHU de Toulouse.

« Le deuil est un processus tout à fait normal, c'est un travail psychique qui doit se faire tranquillement. »

« Le deuil compliqué, c'est un enfant qui n'arrive pas à retrouver le même niveau de développement [...] qu'avant la confrontation à la mort. »

caines, a tendance à devenir la classification internationale, alors que nous avons une écrite par l'OMS, l'Organisation mondiale de la Santé, et nous avons même une classification française, mais actuellement absolument inaudible au niveau international.

Je ne reviens pas sur le choc initial, la tristesse, souvent des mouvements de colère chez ces enfants, que nous voyons très très bien, d'ailleurs, dans nos groupes d'adolescents qui ont perdu un parent. Les thérapeutes – et nous ne nous y attendions pas du tout – se sont fait extrêmement attaquer, symboliquement, par les adolescents qui avaient perdu un père et une mère. Nous avons beaucoup élaboré là-dessus, mais ce n'est pas le sujet du jour. Ensuite, petit à petit, les enfants se réorganisent psychologiquement. C'est ce qu'il se passe quand tout va bien. C'est un moment passager, parfois même maturatif. Quand nous avons démarré les groupes sur le deuil, beaucoup de thérapeutes que nous avons contactés nous ont dit qu'eux-mêmes auraient bien aimé, quand ils étaient enfants, ou quand ils étaient jeunes adultes, cela nous a été dit tout à l'heure, être soutenus par ce type de groupe. Cela pose aussi la question des gens qui aident les autres : est-ce qu'eux-mêmes ne sont pas passés par des processus un peu compliqués ?

Les objectifs de ce travail de deuil, cela a été dit tout à l'heure, c'est d'arriver à se représenter la mort de façon acceptable, de se penser sans la présence réelle du mort, et d'atténuer et d'intégrer la souffrance liée à l'absence, et puis, petit à petit, de s'autoriser à investir ailleurs. Nous avons commencé, comme toujours dans les études, par faire une revue de littérature assez fouillée et nous nous sommes aperçus qu'il y avait beaucoup de données manquantes sur le deuil compliqué. Éric Bui, qui codirige l'étude avec moi, est un psychiatre

d'adultes qui travaille à Harvard, y est chercheur et qui a publié cette année ce que nous appelons un précis sur le deuil, dont nous avons rédigé, avec mon équipe, le chapitre sur les enfants. Nous pouvons donc dire qu'il y a sur le deuil normal énormément de théories, depuis la théorie de l'attachement, la psychanalyse, les théories comportementales cognitives et puis beaucoup d'autres, systémiques, qui ont essayé d'apporter des réponses. Mais vous savez que plus il y a de réponses théoriques, plus c'est compliqué d'avoir une approche globale. Je ne m'attarde pas là-dessus, mais cela répond à une question sur comment les enfants appréhendent la mort. C'est une question que les parents nous posent tout le temps : *« Qu'est-ce qu'il comprend ? Qu'est-ce qu'il peut ressentir ? Est-ce qu'il pense comme nous ? Est-ce qu'il se projette dans l'avenir ? Est-ce qu'il a conscience que la mort est définitive ? Irréversible, etc. »*.

Nous commençons à avoir quelques notions là-dessus, depuis le nourrisson jusqu'à l'adolescent. J'aurais voulu vous montrer aussi un film que je vous conseille, *Ponette*, qui montre particulièrement le moment de dissociation, le moment de déréalisation normal, j'insiste, normal, qu'il peut y avoir chez les enfants. Nous, les psychiatres, nous pourrions dire qu'ils ont des hallucinations, ou qu'ils sont hors de la réalité, qu'ils ont des moments psychotiques. Dans ce film, nous voyons bien que cette petite fille continue à halluciner la présence de sa mère après sa mort et le passage que je voulais vous montrer, mais que vous irez voir sur Internet, est celui où sa mère lui dit, donc l'image hallucinée de sa mère, lui dit : *« Maintenant, je te laisse »*. Ce moment n'est pas une pathologie, nous sommes bien d'accord, il est tout à fait normal que les enfants ou les adultes puissent passer là-dessus, je pense même que cela les protège, à un certain moment, de ce que nous appelions tout à l'heure l'effondrement ou l'effroi de ces moments difficiles. Évidemment, le critère pour nous, c'est quand cela dure, premièrement, et quand cela est très intense. Quand cela dure au-delà d'un an et quand les souvenirs deviennent intrusifs, quand

l'enfant présente beaucoup de préoccupations autour de la mort et quand il continue à avoir ce désir, très fort, de revoir le défunt. Le diagnostic différentiel, c'est-à-dire ce que n'est pas le deuil compliqué, correspond principalement, pour nous, à la dépression chez l'enfant, avec un désinvestissement progressif de tout ce qui l'intéressait avant. Ensuite, c'est le trouble de stress post-traumatique, en sachant que certains décès peuvent être traumatiques. Je discutais, ce matin, avec quelqu'un ici : nous sommes en train d'accueillir aujourd'hui des enfants qui viennent de Syrie, de la zone irako-syrienne. Le Gouvernement nous a demandé d'être particulièrement présents, et de beaucoup médicaliser cette période l'accueil. Pour ces enfants-là, nous lui répondons tous, quand nous les examinons : *« D'accord, ce sont des enfants qui ont vu des choses épouvantables, qui ont peut-être fait, pour certains d'entre eux, des choses épouvantables, mais surtout : leur père est décédé, leur mère est incarcérée en arrivant en bas de la passerelle, et ce dont ils souffrent, pour l'instant – je parle des tout-petits – c'est de troubles de stress post-traumatique et d'angoisses de séparation. Nous vous dirons plus tard si ce sont des gens dont il faut se méfier »*.

Le deuil compliqué, c'est un enfant qui n'arrive pas à retrouver le même niveau de développement, ce qui est très important pour nous, les psychologues du développement, les pédiatres, les psychiatres d'enfants. Il y a une trajectoire de développement, et ces enfants n'arrivent pas à se remettre, si j'ose dire, au niveau dans lequel ils étaient avant la confrontation à la mort. Deuxièmement, ils n'arrivent pas à accéder à un niveau de maturation supplémentaire, sauf les enfants que nous allons décrire comme les plus résilients, ce qui n'est pas forcément rassurant pour nous non plus. Nous ne sommes jamais contents, nous, les psychiatres : quand les enfants ne vont pas bien, nous disons *« ça ne va pas »* et quand les enfants vont trop bien, nous disons *« Houlala ! Ils vont trop bien, il se passe quelque chose, c'est une bombe à retardement, etc. »*. C'est ce qui nous vaut

peut-être d'avoir du travail tout au long de notre carrière ! Ce sont des enfants qui ne présentent pas, quand même – c'est là où le diagnostic différentiel est très important et c'est peut-être pour cela qu'il faut que des pédopsychiatres et des psychologues spécialisés en psychopathologies de l'enfant interviennent – des éléments de troubles mentaux avérés.

Le deuil pathologique représente donc 5 % des deuils, que vous pouvez resituer par rapport à ce qui nous a été présenté tout à l'heure par les épidémiologistes [ndlr : les démographies]. C'est une désorganisation psychique durable et parfois définitive, donc le risque est majeur. Il peut y avoir une décompensation qui suit immédiatement après. En psychiatrie, une décompensation, cela signifie que l'enfant présente un effondrement, une souffrance, une désorganisation psychique avec un impact important sur sa vie de tous les jours, sa scolarité, sa vie sociale, etc. Sur ses relations avec le parent survivant, parce que des fois ce n'est pas simple du tout. Cela peut prendre des modalités extrêmement diverses, dont, bien entendu, l'un des facteurs favorisants, ce sont des enfants qui étaient déjà fragiles auparavant.

Nous avons écrit un petit bouquin, il y a quelques années, qui s'appelle *Vivre avec un parent malade*. Évidemment, quand la maladie du parent a été une maladie chronique, qui a pris beaucoup d'importance dans la vie de la famille, etc., ce sont des enfants qui parfois sont un peu plus fragilisés et parfois un peu plus défendus, un peu plus résilients. Ces facteurs de risque qui peuvent intervenir, eh bien c'est cela que nous allons essayer d'affiner avec notre étude. Nous savons aujourd'hui dans la littérature que l'histoire de vie et la personnalité préalable de l'enfant jouent un rôle, que le style de vie de famille nucléaire – ce qu'on appelle les parents et les enfants – joue un rôle aussi important qui reste à préciser, que la nature de la relation avec la personne décédée est évidemment importante, aussi, selon que c'était une relation très privilégiée, de grande proximité, ou parfois aussi de rejet, parce qu'il y a des enfants qui vont très très mal parce qu'ils ont le

sentiment d'avoir été violents et agressifs avec la personne décédée. Il faut vraiment avoir en tête que dans notre expérience clinique, il y a des enfants qui..., je repense à un adolescent à qui je disais : « *Mais quand as-tu compris que ta mère allait mourir ?* ». Il m'a dit : « *Eh bien je l'ai compris quand on m'a appelé pour me dire qu'elle était morte* ». C'est-à-dire qu'il n'a pas vu venir, malgré la dégradation physique, malgré les hospitalisations, il n'avait jamais imaginé que, je vais dire cela comme ça, que son système défensif était extrêmement puissant, et il l'a compris le jour où on lui a annoncé le décès. Nous voyons donc l'aspect traumatique et aigu des circonstances du décès. Nous suivons des enfants qui ont dépendu un parent qui s'est pendu. Évidemment, ce sont des circonstances traumatiques qu'Hélène Romano connaît bien et sont tout à fait différentes, si j'ose dire, d'un processus qui est un peu plus préparé. La manière dont la mort est vécue et dont on en parle.

On dit toujours qu'il ne faut pas sacraliser la parole et l'écoute. Il ne faut pas vouloir absolument faire parler ces enfants-là. D'ailleurs, dans nos groupes, nous n'utilisons pas tellement la parole au départ, plutôt beaucoup les dessins, la créativité, etc. Mais il faut quand même essayer d'être là, et nous savons bien que le parent survivant n'est pas en pleine forme et qu'il n'est pas extrêmement disponible pour cela à ce moment-là. La manière dont on suppose que l'enfant vit aussi son deuil, que nous appelons la « réassignation de rôles » est exigée par l'enfant. C'est-à-dire qu'il va y avoir toute une réorganisation, nous l'avons bien vu ce matin avec la présentation de Cécile Flammant, qu'il va falloir se réorganiser. C'est là où la Fondation OCIRP va jouer un rôle majeur, les assureurs vont jouer un rôle majeur, parce que l'un des facteurs de risque de deuil compliqué c'est, par exemple, quand vous avez une baisse du niveau de vie, quand vous êtes obligé de déménager, de passer d'une grande maison à un petit appartement, d'avoir quelque chose qui change, de changer d'école parce que tout d'un coup on ne va plus avoir les moyens de continuer, ou de vous

séparer de la famille, donc des réaménagements de la vie quotidienne.

Il y a peu d'études sur le deuil compliqué. Je vous donne les résultats d'une étude qui est un peu ancienne, de 2004, sur les adolescents qui ont été, par exemple, confrontés au suicide d'un père. Nous nous apercevons que le deuil compliqué survient surtout quand ils ont le sentiment qu'ils auraient pu faire quelque chose. Nous faisons l'hypothèse que cela va être pareil pour les parents. Quand ils ont un conflit interpersonnel avec la personne qui s'est suicidée, parce qu'évidemment, le phénomène de culpabilité arrive tout de suite, quand ils ont eux-mêmes des antécédents de fragilité et de dépression et puis quand ils ont des antécédents de troubles anxieux dans la famille. Vous allez vous dire, les psychiatres standardisent tout cela. Eh bien, oui, un petit peu.

Éric Bui, dont je vous parlais au début, qui travaillait donc à Boston avec les militaires dans les écoles de leurs enfants, parce que les États-Unis sont un pays qui est en guerre permanente dans le monde entier. Ils ont tous les jours à traiter, à accompagner des familles dont un parent, la mère, le père militaire, a été tué à l'étranger. Une autre étude beaucoup plus récente, avec 63 enfants qui ont été endeuillés d'un parent, et c'est quand même intéressant pour nous, parce que cela sort un peu des représentations que nous avons classiquement : les enfants qui ont perdu un parent suite à une longue maladie présentent des symptômes plus importants de deuil compliqué et de PTSD (*post traumatic stress disorder*) par

« L'un des facteurs de risque de deuil compliqué c'est, par exemple, quand vous avez une baisse du niveau de vie, quand vous êtes obligé de passer d'une grande maison à un petit appartement, de changer d'école [...] ou de vous séparer de la famille, donc des réaménagements de la vie quotidienne. »

rapport aux enfants qui ont perdu, par exemple, un parent de mort soudaine et naturelle. Il y a donc lieu de s'occuper de façon privilégiée des parents et des enfants qui ont des difficultés chroniques, des maladies chroniques ou des maladies qui durent longtemps. Alors, cette étude est à discuter parce qu'il y en a d'autres qui disent absolument le contraire.

Que sont les comorbidités ? Les comorbidités, ce sont les troubles psychiatriques ou les troubles, en général, qui peuvent être associés.

« Dans ces groupes, il se passe beaucoup de choses du côté du soutien entre ces enfants et ces adolescents. »

C'est comme cela que nous parlons aujourd'hui dans le DSM-5. Les comorbidités, ce sont les pathologies ou bien les complications qu'il peut y avoir. Le plus fréquent, c'est le trouble dépressif

majeur, l'usage de substances à l'adolescence. Moi, dans ma clinique, avant même que nous ayons commencé à nous intéresser au deuil, j'avais rencontré plusieurs adolescents que l'on m'adressait pour consommation de cannabis et d'alcool en solitaire, pas de façon festive, je ne cautionne rien, mais je trouve que c'est un peu mieux quand même. C'est un peu mieux quand ils le font de façon festive. Quand ils le font en solitaire, nous avons vraiment l'impression d'une automédication, d'un auto-apaisement par un recours à l'alcool, au cannabis, voire à la pharmacie de la maison, et là, c'est assez inquiétant. Il y a aussi les syndromes de stress post-traumatique, en particulier quand le deuil est survenu dans des circonstances traumatiques, quand l'enfant était dans la voiture de l'accident, quand l'enfant a assisté à des choses compliquées, et quand il y a des circonstances extrêmes, aussi. Moi, j'y pense toujours quand des événements sont relatés à la télévision, qui viennent faire amplification, et les enfants peuvent aller sur Internet voir ce que l'on a dit du décès de leur père, mort en montagne ou ailleurs. Le risque – je pense que tout le monde le sait ici – de suicide est majoré lorsqu'un enfant

est endeuillé et en particulier d'un de ses parents par suicide. Là, il devrait y avoir – cela fait 100 ans que nous le disons – un accompagnement très particulier de ces enfants endeuillés. Nous pouvons voir aussi ce que nous appelons de « simples » souffrances psychologiques, d'autres troubles psychiatriques, les conséquences économiques dont je parlais tout à l'heure et puis des mécanismes d'adaptation ; c'est ce que je disais à propos des psychiatres jamais contents. C'est, par exemple, une espèce d'intellectualisation, d'enfermement dans des réflexions philosophiques, mais aussi, pour un certain nombre d'enfants et d'adolescents, nous en voyons qui sont beaucoup plus empathiques. Nous utilisons des groupes, et ce n'est pas par hasard, parce que dans ces groupes, il se passe beaucoup de choses du côté du soutien entre ces enfants et ces adolescents. Je passe sur les outils parce qu'en fait, ceux que nous pourrions éventuellement utiliser ne sont pas super, et aucun n'a été conçu spécifiquement pour les enfants et les adolescents. Ce sont tous des outils d'adultes qui ont été plus ou moins adaptés.

Sur l'accompagnement, moi, partout où j'allais, dans toutes mes lectures, je lisais qu'avec les enfants dont un parent s'était suicidé, il fallait faire des groupes d'enfants dont un parent s'était suicidé. Nous avons fait une revue de littérature très poussée sur cela, et il y a deux articles, en médecine, sur des études basées sur l'épreuve, menées de façon rigoureuse, y compris des études qualitatives. Ces études ne montrent pas qu'il est préférable de s'occuper de ces enfants dans un groupe dit « spécialisé » plutôt que dans un groupe ouvert. C'est ce que nous avons fait avec des groupes ouverts. Notre seul problème, c'est que maintenant nous sommes un peu envahis, c'est-à-dire que nous avons des groupes avec une dominante de décès par suicide, ce qui pose un peu question, parce que du coup, cette idée du suicide et de la perte dans un contexte souvent traumatique y est très très présente. Aux États-Unis, il y a aussi de très bonnes choses qui marchent bien, qui sont des supports – et là, peut-être que la

Fondation pourra faire quelque chose – sur Internet où les parents et les professionnels peuvent aller se renseigner, trouver des outils, etc. Vous avez par exemple, le *National Child Traumatic Stress Network*, qui est validé aux États-Unis, où nous pouvons voir un peu comment cela se passe. Il y a beaucoup de travaux sur les groupes qui aident ou qui valident, par exemple, ce que nous faisons, etc. Il y a beaucoup de choses centrées sur les thérapies cognitives et comportementales ciblées.

En France, nous avons des approches un peu différentes, mais les gens peuvent aller se documenter, se former, ce qui est très très important, parce que nous ne serons jamais assez nombreux, nous nous en rendons compte : faire venir à Toulouse un enfant de Saint-Gaudens plusieurs fois, c'est très compliqué ; c'est une heure de Saint-Gaudens.

En conclusion : quand est-ce qu'une famille doit chercher de l'aide ? Quand les réactions négatives ont tendance à s'intensifier et à se prolonger dans le temps, quand un bébé, par exemple, bien entendu, montre des signes de retrait, ce qui a été très bien montré par Antoine Guedeney et son équipe, c'est-à-dire un bébé qui ne recherche plus le contact visuel, ou un bébé qui dort trop après un deuil. Il ne faut pas se dire : « *Il n'a pas compris, les bébés ne ressentent pas* ». Un bébé qui a l'air de se replier, il n'est pas en train de devenir autiste, il est peut-être tout simplement en train de vivre un deuil compliqué par procuration. Des insomnies et des cauchemars fréquents ; une perte d'appétit, de poids. Vous allez vous dire : « *C'est bateau* », mais c'est la réalité, un enfant qui s'isole, qui se replie sur soi, qui n'a plus le goût de jouer et de voir ses amis. Chez les adolescents, l'abus d'alcool et de drogue dont j'ai déjà parlé, mais aussi l'absentéisme scolaire qui est un marqueur extrêmement puissant aujourd'hui du mal-être des enfants et des adolescents. Un désintérêt pour l'école. Un enfant qui a tendance, dans ses discours, dans ses jeux, dans ses dessins, à vouloir se retrouver avec le disparu, longtemps après la perte, et qui le manifeste régulièrement, et, bien entendu, avec des

idées suicidaires, éventuellement pour retrouver le défunt.

Je vous dis un mot du dispositif, *Histoire d'en parler*, parce que nous faisons un peu comme les Américains, mais à notre petite échelle. Nous essayons aussi d'analyser l'efficacité de ce dispositif. Ce sont des ateliers qui sont beaucoup basés sur le dessin, sur la créativité des enfants, des ateliers, cela va vous surprendre, qui sont très gais. Les ateliers des parents se passent en même temps dans la pièce à côté, et je donne juste en passant un détail : moi, mon bureau touche la pièce où se passent les ateliers des parents. Ceux des parents qui ont perdu un conjoint n'ont rien à voir, en termes de bruit, avec ceux des parents qui ont perdu un enfant. Dans ces ateliers-là – cela va peut-être vous choquer, ce que je dis, je vous préviens – eh bien, on n'entend rien, je crois que c'est..., il y a une ambiance qui est absolument dramatique. Dans les ateliers des parents qui ont perdu un conjoint, au deuxième atelier, ils amènent l'apéro, je vous jure, ils amènent du saucisson, nous sommes à Toulouse, et ils amènent des trucs un peu comme cela, et il y a une ambiance de folie. Probablement, pour les psys qui sont

dans la salle, avec aussi une dimension de défense maniaque, parce que nous évoquons des choses très compliquées, très douloureuses, etc., avec aussi la satisfaction de savoir que leurs enfants dans la pièce à côté, il y a quelqu'un qui s'en occupe. Cela, je crois que c'est un mouvement, j'insiste là-dessus, un mouvement très important des parents de dire : « *Il faut qu'on s'occupe de mon enfant même si moi je suis submergé* ».

Dans l'étude CAPS qui est soutenue par la Fondation OCIRP, nous avons aujourd'hui inclus 30 familles, 30 personnes sur la totalité de l'étude, puisque vous avez compris qu'il faut mesurer pendant pas mal de temps pour voir s'il y a des complications qui apparaissent, et essayer de déterminer les facteurs qui les provoquent. Ce que nous n'avons pas du tout mesuré, je le dis pour les étudiants et les chercheurs qui sont dans la salle et savent peut-être déjà cela, c'est que nous, nous avons dit « *Nous allons inclure 70 personnes* », et nous avons fait nos calculs statistiques pour démontrer ceci, démontrer cela. Or, c'est très douloureux pour ces familles, très douloureux pour ces enfants de remplir des questionnaires, de rencontrer des psychologues investigateurs. Nous le

« C'est un mouvement très important des parents de dire : "Il faut qu'on s'occupe de mon enfant même si moi je suis submergé". »

respectons, bien entendu. Il y a aussi un biais puisque nous avons plutôt tendance à accepter ceux dont nous nous occupons, parce qu'ils sont certainement un peu en conflit de loyauté vis-à-vis de nous, ils sont reconnaissants et puis nous pouvons nous en occuper, nous pouvons les soutenir. Ceux qui nous sont adressés de l'extérieur ont un peu plus de difficultés. Il y a un autre élément qui me semble très important, ce sont les formations, et je crois que, comme je le disais tout à l'heure, nous ne pourrions pas tout faire. Pour moi, les centres experts qui font tout pour une grande région comme l'Occitanie par exemple, ce n'est pas possible. Nous sommes en train de développer des formations sur l'accompagnement du deuil, etc., et nous avons la surprise de voir qu'il y a énormément de cliniciens, de professionnels qui s'inscrivent à ces formations. À bientôt pour les résultats de ces travaux. Je vous remercie.

SYLVIE PINQUIER-BAHDA

Merci beaucoup de vos présentations.
Et maintenant, la parole est à Hélène Romano.

Discussion par **Hélène Romano**, docteure en psychopathologie (HDR), CPP Lyon Est III, et psychothérapeute

HÉLÈNE ROMANO

Merci beaucoup. Merci à tous, c'était tout à fait passionnant. Donc, j'ai 10-15 minutes pour discuter de tout cela et de comment prévenir les risques du deuil chez les jeunes enfants. Je vais partir d'un postulat, c'est que nous sommes tous très jeunes, pas tous au même niveau, chacun avec notre singularité, nous ne sommes pas tous parents, nous sommes tous enfants, et donc nous sommes tous condamnés à être un jour orphelins. C'est quand même une réalité que nous avons souvent tendance à oublier, avec cette

idée que l'orphelinage concernerait les tout-petits. Perdre un parent quand vous avez 50 ans, ce n'est pas forcément plus facile, perdre un parent très âgé, ce n'est pas forcément plus facile. Et c'est quand même une véritable question sociétale, qui devrait interroger les sociologues aussi. Pourquoi parle-t-on aussi peu des orphelins ? Alors, Magali Molinié a fait cet ouvrage remarquable sur les « invisibles orphelins » en parlant des enfants, mais « invisibles orphelins », c'est aussi du côté des adultes. Nous avons une société

qui désaffecte beaucoup la mort, qui médicalise beaucoup la mort, qui a tendance aussi à dénier beaucoup les troubles des enfants endeuillés, avec cette idée, en effet, que quand ils sont petits, ils ne vont rien comprendre, ils vont oublier, qu'on ne va pas leur dire, parce que cela ne sert à rien, attention, ne dites pas que c'est un suicide, vous allez le traumatiser, etc. Mais on ne se rend pas compte à quel point on les blesse encore davantage ! C'était la première remarque que je voulais dire, et remercier vraiment la Fondation



Hélène Romano,
docteure en
psychopathologie
(HDR), CPP
Lyon Est III, et
psychothérapeute.

OCIRP de faire ce travail considérable sur un sujet tabou, parce que parler d'orphelins, c'est tabou, en France. Nous nous en rendons bien compte quand on est chercheur, quand on est clinicien, même quand on essaye de publier – moi, j'ai publié l'unique article sur les bébés en deuil dans une revue référencée pour lequel il a fallu quatre ans pour qu'il sorte, parce que les collègues disaient : *«Le deuil, chez le bébé, ça n'existe pas»* – qu'il s'agit bien du premier risque d'un enfant orphelin, d'un enfant endeuillé, c'est-à-dire la représentation adultocentrée. C'est le fait de s'imaginer qu'un bébé, qu'un enfant, qu'un adolescent – parce quand nous parlons d'enfant, nous pouvons avoir un tout petit bébé, un ado – va avoir les mêmes façons d'exprimer son deuil qu'un adulte, or c'est la première erreur. Un enfant, un bébé n'a pas la capacité psychique, déjà, de se représenter le temps, de se représenter la mort comme nous, adultes. Avant 9 ou 10 ans, la mort, ce n'est pas pour toujours, ce n'est pas universel, on risque de l'attraper. Il ne va pas exprimer une douleur de chagrin comme nous. Très souvent, ils vont être en capacité de ne pas pleurer devant nous, adultes endeuillés, et en thérapie, de nous expliquer : *«Pour ne pas faire plus de peine aux adultes, pour*

prendre soin». Très majoritairement, les enfants ne se plaignent pas, et les enfants endeuillés, les enfants en souffrance, moins que les autres. Si nous sommes sur cette idée qu'un enfant endeuillé va pleurer, va être triste tout de suite, eh bien on se plante totalement. Le premier risque des enfants orphelins, c'est probablement cette représentation adultocentrée qui viserait à s'imaginer une expressivité immédiate de la souffrance psychique du deuil.

Nous avons beaucoup d'enfants qui vont intégrer progressivement ce que c'est que d'avoir perdu un parent. C'est quoi, de vivre sans son papa ? Sans sa maman ? Alors, quand on a 60 ans, on sait, on apprend ce que c'est, on a des ressources, a priori. En tous les cas, nous en avons plus qu'un bébé. Pour suivre beaucoup de bébés endeuillés, je peux dire qu'un bébé ne va pas comprendre tout de suite. Par contre, il va être très impacté par l'environnement, par les ruptures environnementales, par les ruptures de continuité. Un point extrêmement fondamental, qui a été dit par les collègues, et qu'il est important de rappeler : nous ne pouvons pas prendre soin d'un enfant tout seul. Un enfant seul, ça n'existe pas. Il faut impérativement prendre soin des aidants, des parents, du parent survivant, des grands-parents, des «caregivers», des professionnels et des éducateurs qui vont s'occuper de ces enfants dans les foyers d'aide sociale à l'enfance et autres. Il faut les soutenir, parce que si nous ne les soutenons pas, ils ne vont pas repérer un enfant qui souffre, parce qu'un enfant qui souffre ne va pas forcément avoir des troubles extrêmement envahissants dans un premier temps. L'expressivité du deuil est probablement un des premiers risques pour les enfants orphelins. C'est la banalisation, la stigmatisation, le déni de leurs souffrances. On s'imaginerait que tout de suite, ils doivent être tristes. Alors, s'ils sont tristes tout de suite, cela dérange quand même, mais s'ils ne le sont pas, cela dérange aussi. Mais il faudrait que nous évitions cela, par exemple en milieu scolaire : ce petit garçon qui avait 3 ans, qui a perdu son papa policier qui avait assassiné sa mère devant lui et qui

parlait dans la classe, dans la cour, de la mort de son papa de façon très naturelle, parce que la mort fait partie de la vie ! On va tous mourir, alors le plus tard possible, mais c'est une réalité, et nous devons réintégrer dans nos sociétés la place de la souffrance, de la douleur et de la mort, si nous voulons arriver à trouver les ressources pour dépasser ces épreuves-là. Nous grandissons dans une société d'assistanat et de coton dans laquelle on essaye de victimiser tout le monde, tout en judiciarisant beaucoup de choses, mais sans prendre en compte la véritable blessure psychique, parce qu'elle dérange. Les gens qui souffrent psychologiquement dérangeant ! Vous perdez votre mari, vous avez le droit à deux jours, vous vous mariez, vous avez le droit à quatre jours, vous perdez votre beau-père, zéro jour.

Je me posais la question, tout à l'heure, sur tout le travail remarquable qui est fait par les collègues sociologues : un enfant, la représentation psychique qu'il a, cela a été dit aussi, le système émotionnel qui est mis en place dans le travail auprès des enfants, la place d'un parent – un papa, une maman –, tout cela est très occidental, comme représentation, c'est très juridique. Un enfant peut avoir un père sur l'état civil, c'est assez facile d'être père, sauf si vous êtes stérile, c'est relativement facile. Être papa, c'est relativement plus compliqué. Vous avez des beaux-pères qui sont des papas pour ces enfants. Le beau-père meurt, il s'est occupé de cet enfant pendant dix ans, eh bien cet enfant n'est pas considéré comme un orphelin. Pourtant, psychologiquement, il l'est. Nous voyons qu'il y a un véritable travail à faire sur la représentation de la place pour l'enfant, psychologiquement, de ce que c'est un papa, une maman, de ce que c'est que la perte, parce que le deuil, c'est la perte, ce n'est pas que la mort, et la perte n'est pas représentée pareil. La souffrance face à la perte va avoir des formes différentes. Certains enfants vont comprendre tout d'un coup ce que c'est que d'avoir perdu papa et maman, et ils auront besoin d'en parler avec leurs copains, mais les adultes ne le supportent pas. Donc, ce petit garçon de maternelle, il

« Les gens qui souffrent psychologiquement dérangeant ! Vous perdez votre mari, vous avez le droit à deux jours, vous vous mariez, vous avez le droit à quatre jours, vous perdez votre beau-père, zéro jour. »

a été puni, la main sur la tête pendant toutes les récréations avec interdiction de parler de son parent mort ! Est-ce que nous sommes dans un pays du droit de l'enfant ? Est-ce que nous sommes dans un pays d'adultes qui comprennent ce qu'est la mort ? Non. Et en effet, il y aurait beaucoup à faire sur la formation des professionnels, parce que nous avons cette idée qu'il ne faut pas parler de certains sujets, qu'ils ne doivent pas être abordés. Il ne faut pas parler de la sexualité et de la mort, qui sont deux dimensions fondamentales dans notre vie ! À l'école, on n'en parle pas. Un enfant qui parle de la mort : vade retro satana, et il est puni. Un enfant orphelin, il est stigmatisé. Ils nous l'ont dit, lors de l'étude que nous avons faite, sur les feuilles qu'ils peuvent remplir à l'école, sur profession du père, de la mère : « *Ton père, il est mort, pourquoi tu marques qu'il est mort ? Cela ne sert à rien, tu n'as plus de père* ». Pourtant, le père, sa mort est expliquée. Nous avons le même problème avec les fratries : on perd sa fratrie – cela n'a pas de nom socialement, c'est intéressant en soi : être endeuillé de sa fratrie n'a pas de nom, et tout d'un coup, vous vous retrouvez enfant unique. Vous avez un enseignant qui, pensant bien faire, parce qu'il n'est pas formé, va vous dire :

« – *Mais cela sert à quoi que tu mettes ta fratrie ? Tu es fils unique, maintenant. – Non, j'avais quand même un frère* ». Il est mort, mais il existe quand même psychiquement.

Nous voyons bien comment des adultes, avec beaucoup de bonne volonté, peuvent être extrêmement maladroits. Pour des enfants endeuillés très précocement, j'insisterai sur la question du deuil préverbal, parce que nous sommes très peu de chercheurs à travailler sur le sujet. Nous avons beaucoup de problèmes avec les collègues qui travaillent sur les enfants plus grands, voire sur les adultes, qui nous disent : « *Le deuil chez l'enfant n'existe pas en préverbal* ». Le deuil chez le bébé existe, il n'a pas les mêmes formes, pas la même souffrance, la même intensité, la même expressivité, mais un bébé en deuil, je peux vous assurer qu'il va réagir de façon très très particulière. Il va

comprendre petit à petit, psychiquement, il va se représenter les choses et ce que c'est que d'avoir perdu son parent. En particulier à l'école, où tout d'un coup, la maîtresse dit : « *C'est l'heure des mamans. Cadeau de fête des Mères. Toi, ta mère est morte, ce n'est pas la peine* ». C'est extrêmement violent. Nous avons aussi à prendre en compte, probablement, l'un des risques aussi pour les orphelins, qui consiste à les mettre tous dans la même case : ils sont orphelins. Or, il n'y a pas UN orphelin, mais DES orphelins, parce qu'ils n'ont pas été orphelins au même âge, que certains ont une fratrie, et la fratrie peut être une vraie ressource, que – et cela a été rappelé par la première présentation – les familles sont très différentes, les niveaux psychosociaux sont très différents, les ressources ne vont pas être les mêmes.

« Ton père, il est mort, pourquoi tu marques qu'il est mort ? Cela ne sert à rien, tu n'as plus de père. »

Vous avez des enfants qui ont des grands-parents, il y a des dyades de mères, des communautés qui vont prendre soin de ces enfants, et il y a des enfants qui n'ont plus personne. Je pense aux enfants migrants qui sont en train d'arriver dans des conditions effroyables de deuil, de perte, et en plus de deuil de parents, qui se retrouvent sans rien, sans aucun repère, sans aucune ressource particulière. Il est extrêmement important de se dire : nous ne pouvons pas tous leur proposer la même chose. À chaque fois, il va falloir s'adapter à la singularité de chaque enfant, et c'est un vrai travail d'artiste au sens de l'art de prendre soin de chacun, et de ne pas vouloir stigmatiser, de ne pas vouloir tous les mettre dans le même sac, parce qu'ils ont ce vécu qui fait qu'ils sont orphelins, mais cela ne fait pas leur identité, et ils nous le disent. Les stigmatiser, c'est un risque majeur : en

tant qu'enfants orphelins, cela les fige dans quelque chose, notamment dans un vécu traumatique. Nous avons des enfants qui vont plutôt bien vivre.

J'ai accompagné, ma spécialité étant de m'occuper d'enfants confrontés à des morts violentes, des orphelins du tsunami qui ont perdu père, mère, ou toute la famille. Je pense à un enfant qui est revenu tout seul, qui a perdu sept membres de sa famille. Il allait plutôt bien, entre autres à l'école, qui était son lieu de vie. Quand il est devenu papa, il s'est effondré, et quand, ce jour-là, il a demandé à être pris en charge, on lui a dit : « *Attendez, vous avez perdu vos proches, cela fait 15 ans, cela devrait aller mieux, quand même ; maintenant, passez à autre chose* ». Mais c'était à ce moment-là qu'il avait besoin d'aide ! Un enfant orphelin peut être en très grande détresse psychique tout de suite – cela a été rappelé par le professeur Raynaud et par les autres collègues précédemment –, mais il peut aussi avoir besoin de temps et d'une prise en charge ultérieure. Or, qu'est-ce que nous faisons plus tard ? C'est la double peine, parce que nous avons des professionnels non suffisamment formés pour comprendre que l'expressivité post-traumatique est un temps hors temps. Au moment où cela commence à avoir du sens, c'est le moment où cela va pouvoir être élaboré. Cette représentation adultocentrée est un risque majeur pour les enfants orphelins. Cette idée que les troubles devraient être immédiats, que s'ils apparaissent plus tard, il faut être inquiet. Le deuil n'est pas une pathologie, cela vous a été rappelé : 5 % chez l'adulte de deuils compliqués ; chez l'enfant, à ma connaissance, il n'y a pas d'étude quantitative fiable. Nous avons le deuil compliqué, le deuil pathologique, le deuil traumatique, le deuil post-traumatique, tout cela est complexe. Mais cela montre bien que si vous perdez votre parent à 2 ans, si vous le perdez à 15 ans, si vous le perdez parce qu'il avait un cancer, qu'il a mis six ans à mourir, ou que vous le perdez dans les attentats du Bataclan, eh bien vous n'allez pas vivre les choses pareil. J'accompagne toujours un jeune qui a perdu son père dans les attentats du

Bataclan et qui me disait à quel point il avait honte. Il avait honte parce que du fait qu'il avait perdu son père, il avait l'impression, et d'ailleurs cela lui était renvoyé comme tel, d'être devenu un héros. La même année, dans la classe, il y a eu un enfant qui a perdu son père d'une cirrhose et un autre qui s'est suicidé. Le regard sociétal posé sur les orphelins est aussi, des fois, très survictimisant.

Nous parlions de suicide, tout à l'heure, mais tout dépend des modes opératoires, parce que le corps ne va pas être dans le même état. Vous passez sous le train, je vous passe les détails, ce n'est pas pareil que si vous prenez des médicaments, que si vous vous êtes pendu, que si vous êtes retrouvé tout de suite, ou au bout de huit heures, de huit jours ou jamais retrouvé. Ce n'est pas du tout pareil. Toutes ces questions sur le contexte du décès vont faire que la souffrance du deuil va être différente, et qu'elle peut être très compliquée. Parmi les risques majeurs, il y a cette représentation très adultocentrée et, j'allais dire, très ethnocentrée. Nous pourrions en parler pendant des heures parce que les échelles, les outils comme le DSM-5 et d'autres sont faits par des Occidentaux pour des Occidentaux. Une petite caricature, mais qui vous parlera sans doute. Quand nous essayons d'observer la souffrance psychique des enfants ou leur douleur, nous utilisons à l'hôpital des petites règles de couleurs, qui fonctionnent à peu près avec toutes les cultures. Avec ces règles plus on a mal, plus on grimace. Cela est fait par des Occidentaux. Quand vous êtes de culture asiatique, plus vous avez mal, plus vous souriez. Donc, nous passons à côté de cela. La grande majorité des échelles que nous utilisons pour nos études, sont faites par des enfants occidentaux. Et, entre autres, les étapes du deuil qui ont été proposées par Kübler-Ross ont été faites par une Occidentale pour des Occidentaux à partir de l'analyse des Occidentaux. Quand nous prenons en charge un enfant orphelin, il est très important de savoir de quelle culture il vient. De quelle culture nous parlons. Comment parle-t-on du deuil, de la mort dans son pays, dans sa

famille? Vous pouvez très bien avoir des enfants qui considèrent que la mort du parent va les protéger. Ce n'est pas forcément honteux, de penser cela. Il faut aussi se mettre au niveau de l'enfant pour avoir vraiment une position éthique.

Un point aussi important sur les risques, puisque l'on m'a demandé d'en discuter, c'est la temporalité. Et cela fera partie d'une des questions que j'aurai pour les premiers collègues (ndlr : Nathalie Duriez et Marthe-Marie Ducos-Suares). Nous avons tendance à dire : «*Il faut prendre en charge tout de suite l'enfant*». Ça, ce sont les adultes : «*Tout de suite, tout de suite*». Mais nous avons des enfants qui ont besoin, peut-être, d'une prise en charge plus tard. «*Est-il possible de faire partie des ateliers proposés si j'ai perdu mon parent d'un cancer il y a cinq ou six ans? Ou est-ce que cet atelier m'est ouvert uniquement tout de suite?*» Nous savons bien que le processus du deuil peut être figé. L'enfant peut être en souffrance, il peut être dans un état d'agonie, sans élaboration pendant plusieurs mois, plusieurs années, ce que nous appelons les deuils différés, et à un moment donné, ça lâche : «*Est-ce qu'à ce moment-là, j'aurai le droit ou pas à des prises en charge? Est-ce que c'est pensé dans les prises en charge qui sont mises en place?*».

Autre difficulté, autre risque pour les enfants orphelins, mais j'allais dire pour les enfants lambda et pour les enfants en souffrance psychique de façon générale, c'est cette idée qu'un enfant qui va mal, il parle. Vous avez déjà tous ceux qui ne parlent pas, parce qu'ils sont trop petits, parce qu'ils ont un babil traumatique, parce qu'ils sont handicapés. Un handicapé mental qui a perdu son parent souffre!

C'est juste une précision sur un article que j'avais demandée dans le cadre d'un ouvrage collectif sur le deuil traumatique. Dans la littérature, allez trouver des articles qui parlent du deuil des personnes atteintes de trouble mental, cela n'existe pas, ou quasiment pas! C'est un non-sujet. Un enfant autiste ou un adulte autiste de 40 ans qui perd son parent, je peux vous assurer qu'il va réagir. Cette idée que l'enfant qui souffre parle est une idée qui est un non-sens clinique et ici, je pense que nous sommes tous d'accord : un enfant qui souffre ne parle pas, parce qu'il a honte, parce qu'il a peur, parce qu'un enfant qui est endeuillé, souvent, a théorisé, et parmi les théories, il y a celle très forte de la culpabilité qui prédomine la pensée des enfants, surtout à la période de la prime enfance, où ils ont cette omnipotence de penser que les choses arrivent parce qu'ils les ont pensées, c'est la culpabilité. Ils pensent que papa est mort parce qu'ils ne s'entendaient pas avec lui, à cause de sa propre pensée.

Il ne s'agit pas de lui dire : «*Mais non, tu penses n'importe quoi. Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas de ta faute*». Cela ne l'aidera pas. Mais il est possible d'essayer de l'aider à élaborer ce qu'il y a derrière cela. L'enfant ne va pas vous parler, d'où l'importance de ce qui vous a été présenté, d'avoir des supports de médiation à la parole, parce que si vous attendez qu'un enfant victime, un enfant traumatisé, un enfant victime de maltraitance vous parle, vous allez attendre longtemps. Tout le monde est ravi, content, parce qu'au bout de huit mois, on a enfin une place au CMP (centre médico psychologique), et que l'on a enfin trouvé quelqu'un pour transporter l'enfant jusqu'au grand CHU local qui le prend en charge.

Mais si le thérapeute ne va pas vers l'enfant pour essayer de le com-

«Le processus du deuil peut être figé. L'enfant peut être en souffrance, il peut être dans un état d'agonie, sans élaboration pendant plusieurs mois, plusieurs années, ce que nous appelons les deuils différés, et à un moment donné, ça lâche.»

prendre, s'il ne va pas vers son monde à lui, s'il attend avec cette représentation très occidentale que lui, il sait, et que c'est à l'enfant d'aller vers lui, il va attendre longtemps. L'enfant ne parlera jamais parce qu'il aura trop honte, trop peur de ce qu'on peut penser de lui, parce qu'il va voir dans notre regard, tout d'un coup, l'effroi, l'horreur. Un enfant qui vous décrit un parent qu'il a dé-pendu, qui vous décrit l'état d'un corps, c'est glaçant, c'est horrible, c'est épouvantable. Mais si, tout d'un coup, vous le regardez avec ce regard d'épouvante qui peut être inévitable, s'il n'y a pas un travail de supervision, eh bien l'enfant va se taire pour vous protéger. Il ne parlera pas. Il ne dira pas les choses. Il va rester avec, en lui, ces images qui l'envahissent. Il va développer, comme l'a rappelé le professeur Raynaud, des réactions d'évitement, avec entre autres des conduites addictives, auxquelles j'ajouterai les jeux vidéo.

Nous avons beaucoup d'enfants endeuillés qui se noient, se perdent dans les jeux vidéo, dans des pratiques aussi dangereuses, pour essayer de s'échapper, de se vider la tête, ils nous le disent, de ces images qui les envahissent. Un des risques majeurs, c'est aussi de ne pas comprendre les troubles, l'expressivité temporelle des troubles, de ne pas penser cette temporalité-là.

C'est aussi de dénier socialement ce qu'est le deuil, et ce qu'est la place pour un parent, au sens large, d'accompagner un enfant endeuillé. Quand vous avez un enfant endeuillé et que vous venez de perdre votre mari ou votre femme, vous avez droit à deux jours pour faire tous les papiers, autant vous dire que c'est un cauchemar. Mais si, après, il y a besoin d'accompagner votre enfant, et même de temps pour vous, la seule façon de l'accompagner, c'est de vous déclarer malade. La seule façon, c'est d'avoir un arrêt maladie. La société vous signifie que vous êtes malade de la douleur du deuil de votre enfant. Moi, je me bagarre pour qu'il y ait une véritable reconnaissance politique de ce qu'est être parent, ce qu'est être proche, ce qu'est être un accompagnateur de vie d'un enfant en souffrance psychique, parce qu'il faut du temps à

« Un congé parental qui permette au parent de faire toutes les démarches, d'accompagner chez le psy, chez le pédopsychiatre, chez le médecin, de faire un PAI quand il y a besoin d'aménager des horaires pour éviter des troubles anxieux scolaires, [...] sans que le parent soit stigmatisé comme un parent malade. »

un enfant pour s'en remettre, et pour qu'il existe un congé parental au deuil. Un congé parental qui donne la possibilité au parent de faire toutes les démarches, d'accompagner chez le psy, chez le pédopsychiatre, chez le médecin, de faire un PAI (projet d'accueil individualisé) quand il y a besoin d'aménager des horaires pour éviter des troubles anxieux scolaires, tout cela. Que cet accompagnement puisse se faire sans que le parent soit stigmatisé comme un parent malade. Nous voyons que les risques sont multiples, innombrables, ils vous ont été rappelés. Un enfant orphelin ne va pas forcément, obligatoirement, présenter des troubles inévitablement post-traumatiques, des troubles du deuil, c'est rare. Mais nous connaissons ce qui peut prévenir, pour répondre aux questions qui ont été posées, les deuils pathogènes, les souffrances du deuil. Le professeur Raynaud vous a rappelé que ce qui va pour nous être un deuil particulièrement traumatogène, c'est quand l'intensité de la détresse persiste, quand les troubles sont très envahissants, quand l'enfant n'arrive plus à vivre, quand son devenir est hypothéqué, quand il n'arrive plus à se concentrer à l'école ou qu'il ne pense qu'à l'école, quand il s'isole totalement. Tous ces troubles qui entraînent une rupture dans sa continuité développementale vont nous alerter. Mais sans stigmatiser et en l'accompagnant. Nous savons que si on accompagne l'enfant, si on accompagne ses proches, on arrivera mieux à penser, au sens pérenne, tout ce processus de deuil qui prend du temps. Nous sommes dans une société de l'immédiateté, dans une société où il faut tout faire, tout vite, très vite, mais il y a là un hiatus fondamental : le psychisme a besoin de temps.

Les Américains, qui font beaucoup d'études, vous disent que ce proces-

sus de deuil qui conduit de la perte au fait d'apprivoiser la perte, et non pas de l'accepter, parce que je ne crois pas qu'on l'accepte, jamais, de l'apprivoiser, cela prend deux ou trois ans, selon le type de deuil. Vous imaginez bien que pour certains, c'est plus court, et que pour d'autres c'est plus long, et que pour d'autres encore, c'est toute une vie. Il ne s'agit pas de psychiatriser, de pathologiser, mais d'offrir des espaces, et, comme le fait la Fondation OCIRP grâce aux ateliers qui sont mis en place un petit peu partout, où les enfants comme les adultes peuvent à un moment donné parler, mais pas parler forcément avec des mots, parler avec des supports de médiation, de leur souffrance, de leur colère, de leurs inquiétudes, de leurs théories, de leurs angoisses, sans crainte de blesser l'autre parent. Où l'autre parent pourra à ce moment-là essayer lui aussi de parler de sa propre détresse, de ses angoisses, de ses inquiétudes, de son état d'épuisement psychique, parce que rester parent d'un enfant endeuillé, quand vous êtes vous-même endeuillé, est une épreuve, pour certains, insurmontable, parce qu'il faut rester disponible. Être parent, c'est une belle aventure, je ne veux décourager personne ! Ce n'est pas toujours le nirvana, comme le disait une maman : *« J'en ai pris pour perpète »*. Il fallait y penser avant de mettre la petite graine, oui, nous sommes parents à vie ! Quand votre enfant souffre, il faut être là. Mais être disponible psychiquement, ce n'est pas toujours facile. Et si vous-même vous êtes envahi psychiquement par votre souffrance de deuil, cela va être sacrément compliqué, d'où l'importance de mettre en place différents supports, différents espaces d'étayage. Il y a les associations, les lieux de consultation, des espaces de pensée où la personne se sent moins seule, pour lutter contre cet isolement et lutter contre

cette angoisse d'être incomprise. Un enfant orphelin, très souvent ce qu'il va nous dire quand il grandit, et c'est souvent, même, à 50 ans, l'enfant orphelin qui parle, parce que c'est cette partie blessée de lui qui parle, c'est à la fois cette impression d'avoir été incompris, stigmatisé, jugé, mis à part, traité différemment des autres, de ne pas être « normal » – nous ne sommes pas tous d'accord avec ce terme –, mais de ne pas avoir été considéré comme les autres. Il a besoin d'être considéré avant tout comme un enfant. Pour faire le lien avec les collègues qui sont intervenus, je dirais qu'accompagner au mieux un enfant orphelin, prévenir les

risques, éviter ces deuils qui sont particulièrement traumatiques, douloureux, difficiles, en particulier, nous le savons, quand on perd un parent dans la prime enfance, c'est rendre à l'enfant sa place d'enfant, de sujet, croire en lui. C'est aussi se dire qu'au-delà du deuil et de la souffrance du deuil, il y a peut-être une force de créativité, apprendre des relais, apprendre aussi de cette épreuve-là des choses positives, c'est ce que nous appelons la résilience. La résilience n'est pas l'oubli, c'est apprendre des épreuves et dépasser d'autres épreuves grâce aux ressources qu'on aura repérées, et tout le travail de l'accompagnement

des enfants orphelins, c'est celui-là. Mais ce travail n'est possible que s'il est pensable, à savoir que si les enfants orphelins sont considérés comme des enfants qui ont un vécu spécifique, mais qui restent avant tout des enfants. C'est cela qui évitera d'hypothéquer leur devenir. Je vais m'arrêter là, mais j'aurais voulu poser aux collègues, parce que cela me paraît extrêmement important, cette question de la temporalité. À quel moment peuvent-ils intégrer les groupes? Est-ce que cela est pensé? Quelles répercussions vous pouvez avoir? Et je pense que c'est une question qui se pose aux deux intervenants. Merci.

Questions/réponses

MARTHE-MARIE DUCOS-SUARES

Pour le groupe La petite fille aux allumettes, la temporalité est en effet très importante et les familles peuvent

arriver à n'importe quel temps de la mort du parent. Nous accueillons des familles qui viennent de perdre

le proche, d'autres qui l'ont perdu il y a deux ou trois ans. Cela dépend des besoins et des situations.

JEAN-PHILIPPE RAYNAUD

Nous avons un mode de fonctionnement qui tient compte, justement, de ces variations dans la temporalité. C'est-à-dire que les enfants sont vus d'abord en consultation. En général, nous essayons de faire une consultation en binôme : pédiatre et psy. Pour certains enfants, nous allons très vite indiquer le groupe, pour d'autres, nous allons plutôt proposer – il est vrai que nous avons la chance d'avoir quand même beaucoup de moyens, je le dis juste en passant, parce que nous en demandons encore –, mais nous avons quand même la possibilité de proposer des prises en charge individuelles. Nous avons aussi un réseau

en libéral de psychologues qui se forment, qui ont des compétences et qui accueillent ces enfants en libéral, quand cela est possible, et aussi sur les CMP, les CMPP (centres médico-psycho-pédagogique). Ensuite, moi j'insiste beaucoup là-dessus, je l'ai dit très vite, nous disons beaucoup aux gens : « Vous revenez quand vous voulez et il y a un coupe-file, comme au musée ». Les secrétaires savent que le mot clé, c'est « deuil » ou « Histoire d'en parler ». C'est-à-dire des gens qui disent : « On était venu il y a trois ans, tout allait bien, et là, il y a un souci ». Je suis bavard et j'aurais 10 000 anecdotes, mais par

exemple, moi, j'ai beaucoup d'enfants, dont les parents disent : « Il n'a jamais travaillé aussi bien à l'école avant le deuil, avant la mort de son père. C'est super parce que qu'est-ce qu'il travaille bien à l'école ! ». Et moi, je me dis à l'intérieur : « Aïe! Aïe! Aïe!, il est hyperconforme, hyperperformant, il ne veut pas donner de soucis, etc. ». Et quand les parents rappellent en disant : « Houlala! Il commence à faire des bêtises, etc. », je me dis « Bon, ça y est, nous y sommes! Maintenant, nous allons pouvoir commencer à discuter un petit peu ».

HÉLÈNE ROMANO

Je dois être aussi garante du temps et on m'a demandé juste très rapidement de répondre aux questions posées.

Les étapes de Kübler-Ross sont-elles consensuelles?

Non, plus actuellement, puisqu'elle parlait d'étapes du deuil tel que vous pouvez le lire encore dans certains ouvrages : la colère, l'incrédulité, la phase de dépression. Elle utilisait le terme d'« acceptation ». Nous parlons plus d'adaptation actuellement, et c'est

encore une représentation très ethnocentrique. Vous avez autant de deuils que de cultures, donc il faut juste faire attention et demander. Si on ne sait pas si le deuil est traumatique, qu'il n'est pas adapté, il faut demander aux gens leur culture, ce n'est pas un gros mot : « Dans votre culture, comment des gens réagissent quand vous perdez un proche? Comment cela est fait habituellement? Comment prend-on soin les uns des autres? Et

à quel moment doit-on s'inquiéter? ». Cela vous sert aussi à ajuster un certain nombre de choses.

Paternité et maternité font resurgir l'enfance?

Inévitablement. En termes psychiques, nous parlons du processus de maternité, de paternalité qui, certaines fois, fait que nous devenons parents, et certaines autres, que nous ne devenons pas parents. Mais inévitablement, cela est lié aussi à l'enfant que nous avons

été, ou à celui que nous n'avons pas pu être dans le regard de nos parents. On se construit comme on peut. Inévitablement, quand nous vivons des épreuves de la vie, ce sont des moments de fragilisation, parce qu'un enfant, pour bien grandir, a besoin de se sentir protégé, sécurisé, avoir une bonne estime de lui-même. Nous voyons bien qu'un enfant qui n'a pas eu de proches – je parle au sens large, parents ou substituts parentaux – pour le protéger, pour le sécuriser, pour lui donner une bonne estime de lui-même, et quand il vit des choses difficiles, est beaucoup plus à risque de s'effondrer que celui qui a obtenu cela.

Y a-t-il davantage d'études rétrospectives sur les adultes ayant perdu un parent dans l'enfance et les symptômes éventuels développés par la suite ?

C'est ce que le professeur Raynaud a répondu : nous avons des études essentiellement anglo-saxonnes, alors attention au biais culturel, beaucoup sur les adultes, très peu sur les enfants. Je pense qu'on fera peut-être un lien sur la bibliographie pour que vous puissiez vous y retrouver, mais là aussi, c'est à prendre avec des pincettes, pour reprendre l'expression que j'ai bien aimée, puisque certaines fois, même sur la question du suicide, on vous mélange tout. Le suicide, cela dépend du mode opératoire, cela dépend de la place de la personne au moment de l'acte, de beaucoup de choses, donc avoir un parent suicidé en tant que tel, cela ne veut rien dire parce que votre parent, il a pu se pendre, il a pu se décapiter, il a pu..., vous avez pu, vous, le dé-pendre, vous avez pu l'apprendre par la presse, vous avez pu avoir des images par la presse régu-

lièrement. C'est extrêmement variable au niveau de l'impact, donc au-delà du mode opératoire, c'est véritablement l'ensemble du contexte qui est à prendre en ligne de compte.

Est-ce qu'il existe des séances spécialisées sur les enfants orphelins suite à un décès brutal (rupture d'anévrisme...)?

Je pense que c'est très compliqué et il y a encore beaucoup à faire. Grâce à la Fondation OCIRP, beaucoup a été fait, mais nous avons encore besoin d'elle pour pouvoir mettre en place des pôles de compétences et, en effet, parce que ce qui a été dit par les collègues, c'est tout à fait juste : ce n'est pas la bonne volonté, qui permet de prendre en charge des enfants orphelins. Il faut vraiment être formé. Il faut être très attentif. Beaucoup d'initiatives existent, je pense à Grenoble et aussi à des collègues à Lausanne. Il faut essayer de voir par rapport à vos territoires ce qui peut exister. Il y a des associations, des espaces repères, et je pense qu'avec la Fondation OCIRP, nous mettrons en ligne un certain nombre de ressources. Sur la rupture d'anévrisme, c'est une mort extrêmement violente, qui arrive souvent chez un parent jeune, souvent en présence de l'enfant. Donc c'est aussi particulièrement traumatogène pour le coup, c'est un deuil traumatique : l'enfant a vu son proche mourir. Ce sont des deuils très particuliers, et les accompagnements devraient se faire dans les lieux de réanimation, dans les SAMU ; mais malheureusement, c'est très SAMU-dépendant et c'est très psy-dépendant. Vous avez encore des collègues psy qui considèrent qu'ils n'ont pas besoin de prendre en charge un enfant endeuillé.

Dans les groupes, un enfant sur deux est endeuillé par suicide ; les enfants voient-ils leurs points communs ?

C'est le rôle de certains groupes de parole, en effet, de créer une espèce de communauté d'appartenance là où la mort, le deuil, a entraîné une rupture du sentiment d'appartenance. Et j'insiste, il faut impérativement que les gens qui animent ces groupes soient formés pour éviter les contaminations, pour contenir, le professeur Raynaud le disait, des réactions certaines fois d'agressivité qui peuvent nous surprendre et faire que ce groupe soit thérapeutique. S'il n'y a personne à la barre, cela part dans tous les sens. Il faut aussi pouvoir anticiper la réaction des enfants. Entendre que d'autres enfants sont passés par là, qu'ils ressentent la même chose, cela les aide à comprendre qu'ils ne sont pas fous, parce que très souvent, c'est ce qu'ils nous disent. Ils ont l'impression d'être fous, de ne plus être normaux, parce que la société leur renvoie cela. En plus, il faut qu'ils aillent voir le psy, donc en plus, aller voir le psy : c'est bien que cela ne tourne pas rond. Il faut aussi que notre société bouge ; là, il y a du boulot, sur la représentation du psy ! Je pense que seront mis en ligne des points et des communications, certains ouvrages qui ont été faits par les uns et par les autres qui expliquent bien, de façon peut-être plus clinique et beaucoup plus précise, ce qu'est un deuil compliqué, un deuil traumatique, ou un deuil post-traumatique, ce n'est pas du tout la même chose. La clinique du deuil chez l'enfant selon les âges, là aussi, ce n'est pas du tout la même chose.

MARTHE-MARIE DUCOS-SUARES

Si je peux compléter par rapport à une question autour des études rétrospectives. Il y a un article qui recense pas

mal d'études, comme celle de Mintek et Flahault³, en 2015, qui explique bien, en fait, les difficultés de l'enfant une fois

devenu parent à s'occuper lui-même de ses enfants, et il y a plusieurs études, voilà, rétrospectives, à l'âge adulte.

SYLVIE PINQUIER-BAHDA

Merci, merci beaucoup à vous pour vos interventions. Merci beaucoup, Hélène, de votre discussion et de vos éléments complémentaires des inter-

ventions. Nous vous proposons une très courte pause de cinq minutes ! Nous nous retrouvons à 11 h 20 grand maximum pour ouvrir la session 2 :

« Vécu et subjectivité d'orphelins, acteurs et logiques d'action ».

3 Mintek, M., & Flahault, C. (2015). Perdre un parent dans l'enfance : état des lieux des connaissances théoriques et des enjeux cliniques. Description et enjeux de la perte d'un parent dans l'enfance. *Bulletin du Cancer*, 102 (3), 287-294.

HÉLÈNE ROMANO

Juste deux minutes, parce que j'ai été extrêmement rapide, en particulier par rapport à l'Éducation nationale, parce que j'ai donné l'exemple d'enfants qui étaient survictimisés par le contexte scolaire. J'insiste sur le fait que les enseignants font un travail extrêmement difficile, et qu'il y a un véritable problème de formation initiale puisque la mort n'y est pas abordée, et qu'inévitablement, certaines fois avec beaucoup de bonne volonté, ils disent ou ils font des choses qui sont complètement à côté. L'idée, ce n'est pas du tout de les stigmatiser. Moi, je travaille beaucoup avec eux, justement, pour les former. J'écris beaucoup pour leur transmettre un certain nombre de choses, mais il y a encore un travail considérable à faire pour que la mort puisse être comprise, accompagnée, pour les enseignants.

Avoir un enfant endeuillé, c'est très compliqué, cela réactive aussi pour eux des choses très difficiles. Il y a des personnes ressources en milieu scolaire, et la réforme sur la place des psychologues permettra, je le leur souhaite, en tout cas, d'avoir une meilleure reconnaissance et de pouvoir intervenir plus en amont. En termes de formation, de prévention, d'accompagnement des enseignants, mon propos n'était pas du tout de fustiger l'école, bien évidemment. J'ai insisté sur la question de la formation, et – cela avait été dit par le professeur Raynaud – sur le fait que l'école est souvent le lieu où l'enfant va pouvoir vivre comme avant. Cela va être une ressource résiliente extrêmement forte pour lui. Mais je pense qu'il faut aussi que nous sortions du déni et de l'idéalisation. Pour les adultes, les

enseignants, comme les parents et les éducateurs, être attentifs à ce que l'enfant orphelin a vécu et l'aider et le soutenir sans formation est très compliqué. Cela nécessite aussi une véritable réflexion sur la formation initiale des professionnels du milieu scolaire qui font ce qu'ils peuvent et qui font le maximum, mais sont des fois très seuls dans leur classe. Bien évidemment, il y a des psychologues, parfois des infirmières, un médecin pour je ne sais pas combien d'établissements scolaires. Si on avait aussi la volonté de mettre en place une véritable médecine de santé scolaire et universitaire, c'est-à-dire, dans chaque école, un médecin, un infirmier, un psychologue, je pense que nos enfants endeuillés iraient mieux.

Session 2. Vécu et subjectivité d'orphelins, acteurs et logiques d'action

EMMANUELLE ENFREIN

Sans plus attendre, nous allons passer à la deuxième session sur la thématique « vécu et subjectivité d'orphelins au regard des acteurs et des logiques d'action ». J'ai donc le plaisir d'accueillir, pour cette session, Martin Julier-Costes, socioanthropologue et formateur à l'Institut de formation en travail social d'Échirolles, dans la région lyonnaise, dont le projet vise

à repenser l'accompagnement des orphelins à partir de la trajectoire et de l'expérience vécue d'enfants de parents décédés. À ses côtés, Sylvain Kerbourc'h, sociologue, responsable scientifique du pôle Études et Recherche de la Fondation qui, en repartant des résultats de l'enquête « École et orphelins » que la Fondation a menée en partenariat avec l'Ifop,

va intervenir sur la circulation de l'information entre enseignants et la parole des élèves orphelins. Pour discuter de ces deux communications, Philippe Bataille, sociologue, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, va animer ensuite la discussion.

(Re)penser l'accompagnement des orphelins à partir des trajectoires et de l'expérience vécue d'enfants de parent(s) décédé(s) – Martin Julier-Costes, socioanthropologue et formateur, ERA/IFTS Échirolles

MARTIN JULIER-COSTES

Merci beaucoup, Emmanuelle, merci à la Fondation OCIRP, aussi, de m'accueillir et d'avoir financé un projet d'étude qui touche à sa fin, puisque cela fait à peu près 18 mois que nous avons démarré ensemble. Je voulais commencer cette intervention en remerciant effectivement toutes les personnes qui ont accepté d'être interrogées et qui ont participé à cette étude. Ce n'est pas un vain mot puisque je travaille sur ces thématiques-là depuis une quinzaine d'années et que celle des orphelins, à la base, je ne la connaissais pas bien, et là, au fur et à mesure des entretiens, j'ai découvert, aussi, avec des collègues que je vous présenterai, des personnes avec une énergie assez impressionnante, pour « faire avec » cet événement particulier et ses conséquences. Cette conférence, via tous les travaux présentés, et le rapport que nous remettrons aussi, est une des manières de les remercier et de leur restituer un petit peu de ce qu'ils ont accepté de nous donner par leur témoignage.

Je suis socioanthropologue, et cela a été clairement, aussi, une volonté du

Conseil scientifique de la Fondation OCIRP de faire appel à d'autres personnes que des psychologues ou des psychiatres pour avoir un autre point de vue sur ces questions-là. Je me situe donc bien dans ma discipline, qui est à mon avis complémentaire des apports de la psychologie, de la psychiatrie et d'autres, mais qui va parler d'un autre point de vue et qui va produire d'autres résultats et d'autres connaissances sur cette thématique. Je vais essayer de jouer ce jeu-là, dans un esprit de complémentarité, pour éclairer autrement la trajectoire de personnes qui ont eu à vivre la perte d'un parent, ou les deux.

Nous sommes partis d'un constat, puisque je suis formateur dans un institut de formation pour des travailleurs sociaux, qu'effectivement, cette question était relativement peu pensée dans les institutions du travail social, et que c'étaient plutôt des initiatives personnelles ou de certaines équipes qui permettaient à certains endroits de créer des choses assez extraordinaires. C'était finalement très peu pensé, ou en tout cas très peu organisé dans les institutions. Nous



nous sommes dit : « Allons-y », faisons quelque chose d'exploratoire, avec des entretiens semi-directifs et des ateliers de réflexion – j'y reviendrai – où nous associons orphelins, professionnels et proches d'orphelins que nous faisons travailler ensemble sur ces questions.

Pour nous, c'était vraiment très important, de donner la place aux acteurs concernés, de près comme de loin, de les questionner et de partir vraiment de leur expérience et de leur vécu. Je dis « on » puisque je ne suis pas tout seul et qu'effectivement, c'était une équipe composée de trois socioanthropolo-

Martin Julier-Costes, socioanthropologue et formateur, ERA/IFTS Échirolles.

« Nous avons entendu le discours de personnes qui tentent progressivement de redevenir acteurs de leur vie, de reprendre la main. »

gues, donc moi-même, Charlène Feige et Julien Grange, mais non spécialistes ou experts de ces questions-là, alors que moi, je les traite depuis plusieurs années, par rapport au deuil. Je précise aussi – parce que cela a été une question dans la méthodo de recherche – que ces deux socioanthropologues sont orphelins de père.

Cela a été un enjeu dans notre déroulement de recherche. Je vous dis cela, car dès le début, nous avons expérimenté ce que nous appelons entre nous « un dispositif expérimental de réflexivité », puisque nous avons invité une des psycho-

logues de notre établissement à venir faire de l'analyse de la pratique pour sociologues qui travaillent sur le rapport à la mort et au deuil. Ce n'est pas l'objet d'aujourd'hui, mais c'est aussi une petite originalité. Clairement, méthodologiquement, c'est un outil fondateur essentiel qui, au long des 18 mois, nous a fait travailler et vraiment réfléchir autrement à notre sujet. Méthodologiquement, c'est devenu une évidence, d'associer l'analyse de la pratique pour des chercheurs en sociologie sur un thème tel que celui-ci.

Grosso modo, nous sommes partis sur des choses très classiques en socio et en anthropo, à savoir des entretiens semi-directifs avec un échantillon contrasté d'orphelins – je reviendrai sur le terme – où, volontairement, nous ne cherchons ni l'exhaustivité, ni la représentativité, mais la diversité et où nous faisons avec ce que nous trouvons et les volontaires qui veulent bien venir nous parler. Ce sont des limites méthodo, je ne parle que des entretiens avec les personnes que nous avons interrogées et que nous avons rencontrées. Nous pourrions ainsi penser l'ensemble, mais en restant limités à ces personnes-là. C'est là-dessus que je base mon intervention.

Une première phase avec 25 orphelins précoces, ayant perdu un parent

avant l'âge de 25 ans, avec des entretiens qui ont duré en moyenne entre 2 heures et 4 heures 30, et évidemment, qui ont été retranscrits et analysés. Une seconde phase, comprenant des ateliers collectifs. Nous avons fait aussi une quinzaine d'entretiens avec des professionnels de la CAF d'Isère, des psychologues locaux, des associations locales, et autres. Après ces entretiens individuels, nous avons mené des ateliers collectifs, où, trois matins de suite, nous avons invité des volontaires à venir parler de cette question-là, avec, déjà, des résultats en cours, suite à la première phase, et pour discuter encore un peu plus de choses qui émergeaient des entretiens individuels. Nous faisons discuter les orphelins, les proches, parents, éventuellement cousins, meilleurs amis, etc., et des professionnels, CAF, ASE, travail social, volontairement, en nous disant : « *C'est cette confrontation-là qu'il va être intéressant d'explorer avec les personnes concernées* ». J'y reviendrai.

Je réprécise, aussi, le cadre de cette étude : c'est une étude qualitative. Elle reste humble, sur un échantillon restreint de personnes qui nous a fait penser et réfléchir ces questions. Menée en Isère, donc c'est local, et non représentatif de ce qui peut être fait en France. Elle nous donne cependant quelques clés de compréhension. Surtout, et là pour faire le lien avec la table ronde précédente, nous ne sommes pas des thérapeutes. Une chose essentielle et qui va revenir aussi dans la production des résultats : je ne suis pas, en tant que socioanthropologue, pris dans quelque chose de l'ordre de : « *Il faut que je soigne ou que j'établisse un diagnostic envers les personnes que je rencontre* ».

C'est un point de vue, qui oriente à la fois mes questions et ma manière de les comprendre. Cela apporte d'autres choses. Nous nous retrouvons aussi évidemment sur des éléments similaires. Mais cela est très important : je ne me situe pas, en tant que chercheur, comme quelqu'un qui a à produire un soin, un diagnostic ou qui est dans une visée thérapeutique vis-à-vis des personnes que je rencontre. Nous avons vu, observé, entendu et recueilli le discours de personnes

qui tentent, bon an, mal an, malgré tout, dès qu'elles sont confrontées à la perte d'un parent ou des deux, de progressivement redevenir acteurs de leur vie, de reprendre, d'une certaine manière, la main, et là, je cite une des personnes : « *D'en faire quelque chose dans leur vie* ». Dans ces entretiens semi-directifs, nous avons eu des personnes entre 19 ans et plus de 50 ans, qui nous parlaient d'événement dans les années 1980, ou au contraire d'événements très récents d'il y a deux ans. Nous pouvions aussi croiser et avoir des expériences sur le long terme, en tout cas le discours de personnes qui ont vécu cela il y a très longtemps ou alors de manière plus récente. C'est là où, pour nous, cela se compliquait assez vite pour identifier des leviers et des freins, parce que pour les uns, la famille va être un levier – si l'on pense en termes de préconisation, de travail avec la famille – et que pour d'autres, elle est un frein total. C'est pareil sur le fait d'assister ou non aux funérailles, où nous avons des entretiens où c'est : « *Super, on les a encouragés, c'était formidable* », et d'autres qui ont dit : « *Mais surtout pas* », ou : « *J'ai très mal vécu le fait qu'on m'impose ça* ».

Effectivement, sur de nombreux points d'appui, nous avions tout et son inverse, avec une ambiguïté et des paradoxes assez importants, sur des aspects qui étaient à la fois soutenant et complètement étouffants : par exemple, sur le retour à l'école, sur la place des enseignants, celle des psychologues, des proches, des amis, ou encore à propos du village ou du quartier. C'est pareil sur les propositions ou les suggestions à en parler, ou à – et c'est un terme qui est revenu beaucoup – avancer. Beaucoup de personnes que nous avons interrogées parlent souvent de : « *Il faut avancer. Il faut avancer. Il faut avancer. Il faut avancer* ». Selon les situations, les personnes vont pouvoir le vivre comme étant une injonction à parler et une injonction à avancer, qui les freine beaucoup pour certains, et d'autres, pour qui c'est plutôt bien vécu et cela les aide. Nous pouvons identifier des soutiens, mais qui sont autant de freins pour d'autres. Cela complique la question de l'action, évi-

demment. Par contre, ce qui ne fait pas soutien à certaines époques de leur vie, peut faire soutien à d'autres : *«Je refuse catégoriquement un accompagnement psychologique; par contre, 10 ou 15 ans après, c'est quelque chose qui m'est nécessaire et dont je m'empare»*. Idem sur la demande, par exemple, de certains orphelins, de refaire 15 ans après un rituel pour leur père décédé. J'avais déjà vu cela dans d'autres enquêtes, où nous revoyons des personnes qui demandent expressément de faire un rituel, même 15 ans après. Cela peut être aussi un enseignant qui, à un moment est très très maladroit, et à un autre va être, justement, au bon endroit où la personne a besoin qu'il soit. Nous avons vraiment ces deux aspects.

Reprendre la main et essayer d'en faire quelque chose, mais avec des trajectoires qui, même si on y arrive – nous savons que cet équilibre est précaire – sont toujours banales. Effectivement, nous voyons très bien des individus qui arrivent à vivre avec, à en faire quelque chose, mais qui vont, dans plusieurs sphères de leur vie, être sur la brèche et vraiment pas du tout sûrs d'eux parce que cela peut revenir tout au long de leur parcours. Clairement, nous avons des troubles identifiés depuis longtemps, mais avec les moments charnières que sont l'adolescence, c'est classique, la naissance du premier enfant et le fait de devenir parent, qui peuvent faire émerger le trouble, également la coïncidence des âges, c'est-à-dire atteindre l'âge de son parent décédé et/ou voir ses enfants atteindre son propre âge quand le parent est décédé. Ces moments charnières, effectivement, peuvent être des occasions, précisément, de rebasculer complet, et de retour du trouble, et des occasions, ou pas, de reconstruire son histoire et un nouvel équilibre face à un désordre et ses conséquences. Ce sont des moments charnières que nous identifions tous, mais qui sont vraiment facteurs, en tout cas dans les entretiens, de crise pour les personnes qui nous en parlent. De manière un peu moins intense, des questions de transition émergent aussi : entrée dans la vie étudiante ou professionnelle, déménagement,

mise en couple, réussite, obtention d'un diplôme ou autre, peuvent être des occasions de retour de ce trouble, mais qui ne vont pas être nécessairement, dans les entretiens en tout cas, vraiment source de crise.

De manière plus diffuse dans le quotidien, et ce sont les parents qui nous parlent surtout de cela, c'est que le cas le plus typique, ce sont les personnes qui ont une angoisse constante vis-à-vis des autres et de la perte des autres. Beaucoup de parents nous ont parlé, vis-à-vis de leurs enfants, de leur volonté de sursécuriser, surprotéger et contrôler l'espace et les risques potentiels de perdre leurs propres enfants, et d'avoir, évidemment, des stratégies pour surmonter ces angoisses-là et bien les confiner à un endroit pour éviter que cela réémerge. Finalement, nous sommes toujours dans un équilibre très précaire, au risque que quelque chose réémerge et que cela conduise à quelque chose d'assez significatif. Ce n'est pas valable dans tous les entretiens, mais cela se retrouve assez bien, et a un sens, à savoir que tous ont une manière assez particulière d'envisager la vie et d'être au monde. C'est ce que nous avons pu identifier comme étant un rapport vis-à-vis de la Vie, avec un grand V, entre méfiance et défiance. Beaucoup d'entre eux et d'entre elles, soit se méfient de la vie, soit s'en défient, ou un peu des deux. Ils sont plutôt, à un moment de leur existence, très méfiants vis-à-vis de la vie qui peut justement leur ravir ce qui leur est cher ou les êtres qui leur sont chers. Ils vont s'en méfier, ou alors, volontairement, être constamment dans une dynamique de défi. Ce rapport défiance-méfiance est plus intense à certains moments de la vie, et peut être un peu oublié à d'autres, mais va toujours pouvoir, éventuellement, réémerger. Ce sont un peu des figures idéales typiques que nous pouvons dresser d'un certain profil assez significatif, qui ressort des entretiens. Ce que nous retenons, c'est que d'un événement destructeur – et cela a été notre précepte de : comment est-ce que ces gens-là sont capables, aujourd'hui, de me raconter et me dire qu'ils sont toujours présents ? –, bon an, mal an, ils ont réussi malgré tout,

jusqu'à maintenant, à survivre à cet événement et à ses conséquences. D'un événement destructeur, ils ont réussi à faire quelque chose de fondateur, et ils y tiennent, tous et toutes, et cet événement-là est moteur de ce qu'ils font, et de ce qu'ils sont, en tout cas de comment ils se définissent et de qui ils disent qu'ils sont puisque nous avons eu un maître de cérémonie des pompes funèbres, une infirmière, des formateurs, des formatrices, des psychologues, etc., beaucoup de gens qui vont en faire quelque chose consciemment et d'autres un peu moins consciemment. Mais quand nous analysons les entretiens, c'est : *«Je suis le professeur des universités sur le risque, spécialiste du risque»*. Je ne suis pas psy, mais quand même, le lien est assez facile à faire sur : effectivement, je me préviens des risques. Dans ces discours, cette personne-là a compartimenté sa vie pour maîtriser le risque.

Quelques constats. Les personnes que nous avons interrogées n'ont pas eu ou ont peu eu d'accompagnements spécifiques. Les travailleurs sociaux que nous avons interrogés n'interviennent pas sur ou avec les orphelins, mais sur et avec la famille. C'est un point essentiel que nous verrons dans les préconisations. Mais il n'y a pas d'intervention sur l'enfant, ou l'adolescent, ou le jeune adulte. Non, c'est la cellule familiale qui prime, pour la CAF Isère. Ce n'est peut-être pas pour toutes

les CAF, et cela reste à préciser. Les travailleurs sociaux que nous avons rencontrés ont plus besoin d'être formés sur le deuil, certes, mais aussi sur la sociologie de la famille, qu'ils connaissent un peu plus que les questions autour de la famille, et qu'ils puissent avoir des temps entre eux de réflexivité pour réfléchir aux situations. Généralement, les travailleurs sociaux sont assez bien formés et peuvent intervenir sur tout

« D'un événement destructeur, ils ont réussi à faire quelque chose de fondateur, [...] moteur de ce qu'ils font, et de ce qu'ils sont. »

type de situation ; de deuil oui, mais aussi potentiellement bien plus complexes que le seul fait de perdre un parent ou les deux.

Nous avons identifié clairement un manque de visibilité non pas des orphelins, mais des associations et des acteurs ressources en local. Cela rejoint un constat national, à savoir que personne n'a entendu parler des associations sur l'écoute, sur le deuil, etc., que sont Écoute deuil, JALMALV – je suis à Grenoble, JALMALV a été créée à Grenoble –, même chez les travailleurs sociaux, à part à la CAF. La question est donc : *« Que font les associations pour se rendre visibles ? Comment soutient-on aussi des associations pour qu'elles soient visibles et connues ? »*. Nous ne sommes pas sur l'enjeu de rendre visibles des orphelins, mais sur celui de rendre visibles des associations et des personnes ressources. Un des constats que nous avons faits, c'est que les jeunes adultes sont également concernés puisque nous avons rencontré des assistantes sociales du CROUS de Grenoble et de Chambéry qui nous disent : *« J'ai plein d'orphelins qui viennent pour des bourses. Je suis confrontée à cette problématique-là dans mes accompagnements »*. Pour nous, c'était aussi, entre guillemets, une découverte. Évidemment, il existe des choses à l'école. Je n'y reviens pas. Mais elles sont peu concertées et elles peuvent être aussi bien fantastiques qu'assez délébiles vis-à-vis des personnes que nous avons interrogées. Les interviewés ont plébiscité, sans que nous leur demandions trop, le fait de témoigner auprès de personnes non soignantes qui les observent, selon eux, justement non pas comme des patients ou des personnes à soigner. Nous avons recueilli des discours de personnes différentes par rapport à la table ronde de ce matin, et qui nous disent d'autres choses. Ce sont peut-être les mêmes, mais elles vont tenir un discours différent. Nous sommes allés chercher, aussi, autre chose dans leur discours. Elles ont découvert qu'effectivement, elles étaient plusieurs à être dans la même situation, et qu'au fond, elles se pensaient toutes similaires. Or, dans les entretiens, dans les ateliers, plu-

sieurs ont pu réaliser que leurs situations étaient effectivement très singulières et pouvaient différer du tout au tout.

Pour terminer, dans les axes et dans les préconisations qui émergent de ces résultats, il y a plusieurs questions qui se posent, par exemple celle de nommer quelqu'un « orphelin ». Pour nous, dès le départ, c'était problématique. Dans l'appel à témoignages, nous n'avons pas dit *« vous êtes orphelin, venez nous parler »*. Volontairement, nous avons dit : *« Vous avez perdu un parent ou les deux, venez témoigner »*. Une personne sur deux, quasiment, qui nous contactait disait : *« J'ai appris que j'étais orphelin à la cafète »*. Dans les ateliers, évidemment, nous les avons fait parler en disant : *« Mais*

« La question est celle de la reconnaissance et du fait qu'ils se sentent inaudibles, pas entendus. »

pourquoi "orphelin", cela vous rebute autant ? Pourquoi c'est aussi repousser ? ». Pour certains, c'est repousser, pour d'autres, c'est très aidant, parce que, enfin, à 50 ans, il y a un terme qui met un mot sur mon expérience. Beaucoup d'autres nous disent : *« Je déteste ce mot et je ne me définis pas comme un orphelin, et je ne veux pas qu'on me définisse comme un orphelin »*. C'est donc là une suggestion dans les préconisations et dans l'action, c'est qu'effectivement, ne serait-ce qu'en termes de communication, quand nous nommons « les orphelins », nous n'allons pas atteindre forcément l'objectif initial qui serait de toucher toutes les personnes concernées par la perte d'un parent ou des deux. Nommer un individu « orphelin » pose problème, sans conteste. Idem sur la question de la visibilité. Ce n'est pas une question de visibilité, non, non. La Fondation OCIRP, éventuellement, utilise le terme de visibilité parce que c'est à la mode,

mais la question est celle de la reconnaissance et du fait qu'ils se sentent inaudibles, pas entendus. Ce qui est quand même largement différent en termes de terminologie et aussi de catégorie d'actions. Comment est-ce que nous intervenons auprès d'eux ? C'est déjà en essayant de nommer autrement et de ne pas nous tromper de problématique. Ce n'est peut-être pas quelque chose autour de la visibilité, mais de la reconnaissance et de l'audibilité de leurs thématiques. Évidemment, c'était à éprouver, mais cela s'est validé. Nous avons rencontré beaucoup de personnes concernées.

Dans tous types d'action et de préconisation, comme à l'école, comme ailleurs, si vous ne sollicitez pas les personnes concernées, l'enfant, si vous ne le prenez pas à part avec son parent, etc., pour discuter de comment est-ce qu'on le réintroduit dans la classe, par exemple, suite au décès d'un parent, là vous vous mettez éventuellement « une balle dans le pied ». En effet, si je ne pense pas, ou si je ne prends pas le temps de penser en amont avec la personne concernée, l'enfant et son parent ou ses parents, effectivement, il est évident que vous mettez l'enfant en difficulté, ainsi que vous-même dans la classe, et les autres élèves. C'est l'exemple de la classe, mais c'est pareil dans tout type d'institution avec des enfants. Dernier point qui fait un peu écho à ce matin sur le statut de la parole des enfants, puisque nous avons dit que : *« Les enfants, c'est important, ce sont des acteurs, etc. »*. Nous, volontairement, dans le processus de recherche, nous nous sommes dit : *« Nous n'allons pas aller chercher des enfants mineurs, parce que cela va poser problème légalement. Nous allons devoir nous faire des comités d'éthique en veux-tu, en voilà sur le "mon Dieu, le statut de la parole, etc." »*. Étant dans le milieu du travail social et étant en lien étroit avec l'ASE, nous n'avions pas le temps de nous confronter aux réticences des professionnels, qui peuvent être justifiées, pour leur expliquer : *« Nous pouvons parler avec des enfants qui viennent tout juste de vivre la perte d'un parent »*. Pour un socioanthro-

pologue tel que moi, cela ne pose aucun problème éthique ni déontologique. Mais au niveau législa-

tif, au niveau du sens commun et en sciences sociales, il peut être compliqué de montrer patte blanche pour

questionner la parole des enfants et avec les enfants. Cela pose question, aussi. Je vous remercie.

Comme le battement des ailes d'un papillon : circulation de l'information entre enseignants et parole d'élèves orphelins – **Sylvain Kerbourc'h**, sociologue, chercheur membre associé au Cadis-EHESS/Fondation OCIRP

SYLVAIN KERBOURC'H

Bonjour à tous. Je vais, à la suite de Martin, vous parler de l'enquête « École et orphelins », qui a été menée en partenariat avec l'Ifop en 2016. Très rapidement, parce que je ne vais pas passer dix minutes sur la méthodologie, juste 30 secondes, cette enquête porte sur la situation d'élèves orphelins à l'école en France, et s'intéresse également aux pratiques des enseignants et des professionnels de l'éducation, puisque nous avons fait deux questionnaires, l'un pour chaque population. La méthodologie est basée sur un questionnaire en ligne, complété d'entretiens individuels faits par les psychosociologues de l'Ifop. Nous avons réussi à obtenir 1083 réponses d'élèves et adultes devenus orphelins au cours de leur scolarité, ce qui est très bien puisque je vous rappelle que la population des orphelins n'est pas une population dite « captive », que nous pourrions trouver soit dans une enquête déjà créée, soit auprès d'une structure déjà établie. Nous avons reçu 940 réponses de professionnels de l'éducation, et grâce à l'Ifop, disposons d'un panel représentatif d'enseignants du collège et du lycée. Le principal mot à vous dire, c'est que sur la population des orphelins, nous avons 90 % d'élèves de moins de 25 ans et que nous retrouvons dans cette enquête les grands profils de la population des orphelins, notamment sur leur type, entre orphelins de père, orphelins de mère et des deux parents et sur les causes des décès. Quelques éléments de contexte des situations des orphelins à l'école qui sont loin d'être un épiphénomène. Bien qu'elles ne soient ni connues ni identifiées comme singulières, les enseignants font régulièrement l'ex-

périence des situations d'orphelinage, puisque nous avons 62 % qui ont, dans leur classe, un élève orphelin, qui devient orphelin au cours de l'année scolaire. Quand nous les interrogeons sur leur carrière, cela monte à 72 %. C'est aussi un événement qui se produit le plus souvent à l'extérieur de l'école, soit en vacances, soit pendant le week-end, et cela va poser un certain nombre d'incidences sur la manière dont l'école s'en saisit. Un autre élément extrêmement important, notamment sur la prise en compte de cet événement, du côté des orphelins, c'est le retour à l'école qui est jugé extrêmement rapide puisque 42 % ne sont absents pas plus d'une semaine, et même 31 % ne manquent pas du tout l'école. Ce retour à l'école est craint par les élèves qui sont 44 % à ne pas vouloir y revenir. Parallèlement, nous pouvons faire le lien avec les 42 % d'enseignants qui constatent davantage d'absences.

Si j'en avais le temps, je vous présenterais d'autres résultats, mais au-delà de ces premiers résultats, je peux vous donner un ensemble de conclusions. C'est d'abord que la vie des élèves – mais cela est bien connu – ne s'arrête pas aux portes de l'école, et quand ils vivent ce type de situation, ils l'emmènent aussi le matin avec eux à l'école. Finalement, il est vrai que c'est un non-sujet pour l'école, pour l'institution scolaire, même s'il ne faut pas généraliser tous les cas, car il y a certaines écoles où les choses sont faites, mais dans l'ensemble, c'est plutôt un non-sujet. Pour autant, l'école n'échappe pas à cette question, puisque cela peut concerner ses propres personnels, ses enseignants et puis, dans ce cas précis, aussi le parent d'un élève, voire un élève. Dans



tous les cas, ce type d'événements concerne l'école aussi bien du point de vue de son traitement institutionnel que par les pratiques des professionnels de l'éducation. Ce dont nous pouvons nous rendre compte, c'est surtout que ne rien faire est une impasse – ce qui ne veut pas dire qu'il faut faire tout et n'importe quoi – parce que dans ces cas-là, les conséquences du décès du parent (ou des parents) sont vécues et subies par les élèves orphelins seuls. Nous pouvons faire ressortir l'idée qu'ils sont souvent dans une situation d'isolement et de solitude vis-à-vis de cette expérience et que justement, en partageant cette expérience-là, ils se resituent aussi dans une certaine normalité vis-à-vis d'autres. Ce contexte prend tout son sens, en particulier par rapport aux modes d'information des personnes sur ces situations, ce dont je vais vous parler maintenant.

Le degré d'information sur les situations d'orphelinage au sein de l'école est un élément essentiel pour leur prise en compte par l'ensemble de la communauté éducative d'un établissement. Pourtant, c'est quelque chose qui se fait de manière peu for-

Sylvain Kerbourc'h, sociologue, chercheur membre associé au Cadis-EHESS/Fondation OCIRP.

malisée, et même aléatoire, ce qui a des conséquences sur la capacité des enseignants à pouvoir les soutenir, et donc, sur les conditions du retour à l'école de ces élèves. Lorsque l'information est donnée assez rapidement aux enseignants qui ont un élève orphelin dans leur classe en cours d'année scolaire, ils sont seulement 51 % à être informés par la direction ou le directeur de l'établissement, et 30 % par leurs collègues. Les enseignants disent être avertis par le parent restant à 20 %, appelé dans d'autres articles «parent gardien», et les élèves eux-mêmes déclarent à 13 % aller voir l'enseignant et en parler avec lui. Parallèlement, les parents, eux, indiquent de manière très majoritaire, à 90 %, informer l'établissement de leur enfant, donc une des personnes de leur établissement, sans plus de précisions sur son statut ou son rôle.

Le corollaire de cette circulation de l'information, c'est le caractère discrétionnaire et interpersonnel de la prise en compte des situations d'élèves orphelins qui est de mise dans le mode de communication et de prise

de parole entre les interlocuteurs qui interviennent dans ces situations. C'est-à-dire que, par exemple, la direction va parler à des enseignants, et au collègue et au lycée, cela va être principalement le professeur principal. Les ensei-

gnants vont parler avec des collègues ou avec l'équipe pédagogique et, éventuellement, avec d'autres adultes, voire un peu, pour certains, avec la famille. Et ces différentes configurations peuvent être soit exclusives, soit cumulatives.

Du côté des élèves orphelins, ils sont 74 % à en parler hors de l'école, ce qui est plutôt une bonne nouvelle, et principalement à leurs proches. Ils restent quand même 39 % à vouloir en parler à l'école. Quand nous regardons avec qui ils voudraient en par-

ler, c'est d'abord à leurs pairs, c'est-à-dire à leurs copains d'école, alors qu'avec les enseignants, cela doit être de l'ordre de 10 % seulement.

Les deux premiers constats que nous pouvons faire et qui s'imposent, c'est que nous avons un émiettement de l'information sur la survenue du décès d'un parent. Telle personne va l'apprendre au détour d'un café, d'un repas pris avec une infirmière. Nous avons aussi une segmentation des interlocuteurs qui se parlent. Nous constatons que tout le monde est au courant de la situation d'un élève, tout le monde, vraiment, est au courant. C'est aussi ce dont se rendent compte les élèves quand ils reviennent à l'école. Mais personne n'en parle. Or, informer n'est pas communiquer, c'est aussi justement considérer que ce que je viens de dire est un impensé institutionnel. C'est-à-dire que les enseignants vont vous parler assez rapidement de défaut de communication, comme cet enseignant qui dit : «*Je ne suis pas persuadé que le chef d'établissement soit au courant, et si c'est le cas, cela ne descend pas, ce n'est pas formalisé, ce n'est pas mis en place, on l'apprend comme ça, de façon fortuite – comme je le disais – parce qu'il a changé de comportement, parce qu'on a mangé avec l'infirmière à la cantine*».

La connaissance de ces situations se faisant de manière fortuite, certains enseignements vont l'apprendre beaucoup plus tard dans l'année, autour de situations assez banales. Ces défauts de communication imposent aux enseignants d'être mis devant le fait accompli face à un élève qui, d'un seul coup, va craquer en cours ou en aparté, et se retrouver dans de mauvaises postures professionnelles, ne pouvant pas anticiper leur mode de soutien. Certains enseignants sont alors en décalage avec ce que ces élèves sont en train de vivre. C'est ce que dit cette enseignante à propos d'élèves qu'elle ne voyait au lycée que quelques heures par semaine : «*En fait, c'est vers moi que la jeune fille s'est tournée quand elle a appris le décès de son papa. Je vous avoue que je n'ai pas trop bien su quoi faire, mais moi, je n'étais pas spécialement au courant de la longue*

maladie, donc j'ai un peu débarqué de ma planète».

Cette absence d'informations empêche les enseignants de remplir une partie de leur rôle de soutien à ces élèves, ce que certains considèrent aussi comme un travail empêché, qui constitue une remise en cause professionnelle et personnelle. C'est pourtant dans le cadre de ce rôle de soutien qu'ils en viennent même à pallier le manque de concertation que nous constatons. Cet enseignant le dit : «*Il n'avait pas été là pendant deux semaines, c'est moi qui me suis retrouvé à dire qu'il n'était pas là parce qu'il était à l'enterrement de son père. Il vit une situation qui est quand même très compliquée, et là-dessus, l'école, au lieu de le soutenir, l'accable. Tout cela sur un défaut de communication, c'est-à-dire qu'il y a une personne qui avait l'information et qui ne l'a pas communiquée à d'autres*».

Ce type de moments est assez redouté par les élèves. Il est même pointé du doigt, car il alimente leurs craintes du retour à l'école : «*Est-ce qu'on va me poser des questions ? Est-ce qu'on va me demander de justifier mes absences ?*». Pour certains, c'est quand même un sentiment d'injustice qui va combiner retard scolaire à combler, tristesse, chagrin de la perte du parent (qu'il ne faut pas oublier) et manque d'empathie de leur école face à ce qu'ils vivent. Par la non-anticipation des modes de circulation de l'information sur ces situations particulières, le traitement institutionnel aboutit à considérer le décès d'un parent comme un événement banal, au même titre que d'autres situations. C'est pourtant par la manière dont est gérée l'information que vont pouvoir s'adapter et s'ajuster les enseignants par leurs attitudes ou leurs réactions, et plus largement, aussi, tous les autres personnels d'une école. Ce ne sont pas simplement les enseignants qui sont confrontés à ces élèves, ou qui peuvent les soutenir. Du fait de l'absence de cette information, ils vont parfois faire des gaffes malgré eux, en demandant la signature des deux parents pour un document administratif, menacer de convoquer les parents et notamment le parent décédé en cas de compor-

«La vie des élèves ne s'arrête pas aux portes de l'école, et quand ils vivent ce type de situation, ils l'emmènent aussi le matin avec eux à l'école.

tement sanctionnable ou d'absence ou de retard en cours, ou encore ne pas, parfois, repousser un sujet prévu dans un programme d'histoire ou de sciences et vie, ne sachant pas qu'un élève est concerné, par exemple, par les risques du tabac. Un ensemble de situations qui bien souvent pourraient être évitées dans la mesure où la prise en compte de ces situations pourrait être anticipée. D'autant que pour certains enseignants, il existe bien un cadre institutionnel.

Je vous lis une citation pour, vraiment, donner un peu d'épaisseur à tout ce que je raconte. Cet enseignant dit : *«Alors, dans une situation bien gérée, on a le décès qui survient. Quand le décès survient, si la vie scolaire et l'administration font leur travail correctement, il y a contact avec la famille, donc ça ne se passe pas du tout au niveau des profs. Il y a l'entretien avec la famille puis il y a l'infirmière scolaire qui a un rôle pivot avec un lien avec l'équipe de direction, avec la vie scolaire, le CPE. C'est eux qui sont à l'origine des entretiens. Et après, c'est simple, l'information est redonnée au professeur principal qui, lui, redonne l'information à ses équipes et ce qui fait que tout le monde est au courant»*. Et surtout, il souligne : *«En fait, il y a aussi une concertation en haut, et qui permet aussi au professeur principal de faire une concertation avec ses collègues»*. Il dit, finalement, que cette information est assez simple, mais dans les faits, cela n'est pas aussi simple.

Il faut se rappeler que l'institution scolaire est aussi un cadre normatif, dans lequel nous pouvons identifier plusieurs postures de la part des enseignants. La première, c'est que les enseignants font souvent référence à un principe d'égalité. C'est-à-dire qu'ils vont coupler la situation de l'orphelin avec la prise en compte de l'altérité de cet élève, c'est-à-dire les éléments de sa différence, et nous allons avoir une position bienveillante qui oscille entre *«Je vais le soutenir, je vais prendre en compte sa situation, je vais prendre en compte peut-être ses moments d'hésitation, de tristesse»* et puis en même temps *«Il ne faut pas trop que je le différencie des autres élèves, parce que lui*

ne le veut pas, mais parce que moi je ne peux pas non plus, parce que les autres élèves vont me dire "ce n'est pas juste, untel a eu un traitement de faveur, il a pu ne pas faire ce devoir"». Il y a aussi cette idée de retour à la vie normale. Ils sont plutôt bienveillants et ils oscillent entre ces deux pôles. Il y a d'autres enseignants qui sont plutôt sur une posture un peu de mise à distance, et qui vont, eux, se mettre, disons, derrière leur identité professionnelle, et nous avons certains enseignants qui l'assument très bien et disent en substance : *«Moi, tant que je ne vois pas de changement sur ses résultats scolaires, tant que je n'ai pas l'information, je ne vais pas aller la chercher»*. Nous avons quand même, dans ces positionnements, et je parlerai d'une troisième posture tout à l'heure, un risque entre soutenir et ne pas être complètement équitable avec les autres, entre le risque de favoritisme et surtout celui de stigmatiser les enfants, qui passe par le respect de leur parole, et savoir s'ils veulent en parler ou pas. Nous avons certains enseignants qui ne sont pas très à l'aise et ont une autre posture. Ces enseignants qui redoutent ces situations sont quand même 54 %, et ils vont sortir cet événement des préoccupations de l'école. Pour essayer de renforcer le pouvoir d'agir des enseignants, nous pouvons parler de quatre formes de reconnaissance, ou quatre registres de reconnaissance. La première, c'est d'abord reconnaître les conséquences avérées du décès d'un parent. Cela fait partie des grands résultats de cette enquête puisque tout le monde observe un impact négatif sur la scolarité des orphelins, que ce soient les enseignants à 75 %, les parents, ou les élèves eux-mêmes. Cela se joue sur deux niveaux : sur le rapport au travail, leur attitude et leurs résultats, et puis également sur leurs relations sociales. Les plus de 15 ans, qui ont un peu plus de recul, pour certains, voient aussi un impact sur le long terme, j'y reviendrai tout à l'heure. Les conséquences qui sont assez visibles sont des difficultés de concentration en classe, d'apprentissage, de participation, et des résultats en baisse. Je peux vous dire aussi que vis-à-vis des autres, 66 %

« Tout le monde observe un impact négatif sur la scolarité des orphelins, que ce soient les enseignants à 75 %, les parents, ou les élèves eux-mêmes. »

se sentent différents, 20 % vont avoir tendance, ils le disent, à se mettre en retrait, 10 % disent subir des moqueries, et 5 % de la violence.

Deuxième registre de reconnaissance, et c'est aussi un élément important de cette enquête, il s'agit du paradoxe des élèves orphelins qui, finalement, veulent que cela se sache, mais ne veulent pas à avoir à en parler. Pour les enseignants, c'est tout un juste équilibre à trouver : *«Est-ce que l'élève que j'ai dans ma classe veut en parler? Est-ce qu'il ne veut en parler qu'à moi? Est-ce qu'il faut en parler en classe avec les copains? Est-ce qu'il faut attendre qu'il soit sorti pour informer les autres copains de sa situation?»*. C'est vraiment tout un tas de questionnements avec lesquels ils bricolent. En même temps, il faut penser la situation du moment, en fonction – et cela a déjà été abordé – des temporalités, de ce que cela produit plus tard. Il y a un témoignage qui illustre bien cela. Caroline, âgée de 21 ans, dont la mère est décédée en 2009, décrit rétrospectivement cette tension identitaire qui façonne le paradoxe des enfants orphelins. Elle dit : *«Quand c'est arrivé, je ne suis pas allée en cours pendant une semaine. Mon père a fait quelque chose que j'ai vraiment apprécié par la suite, mais à cette époque-là, je n'étais pas du tout d'accord avec lui : il a prévenu mon professeur principal et mon CPE qui se sont concertés et ils ont fait une annonce en classe, quand tout le monde était là, moi je n'étais pas là. Voilà, ils ont mis au courant tous les élèves qui ensuite m'ont tous écrit un mot ou une lettre. Sur le moment, je n'étais pas du tout d'accord parce que je n'avais pas envie d'attirer l'attention sur moi, et puis en fait, par la suite, je pense que c'était plutôt positif parce que du coup, personne ne m'a posé de question sur mon absence, je n'ai pas eu à expliquer des choses que je n'avais pas envie d'expliquer»*.

Pour raccourcir le propos, le paradoxe des élèves orphelins a aussi pour fonction, à la fois de ne pas être exposé au regard des autres et à la fois de se protéger de ses propres émotions, de ses propres fragilités, que ce soit de la tristesse ou de l'inquiétude, mais aussi, les plus de 15 ans le disent, de la perte de confiance. Plus de la moitié des plus de 15 ans disent éprouver aussi de la culpabilité, 44 % parlent de culpabilité, et pour certains orphelins, c'est aussi à 20 %, de la honte. Ils sont dans une situation un peu incertaine et le regard d'autrui à l'école peut être très déstabilisant, un regard dont ils doivent maîtriser les éléments.

Troisième registre de reconnaissance, qui pointe la nécessité de reconnaître les interlocuteurs légitimes pour parler – et nous nous rendons compte que les enseignants sont reconnus comme tels. D'ailleurs, cela tombe bien parce qu'une des postures majoritaires chez les enseignants est celle d'être dans de bonnes dispositions vis-à-vis de ces élèves. À la fois, ils vont les soutenir, comme je le disais, être sensibles à leur attitude en classe, à leurs résultats. Ils vont aussi essayer d'agir au sein de leur établissement, plus ou moins facilement, mais nous voyons bien qu'ils ne font pas rien. La plupart estiment que ce sont des situations qui font partie de leur fonction et de leur rôle, et là nous quittons un peu la question de l'identité professionnelle pour rejoindre l'identité personnelle, et ils le disent assez souvent dans les témoignages que l'on a eus.

Une seconde forme de cette reconnaissance concerne leur besoin de formation, comme l'explique Yann, enseignant en français et anglais en lycée public en Aquitaine : « *Quand on a des élèves dont les parents sont morts [...], on est démuni. On ne sait pas trop comment réagir. On ne sait*

pas s'il faut prendre la parole, s'il faut en parler, s'il faut se taire. Au cas par cas, on se débrouille toujours, mais si on avait quelques billes, des notions de ce qu'il vaudrait mieux éviter de faire ou qu'il est préférable de faire, ce serait pas mal. Depuis que je travaille dans ce lycée, je crois qu'il n'y a pas une année où je n'ai pas été confronté à la disparition d'un élève,

« C'est aussi le rôle des enseignants, d'orienter ces élèves pour qu'ils se donnent le droit de parler. »

soit par accident, soit par suicide, ou les parents qui décèdent ou des collègues qui décèdent. Ce sont des situations compliquées à vivre avec les élèves et dont on ne peut pas savoir, a priori, ce qu'on doit faire si on n'a pas quelques formations ou données disponibles ». Cette citation explique bien, justement, qu'ils bricolent, qu'ils font avec leur bon sens. Ils sont beaucoup à compter sur leur vécu personnel. Mais à certains moments, cela ne suffit pas, et ils ont besoin de connaissances, d'informations, de gestes à produire. Qu'est-ce qu'il faut dire ? Comment faut-il le dire ? À quel moment ? Quels sont les repères que nous pouvons identifier ?

Le quatrième registre de reconnaissance que nous avons, c'est reconnaître – et cela a été un peu évoqué ce matin – les aides qui existent et qui sont finalement peu connues ou peu présentes. Il est vrai que nous parlons, par exemple, des médecins scolaires, mais il y a d'autres aides peu connues

ou peu utilisées. Il y a même, nous le voyons chez des élèves orphelins, une forme d'autocensure à y recourir : « *Je n'ai pas osé, je ne savais pas que cela existait, puis en même temps, je n'y ai pas pensé* ». Or, c'est aussi le rôle des enseignants d'orienter ces élèves pour qu'ils se donnent le droit de parler. Sans que ce soit quelque chose de très protocolaire, ce qu'ils appellent de leurs vœux à travers ces besoins de formation, ce besoin d'aide et d'identification des ressources disponibles, c'est une espèce de protocolisation de la manière dont nous gérons et dont l'institution scolaire traite ces questions. Il ne s'agit pas d'une solution clé en main, absolument pas, mais cette idée de protocole va permettre d'identifier qui parle, qui est légitime pour parler : est-ce que c'est le directeur ? Est-ce que c'est l'enseignant ? À quel moment parle-t-on ? Quels mots dit-on ? Quelle relation maintient-on avec la famille ? Et comment tient-on compte de son avis ? Certains avis de famille peuvent être acceptés par l'école, mais l'école a aussi son rôle à jouer vis-à-vis de ses propres élèves et ses propres membres. Ce cadre ou ce protocole institutionnel serait une sorte de vade-mecum, capable de donner des repères communs et de tenir compte des situations au cas par cas. Pour conclure, nous avons, dans cette logique d'action qui part de l'information et va aux modes d'action des enseignants et de leur soutien, un passage de l'information à une circulation réticulaire entre acteurs, c'est-à-dire en réseau. L'enjeu est de pouvoir anticiper et coordonner les différents acteurs, soutenir le rôle des enseignants, qui sont quand même très attentifs à ces situations. Cela leur évite de se retrouver en porte-à-faux et complètement en décalage avec leurs élèves. Je vous remercie.

Discussion par **Philippe Bataille**, sociologue, directeur d'études Cadis-EHESS

PHILIPPE BATAILLE

Merci aux organisateurs de m'avoir sollicité pour cette journée sur un sujet où je n'ai pas de compétences particulières, mais où j'aimerais intervenir en sociologue, et le faire ici, à l'école, à l'EHESS. Je vous remercie, au titre de l'institution, d'attirer notre attention sur des sujets aussi difficiles qui mobilisent autant de disciplines – plusieurs ont été citées ce matin – et probablement aussi de solliciter les historiens, les démographes, toute cette dimension que l'école sait travailler.

Je voulais parler avec un ton un tout petit peu différent parce que je ne suis pas ici en tant qu'auteur d'une étude, chercheur, je n'ai pas tout ce matériel qui vous a été donné. J'aimerais peut-être, sans surplomb, et surtout sans décalage, réinterroger, en quelque sorte, les idées qui sont maintenues connues, en disant ceci, et qui sera un mot de conclusion dans quelques minutes : ne faut-il pas considérer l'enfant comme un sujet politique et critique ? Cette dimension est aussi absente à l'intérieur même de l'institution, qu'elle soit parentale, parfois, mais encore plus scolaire et, au-delà, dans ce qu'on peut appeler la vie civique, la vie politique, c'est-à-dire cette dimension du sujet politique qu'on appelle un citoyen. N'y a-t-il pas dans tout ce que nous entendons par rapport à cette population que nous avons du mal à mesurer, à cibler, ou même à définir en termes d'âge, mais que nous appelons ici les orphelins, n'y a-t-il pas une difficulté dès le départ ? C'est que si nous ramenons l'orphelin à l'enfant, l'enfant est lui-même déjà assez déficitaire en termes de reconnaissance politique, au moment même où, pourtant, nous parlons d'affiliation, d'éducation, de transmission des savoirs, mais pas seulement, des civilités, aussi, et de la connaissance que nous pouvons avoir de la place que nous avons dans une société dans laquelle, précisément, en

tant qu'enfant, on est appelé à participer et à évoluer. Je le redis : n'y a-t-il pas une question qui nous interroge sur, traditionnellement, le déficit de reconnaissance politique du sujet politique et critique qu'est un enfant dans notre société ? La difficulté se redouble puisqu'en effet, la population des orphelins ne fait pas une communauté, au sens où Sylvain Kerbourc'h, ici, a pu l'étudier sur les sourds, à travers, là encore, une histoire, mais qui peuvent à un moment donné apparaître dans l'espace public, déchirer le voile de l'ignorance, pousser effectivement l'audition ou l'attention à leur situation, faisant que les orphelins ne sont pas ce qu'on appelait à partir de 1917 les pupilles de la nation, puisque le sang parental n'a pas coulé dans le fleuve national. Il n'y a pas cette dimension collective d'emblée qui fait apparaître effectivement une population et un vrai problème, à savoir l'enfant sans parents.

Je vais faire quatre ou cinq points en deux minutes maximum. Mais dans cette trame, et avec cette question qui s'impose à moi en tant que sociologue, je voulais dire que j'ai été saisi en lisant les documents, et c'est cela qui m'avait vraiment arrêté, j'ai été saisi parce que je me situe, moi, habituellement, comme sociologue, de l'autre côté, c'est-à-dire du côté du parent malade, atteint d'un cancer – encore une fois Sylvain a fait des études dans ce domaine – et en soins palliatifs. Ce qui m'a saisi, en lisant les documents, que ce qui arrivait à l'enfant était exactement ce qui souciait le parent, l'inquiétait, ayant conscience qu'il avançait vers la mort et qu'il était appelé à disparaître, et qu'il exprimait un certain nombre, c'était évident, d'angoisses, de peurs, mais aussi une certaine tristesse qui parfois tournait à des malades, y compris, cela a été dit ce matin avec



Philippe Bataille,
sociologue,
directeur d'études
CADIS-EHES.

le professeur Raynaud, de la part des services qui prennent en compte cette dimension. Je ne dis pas que nous pouvons assurer un accompagnement, mais la logique d'accompagnement a quand même pénétré l'institution hospitalière, pour le coup, à travers les soins palliatifs, mais pas seulement, à travers même, je dirais, la philosophie du soin, la philosophie du rapport à l'autre.

Visiblement, nous avons progressé, mais nous ne sommes pas encore arrivés à faire les choses très bien. Nous retrouvons dès ce moment-là ces mots qui viennent heurter la scène un peu plus tard : c'est l'information, la notion de dialogue, la notion de communication, tout cela, c'est tout de suite. Les parents qui se savent partir – et c'est ce que je découvrais en entrant dans les documents – c'est essentiellement de maladies graves et de maladies qui font ce que nous appelons en statistique des morts prématurées. Nous retrouvons, du reste, la structure des inégalités sociales puisque ces morts sont aussi inégalitaires du point de vue de la structure sociale, et spécifiquement sur le cancer, et dans certaines formes de cancer et sur certains genres. Nous avons cette équation, cette alchimie, dans laquelle se trouvent l'enfant et ses vis-à-vis, en particulier la société, ici l'institution scolaire, qui doit se positionner évidemment, et il y a beaucoup, beaucoup de maladresse. Je le redis, ce qui m'a saisi dans la lecture des documents, c'est qu'il arrivait, finale-

**« Ne faut-il pas considérer l'enfant
comme un sujet politique et critique ? »**

ment, à l'enfant exactement ce que le parent qui part craignait, y compris par rapport à la solitude.

Sur ce premier point, j'aimerais mettre un mot qui n'a pas été utilisé – je n'en connais pas toutes les ressources, mais je crois les deviner – c'est la question du récit, de la mise en récit. Comment construit-on son récit ? Le récit peut être écrit à la fin de l'odyssée, mais l'odyssée dont nous parlons ici, c'est celle du Vendée Globe, avec une solitude totale dans des mers déchaînées, et pourtant, il faut construire un récit. C'est une forme de propriété de soi. C'est une forme d'élaboration, de construction en tant que sujet politique, que de parvenir à la mise en récit d'événements que nous devinons tous ici comme étant évidemment dramatiques. Je termine ce premier point en prenant une notion que j'utilise souvent dans mes travaux, qui est celle du sujet vulnérable – mon séminaire, ici à l'EHESS, s'appelle « sociologie du sujet vulnérable », je ne développe pas plus – y compris ce qui a été dit par rapport à la reproduction des inégalités. Il y a, avec les enfants orphelins, qu'il y a des situations d'inégalité profonde qui contribueront par la suite à la stig-

matisation, voire à leur différence par rapport à leurs petits camarades. Il faut savoir que les vulnérabilités ont ce charme, ou ce défaut fou, qu'elles sont cumulatives et interactives, qu'elles viennent s'ajouter les unes

aux autres et que d'être différent en plus d'être vulnérable, c'est aussi couper les chances d'être un jour un sujet et un acteur. Il y a une espèce d'agrégation, de cristallisation, qui probablement empêche ou gêne ce maillage, ce tuilage, ce récit de soi. Je ne dis pas qu'il est possible, mais au moins les équipes soignantes le tentent, entre l'événement que va être la mort, le décès, le départ d'un parent, et celui d'être le survivant. Passer d'enfant à une forme de survivance par rapport à celui qui part, qui en partant craint d'emporter une part de son enfant, en

sachant aussi que l'enfant qui voit son parent partir sait qu'il y a une part de lui qui est partie et qu'il ne la retrouvera pas. Cela fait qu'à des âges différents, cette notion de deuil du parent a toujours une qualité particulière, une difficulté spécifique qui est aussi sa dimension, qui est mon deuxième point, celle de la confiance de soi.

Ce deuxième point, vous l'avez dit, je vais reprendre le terme, par rapport à la sociologie, l'évènement lui-même, la perte, le décès, dans un instant, je dirai la mort et je rejoindrai d'autres communications qui soulignaient la difficulté d'aborder la question de la mort, le sujet, l'évènement, la peur. La mort, effectivement, ce n'est pas que nous n'en parlons pas, ce n'est pas seulement que c'est un tabou, c'est que c'est un évènement que nous ne souhaitons pas, que nous repoussons, et qui, lorsqu'il s'abat, au fond, casse toute la dimension sociale du sujet. C'est pour cela que j'en appellerai à la dimension politique. C'est un évènement phénoménologique en soi. Vous ne savez plus dans quel ordre les choses se rangent et c'est vraiment probablement pour cela que nous pouvons faire remonter la dimension des émotions, mais c'est aussi à partir de cet évènement, dans cette dimension événementielle, dans cet ordre qui s'est défait, dans cette phénoménologie de l'instant et de la situation dans laquelle vous avez à vous reconstruire comme sujet. C'est-à-dire comme être conscientisé, et surtout un sujet en rapport avec les autres, et plus encore dans la dimension institutionnelle, qui est une activité de régulation, précisément, de ces relations à travers, ici, un projet d'éducation, ou un autre. Il y a ce que j'appellerai une nouvelle variable sociologique en parlant de cette dimension de l'altérité, de la conscience de soi, avec sa différence en rapport aux autres. Je défendrai l'idée d'une réflexibilité politique, c'est-à-dire d'élaborer les éléments de conscience de soi, à partir de la conscience que nous avons que les autres ont de soi. C'est une interaction, mais on y entre de manière plus forte, parce qu'on est conscientisé sur une dimension qui n'appartient pas aux autres, mais qui pourtant vous construit dans le regard qu'ils portent sur vous. Ce n'est pas que ce soit compliqué,

mais je pense que les enfants ont un talent dans cette nouvelle variable sociologique qui est effectivement d'agir, de se nommer, en conscience de la manière dont les autres les voient. D'où peut-être cet effet repoussoir de la notion d'orphelin, cette défaillance dans une forme d'identification ou d'autoreprésentation, d'appropriation d'une catégorie qui est celle que les autres ont dans l'esprit, dans leur administration, dans leur regard, mais qui n'est pas la vôtre. Mon ami Danilo Martuccelli (sociologue) parlerait probablement de décalage dans l'univers intellectuel dans lequel il est, il parlerait d'épreuve. Moi, je parlerai d'expérience totale. C'est une expérience totale qui vous saisit totalement et à laquelle vous devez faire face à partir, précisément, de la conscience que vous avez de la conscience que les autres ont de vous pour élaborer votre chemin, votre récit – pour reprendre mon premier point – à partir de la conscience de soi.

Cette réflexibilité politique, et c'est mon troisième point, nous amène à une dimension que vous avez évoquée, je crois, qui est, au fond, la dimension conflictuelle que nous pouvons avoir dans notre rapport au monde, et plus encore lorsque nous évoluons dans des institutions. Nous pouvons reconnaître que, même si le vocabulaire a évolué, les objectifs, les chartes, les bonnes conduites, les bonnes pratiques, placent le sujet au centre de l'action, qu'il soit un malade, un élève ou un justiciable. C'est cette idée de la démocratie sanitaire, de la démocratie scolaire, eh bien, nous voyons que nous en sommes loin. Nous avons évolué, sans aucun doute, dans les institutions, dans cette tendance un peu substitutive que l'école peut avoir pour prendre la place des parents sans être disposée à endosser leur dimension et leur qualité affectives. Nous sommes dans ce gap, historiquement parlant, sociologiquement parlant. Les recherches ou les travaux sur les enfants orphelins nous le disent bien. L'enfant n'est pas un sujet dans l'institution scolaire. L'enfant n'est pas un acteur politique de premier plan des relations dans lesquelles il est entraîné en milieu scolaire. Et ma question serait celle-ci : au fond, quel acteur est l'enfant orphelin ? Quel

« L'enfant qui voit son parent partir sait qu'il y a une part de lui qui est partie et qu'il ne la retrouvera pas. »

acteur politique est l'enfant orphelin? Qu'est-ce qui dérange? Qu'est-ce qui fait la difficulté de la situation, étant entendu qu'elle se répète? Un par classe! Nous avons eu des chiffres, ce matin, tout à fait convaincants. Ce sera mon dernier point. C'est peut-être, effectivement, la question de la mort. Le fait de non pas porter la mort, mais d'avoir été en rapport avec la mort. Le deuil, il y a une littérature très conséquente sur le deuil, qui a beaucoup évolué ces 20 dernières années en rapport, précisément, avec des activités de santé, de médecine, et parfois plus spécifiquement de soins palliatifs, mais cette littérature nous l'indique : nous sommes loin, aujourd'hui, sociologiquement parlant, d'avoir construit, sinon une représentation, sinon une construction collective, du moins une connaissance de ce que fait la mort à celui qui doit y survivre, et plus particulièrement lorsqu'il est un enfant. L'approche tente de redonner une

perspective sociologique à ceux qui très vite peuvent, sinon, être repris dans un trop-plein psychologique. Et pour le faire, c'est ma proposition de départ, il y a lieu, pour moi, de construire une dimension plus politique à tous les enfants. Et peut-être que la situation spécifique, non communautarisée et non communautarisable des orphelins, nous dit qu'il y a un manque, un déficit, une défaillance, une négligence, et peut-être même une responsabilité, voire une culpabilité des institutions et, d'une manière générale, de l'ordre social pour n'aborder une situation comme celle de l'enfant endeuillé par la perte d'un parent de manière prématurée que par le seul prisme des émotions. Il faut à la fois s'en saisir et entrer dans l'ordre des émotions pour en dégager une connaissance critique, politique, scientifique qui relance la perspective sur l'enfant tel un sujet politique, tel un acteur, faisant que l'enfant n'est pas

« Qu'est-ce qui dérange ? [...] C'est peut-être, effectivement, la question de la mort. Le fait de non pas porter la mort, mais d'avoir été en rapport avec la mort. »

simplement un élève ou un consommateur, mais il est aussi un être à aborder comme un sujet, comme un acteur, conscient non seulement de sa situation, mais très conscient, et c'est cela que vos travaux me disent, et je m'arrête là, très conscient de la conscience que les autres ont de lui. Et cela, pour moi, c'est une variable sociologique nouvelle, qui dégage précisément la catégorie d'acteur et de capacité d'agir en rapport avec sa propre histoire, dont je dis que nous rendons impossible la mise en récit pour les enfants.

Questions/réponses

EMMANUELLE ENFREIN

Un grand merci à vous trois pour vos contributions. Je propose de passer à quelques questions/réponses et quelques remarques : une étude du Crédoc indique que 33 % des

Français en deuil ont été soutenus par une association, et 97 % ont trouvé ce soutien irremplaçable, c'est important de le dire. Le point de vue d'une association, dans la salle : « C'est un

travail constant, de communiquer pour que l'existence de nos ateliers enfants et groupes de parole parents soient connus par les familles. Ce n'est jamais fini, comme travail ».

MARTIN JULIER-COSTES

Si je peux intervenir là-dessus, parce que je pense que c'était par rapport à ce que j'ai dit, effectivement, je partage cela. Après, comment est-ce qu'en termes de soutien financier, politique, on soutient et on œuvre au financement de ces associations-là en local et en national. Pour moi, c'était

plutôt un constat de déficit de visibilité. Ces associations, elles sont essentielles, mais elles ne sont pas visibles. Je sais très bien, les connaissant en local, ce qu'elles font. Mais, effectivement, elles sont illisibles et inaudibles, aussi parce qu'elles ne sont pas portées politiquement, et au niveau local,

comme étant des structures de ressources, et identifiées comme telles. Il y a plein d'autres structures sur d'autres thématiques qui le sont très bien par de simples habitants, qui sont au courant qu'il y a telle association disponible. C'est ce déficit-là de visibilité que nous pointons.

EMMANUELLE ENFREIN

Merci pour ce complément d'information. Une autre question : y a-t-il un statut de l'orphelin, comme un statut de

victime qui ne serait pas aidant, car cela rendrait homogène un vécu singulier? Je pense que nous pouvons

répondre que, de toute façon, il n'y a pas de statut d'orphelin.

SYLVAIN KERBOURC'H

Oui, il n'y a pas de statut à notre connaissance. Après, ce que nous pouvons ajouter, c'est que le statut de victime est tout aussi homogénéisant et cache des vécus singuliers, c'est-à-dire que tout groupe social

quel qu'il soit est composé d'une multitude et d'une variété d'expériences et de manières de vivre un événement. Je peux peut-être répondre à la question sur les 10 % de parents qui n'informent pas l'établissement :

nous n'avons pas la réponse, mais assez facilement, nous pouvons dire qu'un certain nombre de parents ont un rapport à l'institution scolaire qui est tel qu'ils sont très éloignés de l'école. Une deuxième hypothèse que nous

pouvons faire, c'est que compte tenu de la charge de cet évènement, des parents vont estimer qu'ils n'ont pas

EMMANUELLE ENFREIN

Parfois, peut-être les enfants n'ont pas envie que leur parent le dise. Une question pour Martin : à propos

MARTIN JULIER-COSTES

Notre dispositif de réflexivité expérimental, c'était pour nous, chercheurs. Nous étions trois avec une psychologue, Valérie Bresse. Elle est aussi intéressée par ces questions depuis longtemps et analyse les pratiques relatives aux questions de deuil compliqué dans les institutions. Nous avions 1 heure 30 par mois, pendant 18 mois, d'analyse de la pratique pour chercheurs. Tous les trois, nous avons pu travailler avec elle, avec une dimension et un point de vue psy, sur nos ressentis dans la démarche de recherche. Nous n'avons pas du tout mélangé le côté « qu'est-ce que me fait la mort personnellement », et nous nous sommes accordés sur cela pour dire que nous avions tous un thérapeute ou quelqu'un que nous pouvions mobiliser individuellement sur notre propre rapport à la mort, et que nous n'avions pas besoin d'en rendre compte au groupe. Mais

EMMANUELLE ENFREIN

Merci. Et concernant la question sur les groupes, les enfants interviewés ?

MARTIN JULIER-COSTES

Nous n'avons justement pas interviewé d'enfants, mais d'adultes, en individuel et en ateliers sur trois matins avec, de mémoire, 19 personnes le premier samedi matin, 12 ou 13 le deu-

à prévenir l'école, que cela va être de l'ordre de l'intime et du privé et qu'ils

du fameux dispositif de réflexivité qui a été mis en place au début du projet, la question est de savoir si dans le dis-

dans le groupe, nous faisons de l'analyse de la pratique professionnelle, et nous étions donc des chercheurs qui bossent un sujet qui les éprouve. Nous retrouvions aussi pas mal de distanciation par rapport à l'objet ou au sentiment d'être complètement abasourdis ou complètement sous le poids de tous ces discours. Le travail méthodologique en sciences humaines classiques, nous a fait prendre de la distance, et avec ses outils psy, elle nous a donné des clés et elle a pointé des choses sur nos éprouvés et ce que nous faisaient éprouver les interviewés, et comment nous nous situions face à eux. Ce sont des choses que, en sciences humaines, en tout cas en sociologie, on évoque peu, alors que cela fait partie de la recherche. Comment nous produisons des connaissances sur un objet qui nous préoccupent avec des entretiens de 4 heures 30. Nous

n'ont pas à prévenir l'établissement scolaire de leurs enfants.

positif, les enfants ont fait face à plusieurs adultes pendant les entretiens.

ressortions lessivés, et après, ce sont des choses que nous gardions avec nous. Pour ma part, par exemple, j'ai recroisé inopinément une interviewée dans la rue, je ne l'ai pas reconnue. J'ai mis 30 secondes, une minute, deux minutes à la reconnaître, parce que ce sujet avait construit mon rapport avec elle. Il y a eu des choses en off dont nous avons pu discuter et qui étaient vraiment de l'ordre de l'éprouvé et, là, les outils psychologiques en tant que chercheurs ont alimenté notre réflexion sur ce qui se passait pour nous. Qu'est-ce qu'on était en train de créer, aussi, avec les personnes interviewées ? À mon avis, cela pourrait être appliqué à finalement n'importe quel sujet. Mais là, dans ce groupe, nous avons le cas de chercheurs qui travaillent sur une question pas anodine. Du coup, nous utilisons les outils méthodologiques à notre disposition, et qui ne sont pas que de la sociologie.

xième et 11 le troisième. Des gens qui sont venus aux trois ou des personnes qui ne sont venues qu'une fois. Au début, nous avions planifié une progressivité, mais évidemment cela a

chamboulé beaucoup de choses. Nous avons pu réfléchir très clairement à : comment est-ce que nous introduisons le sujet ? Comment est-ce que nous assurons les transitions ? Et comment est-ce que nous terminons ? La question de la séparation a aussi été traitée pas seulement sociologiquement, mais aussi psychiquement. Ce sont des ateliers très très riches où nous avons beaucoup rigolé, ils ont pleuré, un collègue, lui-même orphelin, s'est retrouvé en difficulté, en tant que chercheur. Ce sont des choses que nous avons pu identifier et travailler aussi avec la psychologue sur : qu'est-ce qu'il s'est passé et qu'est-ce que cela a créé ? En même temps : comment est-ce que nous avons



réussi à rééquilibrer le tir, et à retrouver la casquette de professionnel qui travaille en socioanthropologie sur un thème compliqué? Nous étions toujours, comme dans tous les métiers, avec une casquette pro, et puis avec

des événements qui reviennent nous faire basculer sur l'identité plus personnelle. Les sociologues sont des humains, au même titre que n'importe qui, et la psycho peut les accompagner très bien et faire émerger énormément de choses intéressantes. À

ma connaissance, effectivement, ce n'est pas un dispositif que je connais dans d'autres lieux de recherche, mais je n'ai pas fait d'état de l'art sur ces questions.

EMMANUELLE ENFREIN

Nous voici donc rassurés! Merci pour votre attention. Nous vous proposons

de vous retrouver ici pour la session 3 à 14 h 30 précises. Bon appétit!

Session 3. Maintien des compétences et orientation scolaire et socioprofessionnelle d'adolescents orphelins

SYLVIE PINQUIER-BAHDA

Je vous propose donc de démarrer notre après-midi sur cette troisième session qui a pour sujet «Maintien des compétences et orientation scolaire et socioprofessionnelle d'adolescents orphelins». J'invite à venir à la tribune Jérôme Clerc, professeur des universités en psychologie cognitive à l'université de Grenoble Alpes, qui aupa-

ravant était à l'université de Lille 3. Il abordera le sujet de la mémorisation et de la concentration chez des enfants orphelins d'un parent, des difficultés spécifiques. J'invite également Célénie Brasselet, maître de conférences en psychologie, au laboratoire Psitac à l'université Lille 3, qui interviendra sur l'étude de détermi-

nants psychologiques de l'orientation des adolescents orphelins. La discussion sera menée par Magali Molinié, maître de conférences en psychologie à l'université Paris 8, clinicienne, et membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Mémorisation et concentration chez des enfants orphelins d'un parent : des difficultés spécifiques – Jérôme Clerc, professeur des universités en psychologie cognitive, LPNC/université Grenoble Alpes (projet Lille 3)

JÉRÔME CLERC

Bonjour à tous. Je vais avoir le plaisir, effectivement, de vous présenter les résultats d'une étude que j'ai menée pendant plusieurs années, pour laquelle je remercie bien entendu l'OCIRP et sa fondation. Je remercie les enfants qui ont participé. Il y avait près de 80 orphelins et non orphelins. Ils ne sont pas là pour l'entendre, mais symboliquement, je trouve que c'est bien de les remercier, puis de remercier aussi les parents, puisque nous sommes allés rencontrer les enfants orphelins chez eux pour étudier leur fonctionnement cognitif. Il se trouve que ma spécialité, c'est la psychologie cognitive, c'est-à-dire le traitement de l'information, la mémoire, le raisonnement, la résolution de problèmes,

comment on pense, comment on réfléchit, comment on mémorise, comment on prête attention, comment on se contrôle, etc. J'ai eu envie d'appliquer ce que je sais faire à cette population des enfants orphelins à laquelle bien sûr, je m'identifie, en étant un moi-même. J'ai proposé à la Fondation OCIRP un projet que j'avais appelé PECPEO : Prise en charge psychologique d'enfants orphelins. C'est une étude que dès le départ, j'ai voulu quantitative, sur trois versants : cognitif, affectif, et social. Sur le versant cognitif, j'ai voulu étudier l'efficacité mnésique objective et le sentiment d'efficacité personnelle. Au niveau affectif, je me suis posé la question de l'attachement, et, n'étant pas un spécialiste, j'avais fait venir quelqu'un à Lille, qui nous avait expliqué la manière dont cette notion est pensée maintenant. Avant, c'est-à-dire au moment de la formation des théories par le psychiatre Mary Ainsworth, l'attachement était très dyadique entre un enfant et son parent, et en fait, souvent sa maman. Il semble que cela a évolué ces dernières années, pour arriver à des systèmes beaucoup plus familiaux, beaucoup plus partagés. Cela serait peut-être intéressant d'essayer

de savoir si la survenue du décès d'un des parents va faire que l'enfant renégocie ses relations d'attachement au sein du système familial, donc avec un point de vue assez dynamique. Et puis, sur l'aspect social, je suis tout aussi incompetent. À ce moment-là, nous commençons, en France, à parler du harcèlement scolaire, à la fin des années 2000, et je suis parti d'une idée simple : un enfant qui perd un de ses parents, et a fortiori les deux, peut se retrouver dans une situation de vulnérabilité, être peut-être plus facilement pris pour cible dans des attaques répétées dans cette relation de domination assez terrible qui caractérise le harcèlement. J'ai donc recueilli des données. Sachez qu'aujourd'hui, je ne vous présente que les données cognitives assez rapidement, mais que je vais rendre le rapport final à la Fondation OCIRP.

Qu'est-ce que j'entends par «efficacité mnésique objective»? J'ai eu la chance de rencontrer Guy Cordier, pédopsychiatre lillois, il y a un peu plus de dix ans, qui faisait un cours à des psychologues scolaires et leur parlait du deuil chez l'enfant. Cela a été, vraiment, le point de départ de ma réflexion. Je vais le rencontrer, et il

Jérôme Clerc,
professeur des
universités en
psychologie
cognitive, LPNC/
université
Grenoble Alpes
(projet Lille 3).



me dit : « *Moi, ce que je raconte aux étudiants, entre autres, c'est que les enfants endeuillés font souvent état de difficultés à apprendre leurs leçons, donc de difficultés de mémorisation* ». Il me fait part d'une explication plutôt de type psychanalytique. Ce résultat m'intéresse, mais cette orientation ne me convainc pas. Je vais voir s'il n'y a pas moyen de trouver d'autres explications un peu moins psychanalytiques, et c'est comme cela que mon questionnement a commencé.

Je vais donc vous parler de l'efficacité mnésique objective, et sachez aussi que j'ai relevé le sentiment d'efficacité personnelle chez ces enfants, avec quelques résultats assez intéressants. Il est important qu'entre gens d'obédiences différentes, nous soyons capables de nous parler. Nous avons rencontré les psychologues et les psychologues scolaires avec ceux qui m'ont accompagné dans le projet. Ils ont rencontré 44 enfants orphelins, dont 20 garçons, qui étaient orphelins d'un parent depuis plus d'un an et âgés de 7 à 14 ans, scolarisés en école classique, 39 recrutés hors circuit de soin, et il se trouve que dans l'échantillon, cinq enfants fréquentaient un CMPP. Les enfants orphelins étant relativement invisibles, du moins dans leur statut d'orphelin, il est vrai que ce n'est pas toujours facile de savoir où rencontrer des enfants uniques ou dans des fratries.

Nous avons aussi rencontré, ensuite, 30 enfants non orphelins appariés sur l'âge et le nombre de frères et sœurs. Nous avons fait en sorte qu'à chaque enfant orphelin, nous ayons comme correspondant un enfant non orphelin du même âge et au même nombre de frères et sœurs. C'était compliqué et cela a été un des grands étonnements de la fin de ce programme de recherche. L'an dernier, principalement, et puis l'année d'avant, quand il a fallu recruter des enfants non orphelins, je me suis aperçu que c'était presque plus difficile que de recruter des enfants orphelins ; peut-être que les parents n'avaient pas envie que leurs enfants soient contaminés par les données ou les idées qui concernent les enfants orphelins. Bref, quand nous contactons des gens pour leur dire : « *On a besoin d'une*

population témoin », cela a été assez compliqué. Nous avons obtenu l'agrément du Comité de protection des personnes de l'université de Lille 3. Les parents étaient contactés par courrier ; merci, là aussi, à la Fondation OCIRP pour les envois en masse à je ne sais pas combien de milliers de personnes. Nous avons eu quelques retours. Des associations et le réseau professionnel des psychologues qui étaient impliqués dans le projet ont aussi permis de rencontrer quelques enfants, avec le formulaire de consentement libre et éclairé signé du parent et de l'enfant. Les enfants étaient rencontrés à domicile par une psychologue, et avec une collation offerte après les tests, histoire de leur dire « *Merci d'avoir participé* ». Vous connaissez peut-être la distinction classique entre mémoire à long terme et mémoire à court terme. En mémoire à long terme, nous avons choisi l'échelle des séquences, qui est tirée d'un test de Cohen de 2001, « *Children's Memory Scale* », l'échelle de mémoire pour les enfants. Nous demandons à l'enfant de dire à voix haute, le plus vite possible, les lettres de l'alphabet en commençant par A, les jours de la semaine en commençant par lundi, les mois de l'année en commençant par janvier, etc. Il y a toute une série d'exercices comme ceux-ci avec un score total calculé sur 84. Cela est considéré comme de la mémoire à long terme parce que ce sont des choses que les enfants savent depuis longtemps : même à 7 ans, ils le savent depuis longtemps. En mémoire à court terme, nous avons fait trois mesures. Pour la première, nous avons utilisé des dessins tirés d'une base de données qui présente les normes d'agrément en termes de dénomination, les normes de complexité visuelle, et celles de familiarité visuelle. Tout cela a été contrôlé, parce nous sommes des obsédés du contrôle en psychologie expérimentale.

Nous avons présenté 24 dessins qui étaient issus de plusieurs catégories. Nous les présentions sur la table, et puis après deux minutes, il fallait que l'enfant nous redise ce qu'il y avait. C'est comme les jeux de quine où l'on présente et ensuite on couvre et puis l'on demande : « *Qu'est-ce qu'il y*

« Je suis parti d'une idée simple : un enfant qui perd un de ses parents, et a fortiori les deux, peut se retrouver dans une situation de vulnérabilité. »

avait ? ». Nous verrons aussi de combien ils étaient capables de se souvenir sur 24 avec le rappel de chiffres dans l'ordre. Si je vous disais 6 – 2 – 5 – 8, et que je vous demandais de me répéter, il faudrait me répéter 6 – 2 – 5 – 8. La question est : peut-on établir un gradient de concentration ? Quand je parle de gradient de concentration, c'est la concentration qui est nécessaire chez l'enfant pour réaliser ces petits exercices de mémoire, qui peuvent leur être demandés assez classiquement à l'école. C'est pratique parce que ces exercices, bien connus en psychologie cognitive, sont aussi très écologiques, au sens où ils peuvent être utilisés très facilement par les enfants à l'école. Est-ce que nous pouvons établir un gradient de concentration ? Oui, dans le sens qui est indiqué, c'est-à-dire que l'épreuve de mémoire à long terme, donc le rappel verbal de séquences, nécessite un niveau de concentration faible parce que cela est surappris, que cela est appris depuis longtemps. Concrètement, cela veut dire que nous pouvons demander à un enfant de répéter les jours de la semaine en faisant autre chose, ou en pensant un peu à autre chose. C'est comme cela que nous arrivons à évaluer si la concentration est nécessaire ou pas, et si elle est nécessaire à un haut degré ou pas.

Le rappel verbal des noms d'items dessinés nécessite un degré de concentration modéré parce qu'en fait, ces items sont groupables par catégories, ce qui aide beaucoup le rappel. Le rappel verbal de chiffres nécessite un niveau de concentration moyen et le rappel dans l'ordre inverse demande, parmi les quatre tâches, le niveau de concentration le plus élevé.

Tout cela est bien balisé en psychologie cognitive. La question pour la colonne de droite [fig. 3] : est-ce que les orphelins obtiennent des résultats

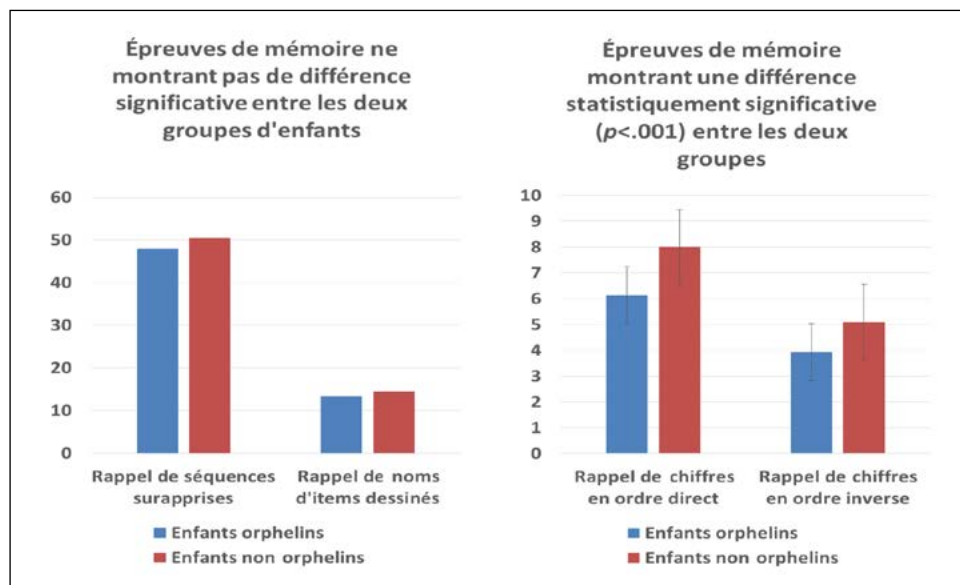


Fig. 3.

identiques aux enfants non orphelins ? À gauche, vous avez les résultats aux deux épreuves qui nécessitent peu de concentration. Rappelez-vous l'épreuve des séquences, je vous ai dit que c'était sur 84, vous voyez que l'échelle va jusqu'à 60 et nous sommes sur des niveaux d'environ une cinquantaine de points sur 84. Quelle est la différence entre enfants orphelins et enfants non orphelins ? Ici, nous voyons une différence sur le plan descriptif, mais au plan statistique, nous n'en voyons pas. Cela veut dire quoi ?

Cela veut dire que la différence que nous observons dans notre échantillon, entre orphelins et non orphelins, n'est pas généralisable à la population d'ensemble. Nous ne pouvons pas dire que sur cette épreuve-là, les 44 enfants orphelins et les 31 non orphelins que nous avons rencontrés nous permettraient de dire : « Il y a dans la population parente des orphelins et des non orphelins une différence d'efficacité dans la mémoire à court terme ». Nous n'en savons rien. A priori, il n'y a pas de différence pour ce qui est du rappel des noms d'items, au niveau descriptif, de ce qui est visible et ici, la différence est encore plus faible. Les deux tâches qui demandent un niveau de concentration faible ou modéré ne permettent donc pas d'établir de

différences entre les deux groupes. Cela est le cas, en revanche, pour les deux autres tâches, avec rappel des chiffres en ordre direct et rappel des chiffres en ordre inverse. Là, ce qui est mesuré, à savoir de 0 à 10, c'est la longueur maximum des séquences de chiffres que l'enfant était capable de rappeler. Je vous ai parlé de quatre, tout à l'heure, nous sommes montés à cinq, six, sept et puis une fois que l'enfant a échoué à deux, nous arrêtons, nous mettons fin à ses souffrances et puis nous lui donnons un pain au chocolat. Ces deux épreuves de mémoire qui nécessitent un fort degré de concentration révèlent des différences statistiquement significatives : 1001 points, cela veut dire que nous avons une chance sur 1000 de nous tromper. Donc une chance sur 1000, cela ne représente quand même pas beaucoup d'erreurs, en affirmant que les résultats que nous obtenons sont généralisables aux enfants orphelins, d'une part, et aux non orphelins, d'autre part. Mais il est vrai qu'aujourd'hui, ces résultats-là sont originaux. Moi, je n'en

ai pas trouvé d'autres. Une étude parue en 2015 dans le *Journal of Adolescents* comparait des résultats dans une tâche d'inhibition, une tâche de type Stroop⁴, entre des adolescents orphelins et des adolescents non orphelins qui montraient un désavantage chez les adolescents non orphelins ; c'est une tâche d'attention. Mais pour des résultats mnésiques, pour l'instant, je n'en connais pas de ce type.

Il semble que le gradient de concentration s'articule avec le fait d'être orphelin ou non, et que les deux premiers niveaux, c'est-à-dire les tâches qui nécessitent peu de concentration, ne révèlent pas de différence entre les orphelins et les autres, contrairement aux deux derniers niveaux. Ce que nous pouvons symboliser comme ceci : le feu est vert quand il ne faut pas leur demander de se concentrer trop, mais il devient rouge quand on leur demande de se concentrer beaucoup.

Bien évidemment, ces résultats, il va falloir les confirmer, les répliquer dans d'autres études. Nous avons un constat empirique chiffré d'un désavantage des enfants orphelins dans les tâches requérant un niveau important de concentration. Cela ouvre à d'autres questions, et puisque la recherche, c'est produire des connaissances, à quel point l'efficacité cognitive est-elle diminuée ? C'est-à-dire que nous avons repéré des résultats un peu bruts, et ce qui serait intéressant, ce serait de voir s'il y a des proportions de déficit ou d'affaiblissement de l'efficacité cognitive. La deuxième question est : est-ce qu'il y a des répercussions sur la réussite scolaire ? L'enquête « École et orphelins » a fourni des résultats très intéressants. Il y a une question à laquelle je n'ai toujours pas de réponse, et je trouve que cela sera vraiment bien quand nous

« Nous avons un constat empirique chiffré d'un désavantage des enfants orphelins dans les tâches requérant un niveau important de concentration. »

4 En psychologie, l'effet Stroop (aussi connu sous le nom d'effet Jaensch) est l'interférence que produit une information non pertinente au cours de l'exécution d'une tâche cognitive.

l'aurons, c'est : est-ce qu'être orphelin, c'est plutôt de bon augure ou de mauvais augure pour la scolarité ? Dans diverses discussions que nous avons parfois avec des orphelins, plutôt des adultes, il semble que ce soit un peu bimodal. C'est-à-dire qu'il y a des personnes pour lesquelles cela a plutôt été suivi d'un affaïssement scolaire, et d'autres pour lesquels cela a plutôt été suivi, au contraire, d'une augmentation des performances. Il est vrai que c'est une question très intéressante, parce que cela veut dire qu'il n'y a pas forcément qu'une seule manière de s'adapter. Les cliniciens vont me dire : « *Oui, nous nous en serions doutés* ». Troisième question : est-ce que des pensées intrusives liées au parent décédé jouent un rôle dans cette diminution ? Je me suis rendu compte, après quelques années, qu'il aurait fallu inclure dans notre étude une mesure des pensées intrusives. Ce sera pour la prochaine, mais effectivement, nous pouvons nous poser

la question, parce que je sais qu'il existe des échelles de pensée intrusive spécifiques au deuil. Il y en a en anglais et il y en a, il me semble, en français. Ce serait intéressant de refaire une étude en regardant si les enfants qui réussissent moins bien, dans les échelles de mémoire, sont aussi ceux qui rapportent être souvent gênés par des pensées qui viennent s'imposer à eux, et qui sont liées au parent décédé, car effectivement, ce genre de pensée peut occuper l'esprit et empêcher la concentration. Et si cela est le cas, cela veut dire que des enfants qui, à l'école, sont orphelins, et qui sont donc déjà un peu invisibles, vivraient une double peine. Observons-nous une diminution de l'efficacité cognitive dans les tâches de mémoire à long terme à forte composante de concentration ? C'est un peu plus technique, car là, nous avons confondu long terme et faible concentration, court terme et forte concentration, et il faudrait aller

un peu plus loin en dissociant ces deux aspects-là. La dernière question que je me pose est : est-ce qu'il est équitable de laisser des enfants orphelins subir cette double peine, à savoir, en quelque sorte, la perte des parents et la perte de la mémoire ? Je pense que cela suffit, car la perte des parents est déjà porteuse d'un certain nombre de conséquences difficiles, face auxquelles certains enfants vont bien réagir. Je n'ignore pas la résilience. Je dirais que quand nous naissons, nous avons plutôt le droit d'avoir nos deux parents. Ce petit clin d'œil pour finir ma présentation, c'est surtout pour dire : maintenant que nous avons des données objectives sur des difficultés mnésiques, comment allons-nous pouvoir en faire quelque chose à l'école vis-à-vis des enseignants ? Comment allons-nous pouvoir diffuser cette question publiquement ? Merci.

Étude de déterminants psychologiques de l'orientation des adolescents orphelins – **Célénie Brasselet**, maître de conférences en psychologie de l'éducation, Psitec/université Lille 3 – ESPE Lille

CÉLÉNIE BRASSELET

Bonjour à toutes et à tous. Je vais remercier la Fondation de nous soutenir dans le cadre de ce projet. Je vais remercier Jérôme qui m'a embarquée sur la question de l'orientation des orphelins. Ce que je vais vous présenter aujourd'hui porte sur l'étude de déterminants psychologiques de l'orientation des adolescents orphelins. Je voulais insister sur le fait que cela était vraiment un travail en collaboration, un projet qui a été construit par différents enseignants-chercheurs, de différents ESPE, qui étaient certes au départ tous à Lille, avec Jérôme à Grenoble, mais aussi Mickaël, à l'ESPE de Clermont-Ferrand, et Caroline avec Carole Desombre, à l'ESPE de Lille également. Grâce à ce projet, nous avons aussi eu l'opportunité de recruter un assistant-ingénieur d'études, Raymond, qui est à l'université de Lille avec nous. Nous sommes par-

tis d'un premier constat selon lequel 46 % des orphelins déclarent que leur trajectoire scolaire, professionnelle, a été influencée par cette situation. Et selon l'enquête « Événements de vie et santé », nous constatons que 28 % des orphelins devenus adultes n'ont pas obtenu de diplôme contre 17 % dans l'ensemble de la population, et que 7 % ont obtenu un diplôme supérieur à bac +2. Cela nous a amenés à nous interroger sur les raisons de ce phénomène, de ce constat dans le cadre de ce projet, en cherchant, par conséquent, à mieux comprendre les facteurs, les mécanismes en jeu dans le processus d'orientation des lycéens orphelins.

Je vais faire un petit point sur la question de l'orientation. À l'adolescence, choisir son orientation est vraiment une étape importante pour les adolescents. Cela veut dire aussi qu'ils vont devoir faire un point sur leur avenir, scolaire,



professionnel, mais aussi personnel. Ils vont devoir prendre du recul par rapport à leur identité actuelle, qui est celle de l'adolescent, qui est celle de l'élève, et se projeter dans une identité future qui est celle du professionnel, de l'adulte. Cela représente déjà une première difficulté et en plus, ces adolescents vont devoir tenir compte de différents critères pour faire ce

Célénie Brasselet,
maître de conférences
en psychologie
de l'éducation,
PSITEC/université
Lille 3 – ESPE Lille.

choix d'orientation, en considérant leurs résultats scolaires, leurs intérêts, leurs aspirations, leur personnalité, mais aussi, nous le savons, leur histoire personnelle, qui va être importante, également, dans leur choix. Faire un choix d'orientation se révèle être une source de stress. Certaines études ont montré que l'orientation, pour les adolescents, notamment au lycée, était une source de stress pour eux. Cela contribue, en tout cas, à expliquer un état de stress, d'autant plus que ces adolescents vont devoir faire face à différents facteurs qui vont venir influencer le processus. Il y a des facteurs qui sont plutôt, nous allons dire, personnels, liés au genre, à l'âge, à la santé, des facteurs plutôt sociaux comme la situation familiale ou encore des facteurs contextuels par rapport au soutien financier, ou encore à la question de la mobilité. Selon la manière dont ces lycéens vont percevoir ces facteurs et en tenir compte, cela va plus ou moins conforter leurs aspirations. En fait, ils vont devoir faire un compromis entre ces facteurs, ces contraintes et puis leurs intérêts et leurs choix. S'ils sont acteurs avec ces facteurs, à la limite, il n'y a pas trop de soucis qui se posent. Ils font un choix d'orientation qui correspond plus ou moins à leurs capacités, à leurs aspirations, à leurs intérêts.

En revanche, pour d'autres, c'est un peu plus compliqué. Ils ont un peu plus de difficultés à accepter ces facteurs, ou en tout cas leur effet. Or, leur influence est si forte que cela les amène à suivre une filière d'orientation qui ne correspond pas à leurs capacités, à leur niveau scolaire, et ils vont faire des choix d'orientation moins ambitieux. C'est l'hypothèse que nous pourrions poser au regard des différentes études vis-à-vis des lycéens orphelins, par rapport au fait de faire des choix moins ambitieux. Nous nous sommes dit que, peut-être, ce sont les facteurs qui influencent le processus d'orientation. Nous avons choisi de nous centrer sur deux facteurs en particulier, parce qu'il y en a tellement qu'il fallait faire des choix. Nous avons choisi, donc, le soutien financier et la question de la mobilité. Nous posons une première hypothèse qui concerne le moindre sou-

tien financier reçu par ces jeunes du fait du décès parental qui pourrait les amener vraiment à une perte de revenus dans la cellule familiale, ce qui ne permettrait pas aux jeunes orphelins de s'engager, ou en tout cas induirait peut-être une autocensure à s'engager dans des études perçues comme longues et coûteuses. En plus de ce moindre soutien financier, nous pourrions également avoir des retombées sur la mobilité des jeunes orphelins dans le cadre de leurs études.

« De nombreuses études ont mis en évidence qu'avoir ce statut particulier pouvait affecter les résultats scolaires, [...] et amener aussi plus d'émotions négatives dans le cadre des apprentissages et un moindre bien-être. »

Nous savons que la mobilité géographique des étudiants néobacheliers est liée à une logique économique et à une logique familiale. Nous pouvons supposer qu'effectivement, pour ces jeunes orphelins, il pourrait être envisagé qu'avec un moindre soutien financier, les adolescents restent plus volontiers dans la famille suite au décès parental, restreignant ainsi leur mobilité. Dans un premier temps, nous savons que de toute façon, ces facteurs influencent de manière générale l'orientation et ce que nous souhaiterions déterminer, c'est le poids de ces différents facteurs dans les intentions d'orientation des lycéens, et notamment dans l'ambition de ces intentions d'orientation, et nous souhaiterions les comparer. C'est le poids de ces facteurs entre une population lycéenne non orpheline et une population lycéenne orpheline, avec l'hypothèse que ce poids serait peut-être plus important pour les lycéens orphelins.

Il y a un troisième facteur qui nous paraissait important, ici aussi, à étudier, c'est le statut social ou le statut identitaire. Nous avons aussi parlé de statut parce que justement, l'orphelinage, le fait d'être orphelin, c'est un statut social particulier. De par leur situation familiale et selon différents travaux qui ont pu être menés, il paraît quand même raisonnable de faire l'hypothèse que les individus en situation d'orphelinage ne bénéficient pas toujours d'un statut social favorable.

Au travers de différents témoignages, nous pouvons constater, effectivement, que certains élèves orphelins ont des difficultés. En tous les cas, ils soulignent celle de se définir socialement à partir d'une identité qu'ils perçoivent négativement. Et en même temps, nous notons une certaine ambiguïté à laquelle ils font face, comme le besoin de reconnaissance de la part de leurs enseignants, et aussi cette volonté que cela ne se sache pas parmi leurs pairs. Nous sentons bien qu'il y a quand même une identité particulière de ce statut.

Dans le système éducatif, de nombreuses études ont montré que le fait d'avoir un statut identitaire particulier, un statut social particulier, pouvait être déterminant sur le plan scolaire, que ce soit pour les filles, pour les garçons, pour une origine sociale favorisée ou défavorisée. De nombreuses études ont mis en évidence qu'avoir ce statut particulier pouvait affecter les résultats et la performance scolaires, et amener aussi plus d'émotions négatives dans le cadre des apprentissages et un moindre bien-être. Il y a une deuxième hypothèse qui est qu'en plus des facteurs de mobilité et de soutien financier, ce statut social contribuerait conjointement à expliquer les intentions d'orientation.

Nous nous sommes également questionnés sur l'explication de ces liens entre la question du statut, la mobilité, le soutien financier, et les intentions d'orientation, et nous nous sommes dit que certainement, la motivation scolaire pouvait jouer un rôle, ici, explicatif. En effet, nous savons, par exemple, que la motivation est fortement liée à l'orientation scolaire. De nombreuses études ont montré que meilleure était la motivation des élèves, plus ils déve-

loppaient des aspirations professionnelles, plus ils persévéraient dans les études, et mieux ils réussissaient.

En même temps, la motivation, c'est quoi ? Cela renvoie aux buts que l'on se fixe dans les apprentissages. Nous pouvons avoir différents types de buts. Les buts que nous allons appeler les buts d'approche, c'est-à-dire une motivation pour laquelle nous allons être orientés vers la réussite, pour nous engager dans une activité, pour être le meilleur ou pour réussir l'activité, l'exercice qui est proposé par l'enseignant. Après, nous avons, a contrario, un but d'évitement, où là, la motivation va être orientée vers la perspective de l'échec. Cela renvoie bien à la volonté, justement, de s'engager dans l'activité, mais pour éviter d'avoir un mauvais résultat ou montrer, précisément, son incompetence aux autres.

Il y a un autre élément. La motivation est influencée par de nombreux facteurs. Nous avons parlé juste avant du sentiment d'efficacité personnelle des élèves orphelins qui présentaient un plus faible sentiment de compétence sur deux items [cf. Jérôme Clerc]. C'est ce qui expliquerait le fait, à un moment, que les élèves se sentent peut-être moins compétents. Ces derniers vont davantage se fixer des buts d'évitement et cela expliquerait aussi, par la suite, des intentions d'orientation moins ambitieuses. Mais nous pourrions très bien imaginer qu'une identité sociale particulière, un statut d'orphelin, amène les élèves à se fixer davantage de buts d'évitement, et les conduisent à des intentions d'orientation moins ambitieuses.

Dans le cadre de ce projet de recherche que nous démarrons, nous avons pu recruter notre assistant-ingénieur d'études au mois de mai ; notre questionnaire est finalisé et nous allons pouvoir lancer le recueil de données. Nous avons prévu de conduire deux études. Une première pour tester l'hypothèse dont je viens de vous parler, qui est quantitative, par un recueil de questionnaires qui sera mené auprès de lycéens orphelins et de lycéens

« L'objectif de promouvoir l'accompagnement de ces lycéens dans leur parcours scolaire, dans la réalisation de leur potentiel scolaire et professionnel. »

non orphelins pour les comparer, précisément, et voir si certains facteurs, peut-être, sont plus prégnants chez les lycéens orphelins, ce qui expliquerait leurs intentions d'orientation moins ambitieuses. Dans une deuxième phase, après l'étude 1 terminée, nous souhaiterions mener des entretiens de recherche pour recueillir les perceptions que les lycéens ont de leur orientation de manière générale et comment ils considèrent le poids de ces différents facteurs sur leur orientation. Ce que nous voudrions, c'est vraiment partir des résultats de la première étude pour pouvoir guider les entretiens de la seconde. Nous sommes passés par le comité d'éthique en janvier, qui nous a donné son autorisation. Nous allons faire passer un questionnaire en ligne aux lycéens, constitué de différentes échelles. Il y a tout d'abord une échelle des buts pour recueillir la motivation. Nous leur demandons à chaque fois de se positionner sur une échelle et d'estimer le degré d'accord avec chaque item de cette échelle. Nous avons des éléments par rapport aux buts d'approche et aux buts d'évitement. Par exemple, pour les premiers, nous leur demandons : qu'essayez-vous d'atteindre dans vos études au lycée ? Le premier item, c'est « *mon attention est portée sur le fait de développer mes savoirs* », par exemple. Nous avons également un questionnaire de déterminants des choix d'orientation, où nous allons leur demander d'indiquer le degré d'importance qu'ils accordent à différents facteurs, dont certains sont personnels. Nous avons fait le choix de garder les différents facteurs et de ne pas rester uniquement sur la mobilité ou le soutien financier. Nous sommes bien sûr aussi sur les facteurs personnels, les facteurs contextuels, mais aussi les facteurs sociaux. Le troisième questionnaire est l'échelle de la perception du

statut social, dans lequel nous demandons de donner leur degré d'accord avec chaque item : « *Les élèves de ma classe me respectent* », « *attendent toujours de moi que je sois excellent* », etc. Cela va donner aussi une idée de la façon dont ils se perçoivent par rapport aux autres, ou dont ils pensent être perçus par les autres. Nous avons également un questionnaire qui va recueillir des informations générales sur l'âge, le genre, mais aussi les intentions d'orientation et la situation familiale.

Le questionnaire est en voie de finalisation. Nous attendons les derniers détails et nous allons lancer le recueil très vite. Pour la deuxième étude, quand nous aurons pu traiter les résultats de cette première étude, nous lancerons tout de suite la seconde. Le but de cette étude est avant tout exploratoire, et de comprendre, déjà, si chez les lycéens orphelins, certains facteurs sont peut-être plus prégnants que d'autres, pour comprendre vraiment quel mécanisme est en jeu dans l'orientation des adolescents orphelins, avec l'objectif de promouvoir l'accompagnement de ces lycéens dans leur parcours scolaire, dans la réalisation de leur potentiel scolaire et professionnel. À partir de ces résultats, nous souhaiterions aussi communiquer, les valoriser auprès des enseignants, des CPE, des psychologues de l'Éducation nationale. Nous intervenons aussi auprès des psychologues dans les UFR comme auprès des éducateurs à l'ENPJJ. Notre objectif est vraiment d'essayer de voir comment nous pouvons envisager des pistes d'intervention à partir de ces résultats à la fois en termes de prévention, d'accompagnement, mais aussi de remédiation, c'est-à-dire comment prendre en charge l'orientation des jeunes a posteriori. Merci de votre attention.

Discussion par **Magali Molinié**, maître de conférences en psychologie, université Paris 8, et psychologue clinicienne

MAGALI MOLINIÉ

Merci à vous pour ces deux interventions. Je pense que c'est important de le dire : « orphelin » est un gros mot, c'est un mot qui fait violence aux personnes, pas toujours, mais « orphelin », c'est un mot qui peut venir 20, 30 ans après le décès du parent. Tout d'un coup, on se dit : « *Oui, finalement, moi aussi, peut-être, je suis orphelin* ». Ce n'est pas un mot qui appartient à la personne qui a perdu un parent ou les deux. C'est un mot que l'on plaque, aujourd'hui, pour essayer de décrire, c'est une boîte noire, si je puis dire, mais ce n'est pas le mot, la manière dont se qualifient les personnes qui ont vécu cette expérience. Je crois que c'est important, en fait, d'avoir toujours cela en tête, parce que, encore une fois, c'est un mot qui peut faire violence, qui peut avoir des effets de révélation pour quelqu'un qui ne s'est jamais pensé comme cela, y compris des parents. Quand j'ai dirigé le livre *Invisibles orphelins*, la personne à qui j'avais demandé de faire le texte sur la littérature de jeunesse au XIX^e siècle m'a dit après : « *Mais en fait, je n'avais jamais pensé que j'étais veuve, et donc que mes enfants étaient des orphelins. Jamais* ». Donc, attention à ce mot. Évidemment, il est très utile et il nous est nécessaire pour faire tout le travail que nous faisons, et en particulier grâce à la Fondation OCIRP. Tout cela est magnifique, ces échanges, ces recherches, et ces associations, aussi, qui interviennent dans l'accompagnement du deuil. Mais attention aux mots qui peuvent être des mots

qui font violence. Et puis je suis aussi très frappée, finalement, parce que toutes ces discussions m'ont finalement amenée à la situation d'un enfant orphelin, qui est une situation hyper-paradoxe, faite de plusieurs paradoxes. Il y en a eu plusieurs évocations, mais c'est à la fois un enfant comme un autre, et il a besoin d'avoir cette partie « *je suis un enfant comme un autre* ». C'est aussi un enfant qui a vécu une injustice parmi les plus terribles : un effondrement, et avec des conséquences en chaîne, des effets en chaîne, c'est-à-dire le parent perdu qui ne reviendra pas. Quelqu'un nous a dit que le parent mort avait emmené avec lui une partie de l'enfant. Le parent perdu ne reviendra plus, rien ne sera plus jamais comme avant, l'enfant ne sera plus jamais comme avant et le parent restant, lui non plus, ne sera plus comme avant, dans bien des situations, quand le couple existait. Et tout change, l'environnement, les grands-parents.

Le décès d'un parent, ce n'est pas une situation individuelle, c'est un évènement social, c'est à bien des titres que la société a à réagir, et pas seulement l'enfant, mais aussi sa famille, l'entourage. C'est aussi une dimension qu'il est important d'avoir continuellement en tête. C'est une question sociale, ce n'est pas une question individuelle. Et ce n'est pas qu'une question psychologique. Ce qui me paraît important, c'est que nous gardions à l'esprit qu'il y a ces oscillations. C'est une situation qui crée de l'instabilité et à laquelle l'enfant et sa famille vont devoir s'adapter, y compris à ces oscillations. Je veux juste rappeler une ou deux choses : à la fois « *Je suis un enfant comme un autre et je ne*

suis plus un enfant comme un autre, parce que rien ne sera jamais plus comme avant; c'est-à-dire être un enfant comme un autre ». Vous voyez que l'enfant a à faire face à une question qui est hypercompliquée, quand même, et qu'il a besoin de temps et de soutien pour faire face à cette alarme, à trouver des solutions personnelles à cette question-là. Comment survivre ? En fait, comment revivre ? Je pense que c'est important, pour les adultes, d'avoir conscience de ces paradoxes qui sont incarnés par l'enfant orphelin, de ces oscillations entre une position et l'autre. Mais cela peut être très dynamique, parce qu'il y a aussi de grandes réussites chez les orphelins comme chez d'autres, des auteurs, des cinéastes. Il y a plein d'exemples de grandes réussites sociales. L'oscillation n'est pas un problème en lui-même, et nous pouvons l'accompagner. L'important, c'est qu'il n'y ait pas de figement dans une position ou dans l'autre, si je puis dire, c'est-à-dire que l'enfant et la famille se figeraient dans la douleur du plus jamais, et/ou dans l'affichage d'un « *faisons comme si rien ne s'était passé* ». Et ce sont des enfants qui, effectivement, affichent une normalité de façade, alors qu'à l'intérieur, tout est en ruine. Mais ils vont se développer, et grandir et puis la ruine va se révéler, à un moment, au premier enfant, à l'âge du décès du parent. Donc, accompagnons-les, respectons-les, évitons les figements. C'est cela qui peut-être est important. C'est là que vous intervenez dans vos recherches, en faisant vraiment un focus sur quelque chose de très précis et de très singulier qui a à avoir avec la réussite scolaire ou des choses qui peuvent l'empêcher. Vous,

Magali Molinié, maître de conférences en psychologie, université Paris 8, et psychologue clinicienne.



« Le décès d'un parent, ce n'est pas une situation individuelle, c'est un évènement social, c'est à bien des titres que la société a à réagir, et pas seulement l'enfant, mais aussi sa famille, l'entourage. »

Jérôme Clerc, vous nous avez montré combien, effectivement, la mémoire de travail à court terme des enfants orphelins, peut-être pas de tous, est globalement beaucoup plus impactée que celle d'un enfant qui ne vit pas cette expérience, et qu'en effet, si nous n'arrivons pas à nous souvenir d'une leçon, cela peut avoir des conséquences sur les apprentissages, sur la mémorisation de consignes, et pas seulement scolaires, sur la planification des actions, et sur les relations sociales, aussi, avec les copains. Nous pouvons comprendre combien ces enfants peuvent parfois être mis à mal par l'école, même si d'autres vont, au contraire, compenser et bien réussir à l'école, vous nous en avez aussi parlé ce matin. Toute la question, il est vrai, c'est de savoir que si l'enfant ne peut pas être occupé à une tâche scolaire, de mémoire à court terme, à quoi est-il occupé à ce moment-là ? Qu'est-ce qui l'occupe ? Nous pouvons faire des tas d'hypothèses, sur le travail de deuil, etc., mais il faut explorer ces questions. Dans l'enquête précédente, il y avait un petit garçon, Grégory, je crois, qui racontait : *«Eh bien moi, je pensais tout le temps à mon papa. Je ne pensais qu'à cela et quand on me disait : "Pourquoi cela ne marche pas à l'école", eh bien je disais que je ne savais pas. Ma mère, elle disait qu'elle ne savait pas. Moi, je ne disais rien. Et c'est seulement à partir de la 3^e que j'ai commencé à dire qu'en fait, je pensais beaucoup à mon papa, mais je ne le disais à personne. Je n'avais pas envie d'en parler»*. Cette histoire est une des pistes. Cela mériterait, peut-être, de recueillir ce que peuvent en dire les enfants eux-mêmes.

Vous évoquez éventuellement des outils de remédiation cognitive, pourquoi pas, peut-être, dans certaines situations. Il y a aussi beaucoup de groupes d'accompagnement au deuil qui doivent sans doute être utiles de manière plus globale, avec des effets sur ces problèmes de mémoire. Vous mettiez aussi en avant le fait que les enfants ne semblent pas avoir conscience de ces difficul-

tés dans votre étude, et qu'ils ont tendance à demander moins l'aide d'un adulte que de leurs pairs non orphelins et, à juste titre, vous recommandez d'avoir une position proactive de la part de l'adulte, de proposer, de proposer sans imposer. C'est toujours cela, la question. Dire à l'enfant sa disponibilité, peut-être, pour l'aider, mais alors là, je dois dire qu'il y a une petite contradiction avec l'enquête de la Fondation/l'op précédente, parce que, si je me souviens bien, si j'ai bien lu, les enfants percevaient ces difficultés d'apprentissage, ainsi que l'incidence du deuil sur leurs interactions avec les autres, et également le fait qu'ils se sentent différents, qu'ils se mettent en retrait, qu'ils préfèrent rester seuls. Avec votre outil, vous mettez en évidence qu'il semblerait qu'ils n'aient pas vraiment conscience de la difficulté analysée dans les entretiens de cette enquête. C'est la vie de la recherche, qu'il y ait des contradictions comme cela. Voilà des choses, peut-être, à approfondir, et puis effectivement une réflexion à avoir, mais sur qu'est-ce que peut faire l'école pour soutenir un enfant en ayant la notion des difficultés de mémoire et d'apprentissage entraînés par un deuil, sans que tous les enseignants se transforment en psychologues, parce que ce n'est pas cela qu'on leur demande non plus.

Vous, Célénie Brasselet, en ce qui concerne aussi l'école, vous avez posé vos hypothèses, et regardé à la fois des éléments contextuels et puis la question de la motivation pour les apprentissages qui pourrait impacter la question de l'orientation. Je dois dire que le mot me surprend un peu, parce que pour moi, l'orientation se joue dans les conseils de classe et dire que l'enfant lui-même fait son choix d'orientation, cela me dérange un peu. Nous avons vu tous les problèmes sociaux qui se posent à une famille en cas de décès. Nous voyons que le décès frappe beaucoup, peut-être plus, des classes populaires, avec les questions qui se posent de reproduction du fait que l'école ne joue plus tellement son

rôle d'ascenseur social, mais reproduit beaucoup, voire aggrave un peu les situations initiales des parents. Est-ce que ce sont des choses qui peuvent être prises en compte dans une recherche comme la vôtre ? Je pense que, là aussi, il y a des discussions en famille. Il y a une évaluation de ce qu'on peut faire ; cela peut-il entrer dans le cadre de votre recherche, je pense aux moyens financiers, ou pas ? Nous sommes dans des situations systémiques, d'un certain point de vue, et donc comment réintégrons nous à un moment, au moins dans la discussion, cette dimension systémique ? Même si, pour des raisons méthodologiques, on l'abandonne à un moment parce que cela fait partie de votre méthodologie, pour moi, ce sont des questions que je vous pose. Il y a aussi la question des discriminations qui a été posée ce matin par Alexandra Poli. Dans les années 1980, des gens qui travaillaient sur le deuil, comme Marie-Frédérique Bacqué, ont lancé un slogan qui, pour moi, reste d'actualité : *«Il ne faut pas tout psychologiser»*. C'étaient des psychologues, ou des psychiatres, comme le psychiatre Michel Hanus : *«Ne pas psychologiser le deuil, mais le socialiser»*. Comment fait-on ? Pour moi, cela reste une question de psychologue. Comment faisons-nous en tant que psychologues pour ne pas psychologiser le deuil, mais le socialiser ? Comment faire quand nous nous adressons à tout le monde, aux familles, aux enseignants, et comment nous travaillons avec cette proposition dont nous héritons, qui est de savoir comment faisons-nous pour ne pas psychologiser le deuil. Merci.

«Moi, je ne disais rien. Et c'est seulement à partir de la 3^e que j'ai commencé à dire qu'en fait, je pensais beaucoup à mon papa, mais je ne le disais à personne. Je n'avais pas envie d'en parler.»

Questions/réponses

JÉRÔME CLERC

Psychologiser le deuil, je ne suis pas sûr d'être le mieux placé pour répondre. Moi, cela m'a valu huit ans de thérapie, à titre personnel, et j'ai réussi à relever la tête et aujourd'hui, je suis bien content d'être là et de vivre. Mais cela a été compliqué, heureusement qu'il y a eu des psychiatres à ce moment-là pour m'aider parce que sinon, je ne serais peut-être plus là. L'angle d'attaque que j'utilise, moi, est effectivement très ciblé sur les fonctions cognitives de haut niveau, en particulier, ici, la mémoire, mais il y en a d'autres. C'est un angle d'attaque assez modeste qui consiste à dire :

« Nous allons prendre un bout de la bobine, nous allons dérouler, et nous allons voir si nous arrivons à quelque chose d'un peu inattendu, d'un peu marquant ». Et en effet, nous observons dans des études ultérieures, pour reprendre les résultats que je vous montrais, des difficultés de concentration, que nous retrouvons chez d'autres enfants

— parce que bien sûr, je n'en ai rencontré que 44, et il y en a 250 000 en France et dans le monde, 15 millions sur le continent africain, cela fait beaucoup — et sont avérées, alors cela pourra nous donner des pistes modestes, mais des pistes,

peut-être, de remédiation cognitive. Comment ne pas psychologiser le deuil, mais le sociologiser, si c'est bien de cela qu'il s'agit ? Cela peut-être en considérant que les élèves orphelins ont des besoins particuliers. Aujourd'hui dans l'Éducation nationale, on parle de BEP (besoins éducatifs particuliers) pour des enfants qui, à un moment, ont un besoin plus marqué dans tel ou tel domaine, que ce soit un domaine cognitif, un domaine relationnel, voire un domaine affectif, mais surtout pédagogique. À ce moment-là,

il faut essayer de répondre de manière plus spécifique à ces enfants sur un besoin, classique, que tout enfant peut avoir, mais qui chez ces enfants-là, à un moment donné, à une période donnée, est plus marqué. C'est là-dessus que repose, bien sûr, toute la question de l'école inclusive dont nous entendons beaucoup parler et dont nous parlons beaucoup à l'ESPE.

Est-ce que le manque de sommeil pourrait être une explication ? Cela me donne l'idée, pour une prochaine étude, d'ajouter aux différentes mesures que nous allons faire une mesure sur la régularité du sommeil, et de demander si possible des agendas de sommeil, comme cela se faisait il y a quelques années sur les rythmes de l'enfant. C'est tout à fait intéressant, comme point de vue. Il y avait une autre question sur le divorce, mais là, je ne suis pas compétent, je n'en sais rien du tout. Est-ce que le divorce pourrait être en tant que changement d'environnement, sans doute brutal, avec des conséquences brutales pour les enfants, est-ce que ça pourrait être à la base de différences de concentration ? Cette hypothèse vaut le coup d'être posée, elle a peut-être été déjà traitée.

Ce que je peux vous dire, c'est que je connais un petit peu plus la littérature sur les maltraitements, et je ne dis pas qu'un divorce, c'est une maltraitance ! Je dis simplement que pour ce que j'en sais, des enfants qui ont été victimes de maltraitance ont des déficits marqués dans les fonctions exécutives et dans l'attention, donc des fonctions cognitives de haut niveau : être attentif, se retenir, être flexible, mémoriser. Une population comme celle-ci, un peu particulière, et marquée par quelque chose d'assez brutal, fait état de difficultés cognitives, et cela ne me paraît pas aberrant de poser l'hypothèse que dans le cas d'un divorce, nous retrouvions des difficultés cognitives de ce type-là, mais je ne suis pas spécialiste, je ne sais pas vous répondre.

Je vais rebondir sur la question du sentiment d'efficacité personnelle.

D'abord, merci, parce qu'effectivement, je n'avais pas tilté sur le fait que nous trouvons des choses un peu contradictoires, et c'est intéressant. Cela peut être dû, à mon avis, au focus plus ou moins étroit entre ces deux études. Dans l'enquête école, un focus assez large, et dans l'enquête que j'ai menée un focus assez pointu, avec une échelle en 20 items qui étaient des questions du type : *« Pour faire mes devoirs chez moi, je me sens : peu capable, moyennement capable, très capable ? Pour préparer mon cartable chez moi, je me sens : peu capable, moyennement capable, très capable ? Etc. »*. Sur les 20 questions qui étaient posées aux enfants, 18 questions n'ont pas fait émerger une différence entre les enfants orphelins et non orphelins, mais les deux autres l'ont fait, celles qui concernent les demandes d'aide. C'est-à-dire que dans cet outil du sentiment d'efficacité personnelle, les deux seules questions qui ont montré la différence avec les deux groupes d'enfants sont celles qui disaient : *« Je me sens peu, moyennement ou très capable de demander de l'aide à mon professeur quand je n'arrive pas à faire quelque chose, ou de demander de l'aide à, je ne sais plus, cela devait être à mon parent, ou à mon frère, ou à mes frères et sœurs »*. Ce qui peut expliquer les résultats un peu contradictoires, c'est une différence de focale et une différence de méthode. Vous aurez bien compris qu'en psychologie cognitive, nous avons tendance à atomiser. Nous découpons, nous découpons, nous découpons ; on élague, on élague, on élague, pour arriver à des points très précis, et le point de vue, qui est plutôt à mon avis celui du clinicien. C'est un point de vue qui me semble plus intégratif, qui est absolument nécessaire parce que quand nous sommes orphelins, nous ne sommes pas que quelqu'un qui mémorise, quelqu'un qui fait attention, quelqu'un qui est capable d'être flexible, donc cela est absolument nécessaire. En même temps, en tant que chercheur, je sais atomiser et

« Comment ne pas psychologiser le deuil, mais le sociologiser. [...] Cela peut-être en considérant que les élèves orphelins ont des besoins particuliers. »

aller de plus en plus pointu, et ensuite, c'est vrai que tout ce qu'il nous reste à faire, c'est de remonter et de nous dire : « *Comment on l'intègre dans une prise en compte plus globale de la personne?* ». Et probablement que les deux démarches sont nécessaires, et c'est pour cela que c'est bien que nous soyons tous les deux complémentaires. Merci.

CÉLÉNIE BRASSET

Je vais répondre à votre question par rapport, justement, à celle de l'orientation et puis cela va être lié à une autre question. C'est vrai que quand nous parlons d'orientation, nous pensons orientation-répartition, c'est-à-dire décision du conseil de classe qui, à un moment, dit « *Oui, cet élève-là peut aller dans telle filière ou dans telle autre* ». C'est vraiment la notion d'orientation-répartition. Ce que je n'ai pas précisé, c'est qu'effectivement, en anglais, nous avons deux termes, alors qu'en français, nous n'en avons qu'un, celui de l'orientation. Quand moi, j'envisage l'orientation, c'est sous une forme individuelle, c'est-à-dire la capacité des jeunes, des individus à orienter leur vie, à prendre des décisions, à s'engager dans des actions qui vont leur permettre, justement, de construire un projet d'orientation, tout en tenant compte des différents facteurs auxquels ils vont faire face, qui peuvent être des obstacles potentiels ou au contraire des soutiens. Nous ne l'étudions pas, ici,



parce que nous allons être vraiment sur la question des intentions, mais le questionnaire sur les déterminants des choix d'orientation va en faire ressortir les différents facteurs. À quel degré accordent-ils de l'importance aux intérêts, aux aspirations, aux enseignants? Il est vrai que l'entourage joue un rôle aussi fort dans les choix d'orientation, que ce soient les parents, la famille, plus généralement les enseignants, les pairs. Là, nous n'allons pas pouvoir forcément tenir compte de tout, parce que nous partons du principe que nous sommes dans l'action de s'orienter, dans l'action individuelle. Assurément, l'orientation des jeunes ayant perdu un parent ou les deux peut être guidée par un manque de confiance. Je n'ai pas eu le temps de développer le cadre théorique, mais un des déterminants principaux des

choix d'orientation, ce sont les intérêts, et les intérêts sont déterminés par quoi? Par le sentiment d'efficacité personnelle, c'est-à-dire que plus je vais me sentir compétent dans une discipline, dans un domaine d'activité, plus je vais développer un intérêt pour ce domaine d'activité. C'est ce qui va contribuer à la construction de mon choix d'orientation, c'est ce qui va faire qu'à un moment, je vais m'orienter plutôt dans une filière ou dans une autre, vers un métier ou vers un autre. Et bien sûr, il y a toujours ces facteurs, à un moment, qui vont venir, peut-être, nuire ou au contraire renforcer mon choix. Si, à un moment, je n'arrive pas à identifier d'intérêts parce que je n'ai pas confiance en moi, si je ne me sens pas compétent dans les différentes disciplines, cela peut expliquer les intentions d'orientation.

SYLVIE PINQUIER-BAHDA

Merci beaucoup à vous trois pour vos interventions.

Session 4. Situations sociales d'orphelins et soutiens institutionnels – l'exemple de la protection sociale à l'enfance

EMMANUELLE ENFREIN

Nous allons reprendre avec la dernière session de la journée, déjà, axée sur les situations sociales d'orphelins et les soutiens institutionnels, avec notamment l'exemple de la protection de l'enfance. Nous avons le plaisir d'accueillir Isabelle Frechon, chargée de recherche en sociologie et démographie au CNRS, et Élisabeth Abassi, doctorante en socio-démogra-

phie à l'INED, sur la thématique : « Le parcours en protection de l'enfance lorsqu'un parent décède ». Céline Jung, également, sociologue chargée de recherche et de développement pour l'Apex, qui est l'association de promotion des expérimentations sociales pour son projet « Perdre un parent pendant l'enfance, une vulnérabilité non protégée ? Représentation et

prise en compte de l'orphelinage dans la protection de l'enfant ». C'est une étude qui a été réalisée en partenariat avec la CNAPE, qui est la Convention nationale des associations pour la protection de l'enfant. Et c'est Agnès Martial, anthropologue, directrice de recherche au CNRS, qui va animer la discussion de cette dernière session.

Le parcours en protection de l'enfance lorsqu'un parent décède – Isabelle Frechon, sociologue et démographe, chargée de recherche CNRS/Printemps UVSQ, et Élisabeth Abassi, doctorante en sociodémographie, Cresppa – GTM, INED

ISABELLE FRECHON

Je remercie la Fondation OCIRP de nous permettre de développer un point particulier sur les jeunes qui sont pris en charge en protection de l'enfance et leur devenir à l'âge adulte, pour essayer de mieux comprendre ce qui se passe au niveau des jeunes qui, en plus d'être protégés, sont orphelins de père ou de mère ou les deux. J'ai entendu, depuis ce matin, parler du fait qu'être orphelin était une étiquette et que certains ne l'appréciaient pas. Je me suis fait la réflexion en me disant : « Mais finalement, l'orphelinage, c'est aussi lié à la crainte de se retrouver dans un orphelinat qui est aussi un point qui peut faire

peur aux enfants ». Même si nous ne parlons plus aujourd'hui d'orphelinat, nous parlons bien de foyers, mais ce sont bien des enfants qui sont protégés par l'Aide sociale à l'enfance. C'est peut-être un point, aussi, qu'il faut regarder.

L'invisibilité des orphelins en population générale semble aussi apparaître parmi les enfants qui sont protégés. C'est un point que nous avons pu remarquer, mais pourquoi ? Tout simplement parce que dans les statistiques nationales sur la protection de l'enfance, finalement, ils n'apparaissent que très peu. Nous pourrions juste les repérer à partir d'une catégorie très particulière que sont les pupilles de l'État et, parmi eux, qui sont les orphelins ? Pour vous dire, en France, il y a, à une date donnée, 300 000 enfants qui sont protégés. Soit ils sont protégés parce qu'ils sont placés, soit ils sont protégés parce qu'il y a un accompagnement éducatif dans la famille. 300 000, cela représente 2 % de la population du même âge, et uniquement entre 0 et 18 ans. Parmi ceux-là, il y en a la moitié qui sont pris en charge physiquement,

et donc placés. Cela représente 1 % de la population des 0-18 ans. Parmi eux, seulement 1,6 % sont pris en charge au titre d'une mesure qui s'appelle « les pupilles de l'État », laquelle normalement, amène à ce que l'enfant puisse être adopté. Si nous descendons encore d'un cran, parmi les pupilles de l'État, il n'y en a que 10 % qui le sont au titre de l'orphelinage. Au final, c'est 2 % d'enfants protégés qui sont orphelins, que nous pouvons repérer comme orphelins.

Pourtant, nous avons réalisé des études auprès des jeunes pris en charge, placés, et les proportions d'orphelins sont bien plus importantes. Dans une première étude, il y en a 18 % qui sont orphelins d'au moins un parent, 2 % des deux parents, et 16 % d'orphelins simples. Dans une étude plus récente que nous venons de réaliser et que je vais vous présenter, ce sont 31 % d'orphelins d'au moins un parent. Quelles sont les différences entre les chiffres ?

La présentation que nous allons réaliser aujourd'hui n'est qu'une partie infime de ce que nous allons faire dans le projet de recherche que

Isabelle Frechon,
sociologue et
démographe,
chargée de
recherche CNRS/
Printemps UVSQ.



nous avons proposé à la Fondation OCIRP. Regardons juste quand apparaît le décès du ou des parents dans le parcours de protection de l'enfance. Mais pour cela, je vais essayer de vous expliquer la distinction entre 18 et 31 % d'orphelins parmi les enfants placés, parce que nous n'avons pas la même lorgnette, selon les raisons de prise en charge, et en fin de parcours en protection de l'enfance, selon que les liens de ces jeunes placés ont été entretenus ou rompus avec l'entourage familial.

La première étude a été réalisée en 2007 à partir de dossiers de l'Aide sociale à l'enfance. Nous avons lu les dossiers d'une cohorte d'enfants qui étaient tous nés la même année, dans le milieu des années 1980, et ils avaient pour point commun d'avoir connu au moins un placement au cours de leur enfance ou de leur adolescence. À partir de là, nous avons pu regarder les dossiers de l'Aide sociale à l'enfance et ceux du tribunal pour enfants, et même les dossiers pénaux. Nous disposons donc vraiment du parcours exhaustif d'une cohorte d'enfants. Au total, il y avait 809 enfants ou adolescents. C'est une étude qui a été réalisée sur deux départements, et cela nous a permis aussi de savoir, de date à date, à quel moment et pour quelles raisons ils étaient pris en charge. Nous avons aussi quelques éléments sur les parents qui nous aidaient à comprendre les parcours de protection de l'enfance d'une cohorte d'enfants. La seconde enquête, beaucoup plus récente, qui a été réalisée en partenariat avec l'INED et le laboratoire Printemps, est une étude longitudinale, c'est-à-dire que nous interrogeons la population à plusieurs étapes, sur plusieurs périodes. En tout, nous avons fait quatre passages, dont deux quantitatifs. Nous avons interrogé les jeunes eux-mêmes, soit 1622 en face à face ou par téléphone. Ces jeunes-là avaient entre 17 et 20 ans en première vague d'enquête, étaient pris en charge physiquement, étaient placés dans les sept départements que sont le Nord, le Pas-de-Calais et cinq départements d'Île-de-France. Cela a son importance pour saisir les distinctions entre les deux enquêtes, entre les deux proportions.

Cette étude a pour objectif de mieux comprendre le devenir et les conditions de sortie des jeunes pris en charge en protection de l'enfance. Pourquoi un tel écart entre ces deux proportions ? Tout simplement parce que dans la première enquête, nous avons une observation de la trajectoire d'une cohorte d'enfants, mais ces jeunes ont pu entrer, par exemple, à 10 ans, et sortir à 13 ans, et à partir du moment où ils sont sortis définitivement de la protection de l'enfance, nous ne savons pas si, par la suite, ils ont pu connaître le décès d'un de leurs parents. Nous n'avons donc pas du tout la même observation que par rapport aux autres jeunes qui sont en fin de parcours.

Le deuxième point, c'est qu'entre 2007 – au moment où nous avons fait la première étude – et 2013-2014 est arrivée en protection de l'enfance une nouvelle population que sont les mineurs isolés étrangers ou les mineurs non accompagnés. Dans la deuxième enquête, nous avons 30 % de jeunes mineurs non accompagnés parmi ceux qui ont entre 17 et 20 ans, parce que nous nous situons sur des départements qui en accueillent beaucoup. Ces deux points font que nous n'avons pas du tout les mêmes proportions dans les deux enquêtes parce que nous n'avons pas la même observation dans la première enquête et dans la seconde.

Dans la seconde, nous avons une proportion plus importante. Vous avez parmi ceux qui sont nés en France, dans la première enquête sur les dossiers, 17 % d'orphelins d'au moins un parent, et dans la seconde enquête, quand nous observons uniquement les 17-20 ans, en fin de parcours, nous constatons une augmentation, et nous avons 23 % d'orphelins, mais parce que plus on avance en âge, plus le risque est élevé de perdre son parent. Par contre, parmi les enfants nés à l'étranger, nous voyons une très grosse différence, parce qu'effectivement, nous avons cette nouvelle population que sont les mineurs non accompagnés, et 46 % d'entre eux disent être orphelins d'au moins un parent.

Maintenant, je voudrais présenter quelques éléments de réponse sur le moment de leur vie où le décès du

parent arrive dans le parcours de l'enfant. Ce que nous voyons [fig. 4, page suivante], c'est que contrairement à la population générale, nous avons autant d'orphelins de père que de mère, et même un peu plus d'orphelins de mère que de père en protection de l'enfance. Quel âge avaient-ils en moyenne ? Cela reste encore très très flou. Je vous ai mis aussi l'âge médian, lorsque le père est décédé et lorsque la mère est décédée. Nous voyons que les enfants étaient plus jeunes lorsque le père est décédé par rapport à la mère. En moyenne, 10 ans par rapport à celui de la mère qui est plutôt en moyenne de 12 ans.

En revanche, lorsque nous regardons le décès du père qui est en moyenne à 10 ans, nous voyons que c'est plutôt en moyenne deux ans plus tard qu'ils vont entrer en protection de l'enfance pour la première fois, alors que l'âge moyen au décès de la mère et l'âge moyen d'arrivée en protection de l'enfance sont sensiblement les mêmes. Mais ces moyennes, finalement, englobent trop de choses, et il a fallu que nous passions, cette fois-ci, plus à une illustration qui montre, individu par individu, à quel moment le décès intervient par rapport au parcours en protection de l'enfance.

Vous avez ici ceux qui ont connu le décès de la mère et ici, ceux qui ont connu le décès du père. En rouge [ndlr : petit carré rouge], vous avez chaque ligne qui correspond à un enfant entré en protection de l'enfance. Au tout départ, ils ont 0 an, et tout au bout – parce qu'en protection de l'enfance, en France, on peut être pris en charge jusqu'à 21 ans – ils ont 21 ans. Vous voyez à quel moment ils étaient présents en protection de l'enfance. Tout ce qui est rose chair, ce sont les aides en milieu ouvert, c'est-à-dire des accompagnements dans la famille. Ce qui apparaît, c'est que le

« Contrairement à la population générale, nous avons autant d'orphelins de père que de mère, et même un peu plus d'orphelins de mère que de père en protection de l'enfance. »

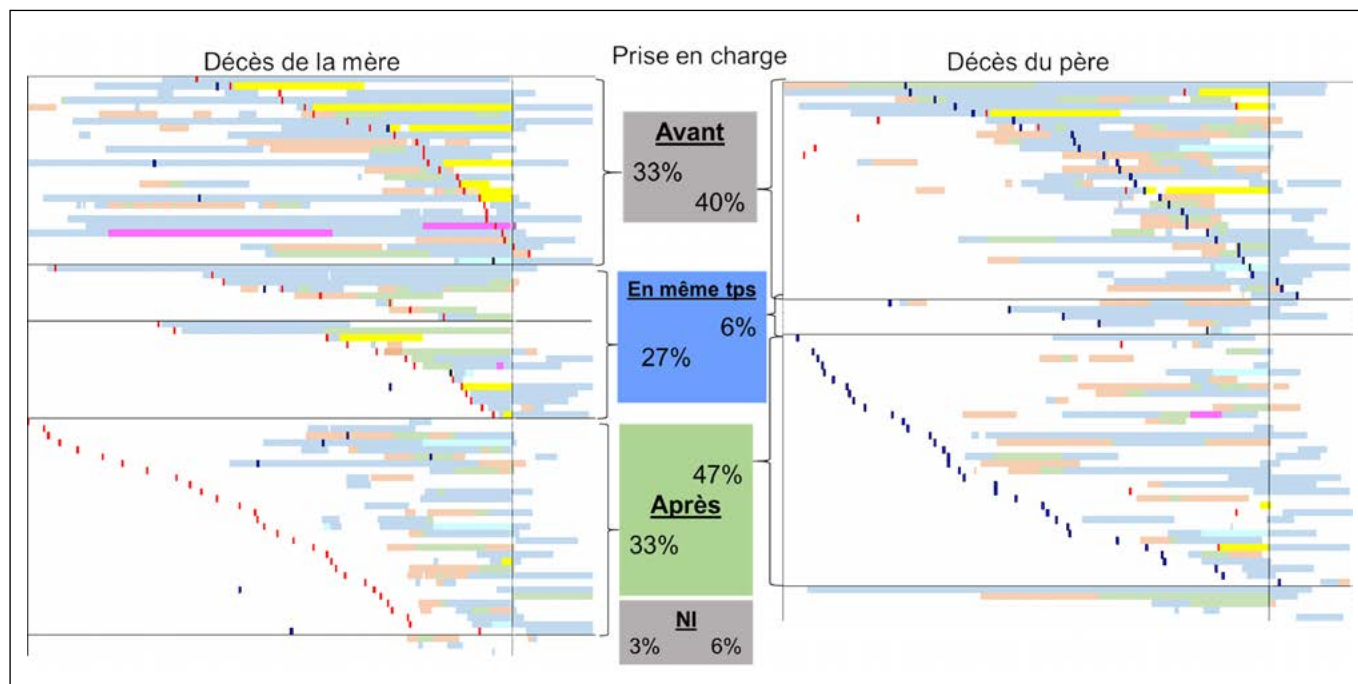


Fig. 4.

décès du parent peut survenir alors qu'ils étaient déjà pris en charge en protection de l'enfance, qu'il s'agisse de la mère ou du père. Ce n'est pas le décès, qui entraîne nécessairement, systématiquement, le placement. La différence qui existe entre les décès du père et de la mère, c'est que lorsque la mère décède, finalement, le décès est quasiment concomitant avec l'entrée en prise en charge en protection de l'enfance, ce qui est beaucoup moins le cas lors du décès du père. Et c'est une très grosse différence. Parmi ceux qui ont connu le décès d'une mère : 33 % sont entrés avant que le décès ait eu lieu, 27 % en même temps, c'est-à-dire que c'est concomitant, et 33 % après. Lorsque c'est le décès du père, nous avons à 40 % l'enfant déjà pris en charge lorsque le décès du père arrive. Et, là où nous avons 27 % pour la mère avec un lien un peu concomitant entre le moment où l'enfant est placé et le moment où a eu lieu le décès, ils ne sont que 6 % parmi ceux qui ont connu un décès du père. Il y a plus d'enfants – 47 % – où le décès du père a amené un placement, mais plus tardivement. La durée moyenne pour ceux-là est encore plus longue lorsqu'il s'agit du décès du père que de celui de la mère. Il a fallu que nous allions regarder pourquoi ils étaient pris en charge en protection de l'enfance.

Quand vous comparez aux enfants qui ne sont pas orphelins, ils sont pris en charge dans les mêmes proportions : il y a LE motif de la première prise en charge, et après, nous avons d'autres motifs qui vont s'accumuler au cours de la trajectoire. Nous remarquons que les enfants orphelins sont quasiment autant à être entrés pour des problèmes de maltraitance, ce que nous appelons les « conditions d'éducation défailtantes », que les non orphelins. Ils le sont un peu plus lorsque le père est décédé que lorsque la mère est décédée ou qu'ils ne sont pas orphelins. Ces deux premiers gros groupes de motifs de prise en charge nous amènent à dire qu'il y a un autre type de prise en charge, les problèmes de comportement, qui sont un peu la conséquence des deux premiers motifs. Et nous constatons que les jeunes orphelins entrent moins pour des problèmes de comportement que les autres jeunes de la cohorte qui n'ont pas connu cette difficulté, ou en tout cas pas en première prise en charge. L'autre point que nous remarquons est que c'est bien au niveau des mères qu'il apparaît, ce qui conforte aussi nos chiffres. Nous avons donc certains jeunes qui entrent pour la première fois en placement à cause d'une hospitalisation du parent, qui peut être liée, par exemple, à une longue maladie, où,

effectivement, plus personne ne peut s'occuper de l'enfant, et il est ainsi pris en charge – à titre temporaire – par l'Aide sociale à l'enfance, dans ce cas-là. C'est un des points qu'il faut repenser complètement à l'inverse de ce que nous connaissons au niveau des orphelins en population générale. Finalement, nous avons beaucoup de jeunes qui n'avaient déjà plus qu'un seul pilier parental, plus qu'un seul parent, et bien souvent, il s'agissait de la mère. La moitié des enfants orphelins de mère n'avaient déjà plus du tout de contact, soit parce que le père n'avait pas reconnu l'enfant à la naissance, soit parce qu'il n'y avait plus aucun contact, qu'ils ne savaient plus du tout où était le père au moment du décès de la mère. Cela arrive, mais de manière beaucoup moins importante : 7 % seulement des orphelins simples de mère n'avaient déjà plus de contact avec leur mère quand leur père est décédé. Il ne s'agit donc pas d'orphelins doubles, et nous avons essayé plutôt de trouver un autre terme, les « orphelins isolés », c'est-à-dire que lors du décès d'un parent pour cause de monoparentalité, dans ces cas-là, on augmente très sérieusement la proportion d'orphelins. Disons « orphelins sans parent », ou « orphelins simples », mais sans parent au lieu d'avoir 2 % d'orphelins doubles, on a pratiquement 7 % d'orphelins isolés.

ÉLISA ABASSI

À partir des données de l'enquête par questionnaire auprès des jeunes en fin de placement, donc âgés de 17 à 20 ans, nous retrouvons les mêmes taux de rupture du côté des orphelins de mère, où le décès a pourtant pu être vécu quelques années auparavant, parce que la moitié des orphelins de mère n'ont plus de contact avec leur père. D'une part, cette rupture correspond souvent au fait de ne pas avoir connu leur père, et d'autre part, en amont du décès ou après, le délitement des liens parentaux se creuse davantage du côté des pères, puisqu'un tiers des orphelins de mère n'ont plus de contact avec leur père, dont ils connaissent pourtant l'existence. Ces situations sont plus rares pour les orphelins de père, et d'ailleurs, le fait de ne pas avoir connu sa mère existe quasiment uniquement pour les jeunes nés à l'étranger. Bien qu'elle soit importante, la rupture des liens maternels est également plus faible du côté des orphelins de père et reste assez proche de la situation des non orphelins, puisque pour les non orphelins, les chances de rester en contact avec un parent sont déjà plus fortes, ayant leurs deux parents vivants. Lorsque les liens sont maintenus, c'est le plus souvent avec la mère. En population générale, la fragilisation du lien paternel est donc déjà plus forte que pour le lien maternel, surtout quand les parents sont séparés. Et ici, nous nous rendons compte que ces processus sont renforcés dans le cadre de la protection de l'enfance, où les jeunes sont pris en charge dans des problématiques sociales et familiales plus lourdes et que les ruptures paternelles sont plus précoces. Par ailleurs, lorsqu'un maintien des liens existe avec le parent, nous pouvons voir sur les graphiques que les jeunes s'entendent mieux avec leur mère qu'avec leur père. Finalement, le décès de la mère revient souvent à ne plus pouvoir compter sur ses parents dans le placement, mais

également à la sortie de l'Aide sociale à l'enfance, au moment du passage à l'âge adulte. Dans l'enquête, nous avons interrogé les jeunes sur les figures parentales, sur leur entourage de proches, et au-delà des parents, nous leur avons demandé s'il y avait des personnes qui ont joué un rôle de parent auprès d'eux. Sur l'ensemble de la population, les deux tiers des jeunes déclarent qu'une ou plusieurs personnes font partie de leur univers de référent parental, donc au sens où ces personnes ont tenu des fonctions parentales auprès d'eux. Nous constatons que les orphelins doubles et les orphelins de mère sont plus nombreux à en déclarer, notamment au sein de la parenté élargie, puisque la moitié d'entre eux ont un membre de la famille, le plus souvent un grand-parent, une tante ou un oncle, comme référent parental. Les données montrent aussi que ce sont largement des individus avec qui les jeunes ont vécu par le passé. Cette fréquence de la cohabitation révèle sans doute une mobilisation informelle de l'entourage familial en amont de la prise en charge, donc en amont du placement à l'Aide sociale à l'enfance, et cet entourage familial a pu incarner, même temporairement, un rôle protecteur lors de situations critiques, justement, telles que l'hospitalisation d'un des parents au moment du décès, ou pour éloigner l'enfant au moment de crises ou de conflits familiaux. Mais ces cohabitations ont aussi pu intervenir longuement dans les pays d'origine, notamment des jeunes nés à l'étranger, sous la forme de « confiage », qui est en fait une pratique plutôt répandue dans les pays africains d'où sont originaires la plupart des jeunes nés à l'étranger. En amont du placement, ces données révèlent que la famille élargie constitue parfois un relais face aux difficultés de la famille nucléaire, et plus spécifiquement lorsqu'elles concernent les mères et l'absence des mères. Dans



Élisa Abassi,
doctorante
en socio-
démographie,
INED – Cresppa
– GTM.

certain cas, c'est d'ailleurs le décès du référent parental qui a pu contraindre au placement ou à la mobilité internationale, sachant aussi que les orphelins placés ne sont pas nécessairement en rupture avec leur famille d'origine, puisqu'un tiers des orphelins doubles et des orphelins de mère conservent encore des liens, même à 17-20 ans, avec une figure parentale de leur famille d'origine, contre un quart des orphelins de père et des non orphelins. Pour conclure, si, en population générale, 3 % des jeunes âgés de moins de 20 ans sont orphelins d'au moins un parent, en protection de l'enfance, en placement, ce sont 31 % des jeunes de 17 à 20 ans qui sont orphelins d'au moins un parent. En prenant en compte les situations « d'orphelinage isolé », c'est-à-dire le fait de ne pas avoir connu un de ses parents à la naissance, nous arrivons à un taux de 41 % de jeunes placés qui ont connu le décès d'un parent, ou n'ont pas connu un de leurs parents à la naissance. Au regard de l'absence massive des pères dès la naissance, ou du délitement du lien au fil du parcours, nous pouvons dire que les mères constituent le pilier parental pour de nombreux jeunes placés, et que le décès de la mère renforce plus amplement le cumul des difficultés familiales auxquelles sont confrontés les jeunes de l'Aide sociale à l'enfance. À travers les analyses sur la cohabitation des jeunes en amont de la prise en charge avec une personne de leur famille, cette circulation des enfants corrobore aussi l'idée que le décès du ou des deux parents ne constitue pas un motif de placement en tant que tel, mais que l'évènement du décès s'inscrit plus largement dans un processus de vulnérabilité sociale et familiale, antérieur au décès.

« En protection de l'enfance, en placement, ce sont 31 % des jeunes de 17 à 20 ans qui sont orphelins d'au moins un parent. »

Perdre un parent pendant l'enfance : une vulnérabilité non protégée ? Représentations et prise en compte de l'orphelinage dans la protection de l'enfant – Céline Jung, sociologue, Apex/Lise-Cnam

CÉLINE JUNG

Merci à la Fondation OCIRP de soutenir cette recherche, également focalisée sur la situation des enfants orphelins et accompagnés en protection de l'enfant, comme la recherche Elap (Étude longitudinale sur l'accès à l'autonomie en protection de l'enfance), mais qui présente des résultats très différents. En même temps, il a bien été montré que la porte d'entrée dans la recherche détermine aussi fortement les résultats. En dehors du fait que ce n'est pas le même public, nous avons aussi un autre objectif dans cette recherche, qui est celui d'être une recherche appliquée, puisqu'elle est en partenariat avec la Cnape, qui est la Confédération nationale des associations de protection de l'enfance. Les objectifs sont donc aussi à destination des acteurs de l'accompagnement dans les établissements et services associatifs qui accompagnent les enfants. Le contexte est déjà bien brossé. Vous venez toutes les deux [ndlr : Isabelle Frechon et Élisabeth Abass] de rappeler la question de l'invisibilité des orphelins aussi dans le secteur de la protection de l'enfance, ce qui pourrait paraître un peu contre-intuitif. S'il y a bien un endroit où l'on pourrait penser qu'on en discute, c'est dans ce secteur. Ce n'est pas le cas, que ce soit au niveau des données nationales ou des discussions entre praticiens, des débats, des formations. En fait, cette question en est absente. Notre porte d'entrée se fait par les acteurs associatifs de la protection

de l'enfance entendus de la manière la plus large. Dans l'enquête Elap, on s'intéresse aux enfants qui ont été accueillis, qui ont été placés. Dans notre enquête, nous nous intéressons à des acteurs qui couvrent tout le champ de la protection de l'enfant, que ce soit dans les accueils physiques des enfants ou dans les accompagnements au domicile, avec une multitude de mesures dans lesquelles je ne vais pas entrer ici. Mais il y a plusieurs types d'accompagnement possibles à domicile, le tout étant éventuellement ordonné par l'instance judiciaire ou contractualisé avec les parents. Il y a très peu de recherche, et celle-ci est assez modeste dans ses objectifs. Elle essaye vraiment de démêler un peu les premiers fils, et a vocation, par un sondage auprès des adhérents de la Cnape, à donner une photographie du nombre d'enfants concernés. Ce processus a été assez complexe pour les professionnels des établissements et services, qui n'avaient pas du tout cette donnée, et qui ont dû retourner bosser dans chaque dossier pour recueillir cette information, qui n'est donc pas systématiquement enregistrée dans les données des établissements et des services. Il y a aussi un volet qualitatif, avec des entretiens avec les professionnels, puisque l'objectif, c'est de pouvoir émettre des pistes de propositions d'action pour l'accompagnement des enfants, avec des rencontres avec des enfants pour discuter directement avec eux de leur vécu.

Les résultats quantitatifs vont vous paraître surprenants après ceux que nous venons d'entendre : 57 associations sur les 123 sondées ont répondu à ce questionnaire. Au total, ces 57 associations accompagnent 8 500 enfants qui ont la particularité de ne pas du tout être représentatifs de l'activité globale de protection de l'enfance en France. Ces 8 500 enfants concernés sont plutôt plus jeunes et sont essentiellement accompagnés au domicile, ce qui n'est

pas le cas dans la protection de l'enfance globale. En effet, les chiffres de l'Observatoire national de la protection de l'enfance nous montrent que 12,4 % des enfants accompagnés sont en fait des jeunes majeurs. C'est le cas de 3,7 % de nos 8 500 enfants, et 48 % des enfants accompagnés en France le sont dans le cadre d'un accueil physique, ce qui est très minoritaire dans notre échantillon, puisqu'ils ne sont que 27 %. Ce qui nous amène à un chiffre de 6,5 % de ces 8 500 enfants accompagnés par les associations en protection de l'enfance, qui tranche singulièrement avec ceux annoncés par l'enquête Elap « deuxième version », sachant que dans la première version, selon les circonstances et le moment où nous interrogeons les enfants, nous avons des chiffres très différents. Cela montre qu'il serait intéressant d'avoir une vraie remontée de données systématiques sur la question pour y voir plus clair.

Ce chiffre étonnamment bas par rapport au vôtre s'explique bien par le fait que nous nous adressons à des enfants beaucoup plus jeunes, et à des enfants et adolescents qui sont suivis dans tous types de mesure, y compris au domicile. Effectivement, si nous regardons de plus près nos chiffres, nous pouvons dire qu'il y a plus d'enfants orphelins dans ceux qui sont plus âgés, et que c'est plus souvent dans les mesures d'accueil physique que nous trouvons des enfants qui ont perdu un de leur parent ou les deux. Il y a aussi la question des mineurs non accompagnés ou mineurs isolés étrangers, qui compte beaucoup et, avec la porte d'entrée même de notre recherche, ils sont sous-représentés, mais ils sont par conséquent surreprésentés parmi les orphelins. Il faut quand même retenir que 6,5 % d'enfants jeunes et principalement accompagnés à domicile, c'est déjà une surreprésentation par rapport aux enfants du même âge en population générale.

Céline Jung,
sociologue,
Apex/Lise-Cnam.



Comme en population générale, nous avons aussi plus d'enfants qui ont perdu leur père. Mais c'est moins important qu'en population générale, et dans les travaux préparatoires, dans quelques enquêtes très qualitatives sur le sujet, il y avait un pressentiment que, pour les enfants accompagnés en protection de l'enfance, il y aurait certainement plus souvent des circonstances violentes, très difficiles.

En effet, bien que nous en ayons beaucoup qui soient inconnus, et cela pose un peu question, il y a 33 % de causes de décès qui ne sont pas du tout identifiées. Mais nous avons quand même 22 % de situations qui sont associées à des circonstances violentes. Comme vous le disiez pour la grande majorité des enfants, la perte du parent a eu lieu avant l'accompagnement dans le service ou l'établissement qui répond à l'enquête. Et, chose intéressante, si cette perte se produit au cours de l'accompagnement, elle n'entraîne jamais, ou vraiment à la marge, une modification dans la nature de l'accompagnement. Un accompagnement à domicile reste un accompagnement à domicile. Un accueil reste un accueil. Il n'y a pas tellement de remous dans la nature même de l'accompagnement.

Je dois dire que l'analyse qualitative est encore en cours. Nous travaillons dessus jusqu'à la fin de l'année. Mais pour discuter avec vous aujourd'hui, nous avons tiré le plus de fils possible pour réfléchir. Pour ce qui concerne l'enquête auprès des professionnels, le premier résultat, c'est la réticence à traiter ce sujet de l'orphelinage et à le regarder comme une situation particulière, ce qui a pu avoir, d'ailleurs, une certaine incidence sur la participation des professionnels à la recherche, sachant que cette recherche était basée sur le volontariat. Ceux qui ont le plus participé étaient finalement ceux qui, dans leur pratique, avaient été le plus exposés au deuil d'un enfant. Ceux-là avaient plus envie de participer, sans être forcément très partants pour que nous en fassions une situation vraiment trop particulière. Avec cette idée, chez les professionnels de la protection de l'enfance, les travailleurs sociaux, d'une vraie réticence à voir des catégories se créer

« Dans tous les corps de métiers, [...] nous avons entendu que les professionnels n'étaient pas formés aux spécificités du deuil chez l'enfant et chez l'adolescent. »

parmi les enfants et parmi les difficultés et aussi à voir saper leurs propres capacités, leurs propres compétences à s'adapter à tout type de situation, y compris très inhabituelles.

Ce qui est ressorti, c'est qu'en tout cas, ils étaient très peu préparés à traiter ces questions, puisque forcément, on n'en parle jamais et qu'ils n'ont pas de formation. Ils l'ont tous dit, pas de formation et très peu d'informations. Ils disent manquer d'outils quand ils sont confrontés à la situation, puisque selon leurs propres mots, quand la situation arrive, ils accompagnent les enfants. Dans tous les corps de métiers, y compris chez les psychologues qui interviennent dans l'accompagnement en protection de l'enfance, nous avons entendu que les professionnels n'étaient pas formés aux spécificités du deuil chez l'enfant et chez l'adolescent, avec pour conséquence, un repli des professionnels sur leurs propres perceptions, leurs propres représentations, sur des attendus assez basiques sur « *Quand on vient de perdre son parent, on pleure, on va très mal* ». On prend les choses aussi à ce moment-là, et si elles ne se produisent pas ou si elles se produisent trop tard par rapport à l'évènement, comme cela ne correspond pas du tout aux représentations des professionnels, il y a vraiment quelque chose de perdu dans l'accompagnement. Le fait d'avoir peu d'outils de réponse fait que les éducateurs, notamment, passent vite le relais aux psychologues de leurs services, qui se disent eux-mêmes pas forcément, en tout cas pas spécialement formés au deuil chez l'enfant et chez l'adolescent.

Nous avons rencontré des enfants et des adolescents. Nous avons de grandes ambitions, puis, au bout du compte, nous n'en avons rencontré que huit. Ce serait une longue histoire d'expliquer pourquoi nous en avons peu vu, mais nous pourrions y revenir après. Ils étaient tous accompagnés dans le cadre d'un accueil physique, ce qui était aussi une déconvenue

parce que nous pensions voir des enfants accompagnés à leur domicile. Nous avons un peu rectifié notre enquête auprès des professionnels, et au-delà des discussions que nous pouvions avoir avec eux sur la prise en compte de l'orphelinage dans leurs pratiques, nous leur avons demandé aussi de faire appel à leurs souvenirs, de décortiquer des situations qu'ils avaient été amenés à accompagner, pour avoir des récits indirects qui seraient mis en perspective avec les récits directs des enfants.

Je répète que l'analyse n'est pas du tout terminée, mais dès maintenant, nous pouvons dire qu'un élément majeur qui ressort de ces entretiens, de ces récits des professionnels, c'est que pour les enfants en protection de l'enfance qui ont perdu un de leurs parents, il y a un accès très difficile à leur histoire familiale et à l'histoire de leur parent qui est décédé, et cela pour plusieurs raisons qui sont quand même spécifiques au secteur et aux problématiques qui s'y jouent. Le discours du parent restant peut être très négatif sur le parent décédé, ou très elliptique, voire carrément mutique, avec des enfants qui se retrouvent à ne pas pouvoir parler de leur parent. Parfois, c'est le professionnel qui l'a connu qui leur en parle le plus. Ils ont très peu de souvenirs matériels de leur parent, et ils ont aussi très peu de personnes autour d'eux avec qui se remémorer leur parent et évoquer des souvenirs. Ces constatations qui viennent surtout des récits indirects des professionnels, mais qui seront confirmées dans les récits directs des enfants, peuvent être mises en parallèle avec un certain constat que font les professionnels sur des enfants qui finissent par suridéaler le parent décédé ou avoir des fantasmes sur ce qu'il a été, comment s'est passée son histoire, éventuellement sur la façon dont il est décédé. Les professionnels de l'accompagnement à domicile font le constat d'un enfermement avec des situations familiales figées, ou, de leurs propres mots : « *Quand on se rend au*

« Quand ils décident d'ouvrir cette discussion, ils vont prioritairement se tourner vers un éducateur, et cela va souvent être de manière très spontanée, très impromptue, très inattendue, ce qui fait que cette occasion ne va pas toujours être saisie. »

domicile, on tombe sur des univers où le temps semble s'être arrêté».

Nous avons beaucoup parlé de la question du besoin de dire. C'est quelque chose qui paraît évident, aussi, pour les professionnels qui pensent que les enfants vont avoir besoin de parler, et se rendent disponibles, mais les enfants n'ont pas toujours envie de le faire tout de suite. Ce qui nous semble important, c'est de pouvoir alerter sur ce qui se joue quand on ne parle pas, et puis aussi sur le fait que ce besoin peut venir plus tard. Il nous a semblé qu'au moment de la majorité, vers 18 ans, se joue quelque chose pour les enfants : est-ce parce qu'ils entrent dans l'âge adulte ou bien parce qu'ils savent qu'ils vont perdre la protection de l'enfance ? En tout cas, il y a quelque chose pour souhaiter avoir des informations, retrouver de la famille qui peut parler du parent, renouer d'autres liens, et cela se joue vraiment beaucoup plus tard. Et quand ils ont envie d'en parler, ils disent qu'ils ont très peu de personnes autour d'eux à qui ils peuvent faire confiance. Là, ils incluent aussi leurs pairs, les enfants accompagnés en établissement, parce que nous, pour notre cas, c'était en établissement. Le groupe de pairs accueillis en établissement n'est pas du tout un soutien pour discuter de ces situations-là, et quand ils décident d'ouvrir cette discussion, ils vont prioritairement se tourner vers un éducateur, et cela va souvent être de manière très spontanée, très impromptue, très inattendue, ce qui fait que cette occasion ne va pas toujours être saisie.

Un autre fil qu'il faudrait explorer davantage est celui des enfants qui peuvent être accueillis en fratrie, et dans le cas des enfants qui ont perdu un de leurs parents, ce n'est pas forcément non plus une ressource pour eux. Nous avons essayé de réfléchir sur les conseils de Guy Cordier, qui nous a éclairés sur beaucoup d'as-

pects concernant le deuil des enfants et des adolescents, à savoir comment les questionner, chercher à voir s'ils étaient associés aux cérémonies, aux rituels. En croisant les discours indirects des professionnels et ceux des enfants, nous nous sommes rendu compte que les enfants ont, la plupart du temps, été associés, mais pas forcément à tout. En général, on leur a demandé leur avis, s'ils voulaient être associés. Par contre, on ne leur explique pas toujours tout, et on leur demande rarement leur avis sur comment ils voudraient que les choses se passent. Un élément qui nous semble vraiment très important et très spécifique est que les familles, en tout cas pour ce qui est des enfants accueillis dans ce moment-là – nous parlons, là, du moment où le décès se produit en cours de prise en charge, sachant que dans presque 80 % des cas, il s'est passé avant – se reposent beaucoup sur les professionnels. Ils ont une grande place, à ce moment-là, parfois dans l'annonce du décès, parfois dans l'accompagnement, jusqu'à l'accompagnement pendant la cérémonie, et les enfants sont assez ambivalents avec cette place que prennent les professionnels, dans la mesure où cela les renvoie aussi à une certaine solitude dans leur propre famille, à leurs difficultés familiales. En grandissant, nous l'avons évoqué précédemment, certains avaient envie de parler, envie de renouer d'autres liens. À l'approche de la majorité, nous voyons aussi un besoin de ritualiser qui revient, avec des jeunes qui ont également des projets au long cours, qui vont mobiliser beaucoup de ressources, notamment financières, et qui ont envie d'entreprendre un voyage pour retrouver de la famille, de faire l'achat d'un objet de mémoire, ou d'autres choses. Cela est important dans la mesure où ils manquent vraiment de ressources pour mener à bien ces projets. En discutant avec les enfants, il se confirme qu'ils ont souvent, effectivement, très peu de

choses matérielles qui leur restent de leurs parents ; souvent, cela se résume à quelques photos.

Je propose d'évoquer rapidement quelques spécificités pour alerter les professionnels et qu'elles puissent être mieux prises en compte. La prise de conscience que la perte d'un parent, surtout lorsqu'elle arrive en cours d'accompagnement, vient en quelque sorte réactiver les motifs du placement. Là, je parle essentiellement des enfants accueillis, mais je suppose que nous pourrions le vérifier sur l'accompagnement à domicile, dans la mesure où les causes du décès sont quand même très souvent liées à un mode de vie, qui lui-même n'est pas étranger au fait qu'ils soient accompagnés en protection de l'enfance.

Au moment du décès, il y a aussi cette attitude de la famille qui se met parfois en retrait et qui laisse une grande place au professionnel. Ces attitudes-là réactivent leur situation familiale qui fait qu'ils sont accompagnés. Je pense que les professionnels devraient prendre conscience de ces éléments sur une histoire familiale rétrécie pour ces enfants en protection de l'enfance qui perdent un parent et qui manquent souvent d'informations. À 63 %, ce sont des orphelins de père, et donc, ce sont potentiellement aussi des pères avec qui ils avaient très peu de liens puisque ces enfants accompagnés en protection de l'enfance sont souvent, essentiellement, en lien avec leur mère. Ainsi, avec la disparition de leur parent, c'est aussi toute une branche de la famille qui se coupe, et le manque de possibilités d'avoir des personnes autour de soi qui ont connu son parent et avec qui discuter. Nous pouvons parler également de la famille élargie, mais aussi des amis de la famille. Ils n'ont pas d'amis de leur père ou de leur mère qui viennent leur dire comment était leur parent. Il y a une vraie spécificité, c'est qu'en protection de l'enfance, il n'est pas rare d'avoir des situations de graves conflits entre les parents séparés. C'est vraiment une problématique qui me semble importante à souligner, et ce conflit entre les parents perdure après le décès du parent. Nous avons entendu beaucoup de situations où le parent restant a un discours extrêmement négatif sur le parent disparu,

voire très choquant pour certains. Il y a aussi une spécificité peut-être plus technique, c'est que les professionnels se retrouvent parfois en première ligne pour aider les enfants dans certaines démarches juridiques après le décès, avec les aspects de la succession qui entraînent aussi des enjeux éducatifs pour accompagner les enfants dans cet aspect-là, pour les préparer à cette succession et éventuellement les aider à surmonter cette épreuve de réaction et puis aussi à gérer éventuellement le pécule, comme cela peut arriver parfois.

Pourquoi, malgré ces spécificités qui ressortent dans la protection de l'enfance, l'orphelinage est-il si peu prise en compte par les professionnels qui pensent que ce n'est pas vraiment une situation très spéciale ? Nous allons revenir sur la question de l'orphelin. L'orphelin, pour quelqu'un qui travaille en protection de l'enfance, cela rappelle des temps très anciens, et cela ne parle plus beaucoup. J'ai vu tout à l'heure la question : *« Est-ce qu'on a travaillé sur les enfants orphelins qui ont été abandonnés ? »*. Cela n'entre pas dans cette définition sur laquelle nous travaillons ensemble, mais effectivement, pour les professionnels de la protection de l'enfance, l'orphelin, c'est l'époque de l'orphelinat. Pour eux, ce n'est vraiment pas une question qui les concerne aujourd'hui. Il faut donc réexpliquer, recadrer, ce que nous entendons par un « enfant orphelin ». Un autre fait qui vient masquer aussi les spécificités, c'est que les familles avec qui ils travaillent sont des familles monoparentales. Ils sont habitués aux situations des enfants dont il manque un parent, et souvent c'est le père. Mais il manque un parent pour de multiples raisons. Pour ces professionnels, être orphelin, c'est une des situations où il manque un parent qui leur paraît assez marginale, et donc sur laquelle ils s'arrêtent assez peu. Il est plus compliqué, peut-être, d'entrer dans les spécificités, car il y a beau-

coup de spécificités du deuil chez l'enfant et l'adolescent. Les répercussions pour les enfants sonnent finalement comme une multitude de problématiques et de comportements que nous pouvons aussi observer de manière générale en protection de l'enfance et que les professionnels assimilent plus facilement à des difficultés qu'ils connaissent mieux.

Nous pouvons faire l'hypothèse que cela les empêche aussi de considérer que ce qui est mis en actes par l'enfant peut avoir une autre source que celle qu'ils croient, à savoir la protection de l'enfant, puisque c'est rarement le fait d'avoir perdu un parent qui fait que l'on entre en protection de l'enfance. Tous les professionnels ont vraiment dit qu'ils manquaient de connaissances, d'informations et de préparation. Cela a quand même pour effet de les renvoyer à leurs propres outils, puisque c'est de manière très inégale et très improvisée qu'ils s'y intéressent, surtout à ce qui est immédiat et ce qui est visible. Cela est alors problématique quand nous savons que 78 % des enfants qu'ils accompagnent ont perdu leurs parents avant, et que cela ne leur apparaît pas de façon immédiate et visible.

Enfin, dernière spécificité, en protection de l'enfance, et ce même pour les enfants qui ont des liens très distendus avec leurs parents : il existe quand même un travail des professionnels, et encore plus quand c'est de l'accompagnement à domicile, évidemment en lien avec la dynamique familiale. Ce que j'ai pu constater en discutant sur les pratiques, c'est que ce travail sur le lien n'est pas reconfiguré, n'est pas réinterrogé, ni requestionné. Il garde la même dynamique, les mêmes objectifs, alors que l'on peut supposer que le décès d'un des deux parents va modifier les places dans la famille, et entraîner une nécessaire révision de la manière dont les professionnels travaillent sur les liens familiaux. Mais en tout cas, je pense qu'il est impor-

tant d'alerter les éducateurs, notamment, sur le fait qu'ils ont tendance à orienter massivement les enfants vers le psychologue du service alors que lui-même ne se dit pas toujours vraiment spécialiste, et surtout, ce n'est pas vraiment la demande des enfants, qui préfèrent une discussion simple. Ce qui s'est dessiné dans de nombreux services, c'est d'avoir un psychologue qui aide l'équipe à prendre en charge les enfants, avec la nécessité de tenir compte du fait que les choses se jouent sur le temps long, et donc d'être attentifs aux événements qui étaient antérieurs, particulièrement au passage à la majorité, qui semble crucial pour ces enfants. La prise en compte de la réactivation des motifs de prise en charge en protection de l'enfance, lorsqu'un décès se produit, ainsi que de la redéfinition des places de la famille, y compris dans l'accompagnement quotidien, sont aussi essen-

tielles qu'être attentif au fait que l'enfant pleure ou ne pleure pas. Je pense qu'il faudrait travailler sur les relais, la famille élargie, les amis, le groupe de pairs, et les copains à l'école qui sont importants pour l'enfant, car quand nous leur demandons qui est important pour eux, ils parlent plutôt

des copains de l'école. Nous pourrions aussi évoquer les associations, parce que, en revanche, les professionnels de la protection de l'enfance n'ont aucune idée de tout ce réseau associatif qui existe, qui peut venir aider les enfants et les familles, et pour finir, la nécessité, de toute façon, d'être dans l'information, la préparation, la sensibilisation. Merci.

« Pour les professionnels de la protection de l'enfance, l'orphelin, c'est l'époque de l'orphelinat. Pour eux, ce n'est vraiment pas une question qui les concerne aujourd'hui. »

Discussion par **Agnès Martial**, anthropologue, directrice d'études CNRS Centre Norbert Elias

AGNÈS MARTIAL

Merci, d'abord, à la Fondation OCIRP de cette invitation qui m'a fait découvrir cette question de l'orphelinage que je connais très mal. Merci pour ces communications qui sont extrêmement riches. Je l'aborderai nécessairement d'une façon un peu distanciée à partir de ce que je sais, notamment, de l'évolution des familles contemporaines, des nouvelles trajectoires familiales.

Je crois que nous sommes effectivement face à un enjeu qui est celui de la reconnaissance et de la visibilité de ces situations, et un enjeu de définition. Et il me semble que dans les communications que nous avons entendues cet après-midi, nous avons quelques éléments de réflexion, des pistes importantes, qui concernent la définition de ce que c'est, aujourd'hui de vivre cet événement du décès d'un parent. À la fois d'un point de vue relationnel, parce que je crois que, c'est Magali Molinié qui l'a dit tout à l'heure, je crois que c'est très important : le décès d'un parent, ce n'est pas juste un événement individuel vécu par l'enfant, c'est bien quelque chose qui vient reconfigurer la position de l'enfant dans un ensemble, dans un tissu de relations, dont notamment la famille et la parenté et du point de vue d'une autre notion dont vous avez aussi beaucoup parlé aujourd'hui, qui est celle des temporalités. Je reviendrai sur la façon dont je les ai, en tout cas, perçues à la lumière de ce que je connais par ailleurs.

Le premier élément qui est très important, c'est qu'un orphelin, ce n'est pas forcément un enfant sans parent, bien

au contraire. C'est justement quand nous tenons compte du nombre d'enfants qui ont perdu un seul de leurs deux parents, que nous réalisons l'ampleur d'un phénomène que nous n'apercevons pas, ou alors que nous considérons vraiment comme quelque chose de dramatique, mais minoritaire, aujourd'hui. Je pense que si ces situations ne sont pas aussi visibles qu'elles le devraient, peut-être, c'est parce qu'il y a, aujourd'hui, d'autres manières de grandir, avec un seul de ses deux parents, enfin en tout cas des situations qui sont beaucoup plus courantes et qui sont le résultat, aussi, des nouvelles manières de vivre en couple, de vivre en famille, et notamment de l'augmentation, maintenant devenue banale, des séparations, des ruptures d'union, et des situations de monoparentalité. Ces situations, majoritairement féminines, font effectivement que, quand les travailleurs sociaux voient arriver un enfant qui vit seul avec sa mère, ils ne sont pas forcément très étonnés de la situation parce que ce sont 20 % des enfants de moins de 18 ans qui vivent en famille monoparentale, dont la grande majorité est féminine. Évidemment, j'ai pensé à la thèse d'Isabelle Delaunay-Berdaï, il y a une dizaine d'années, qui portait sur le veuvage précoce en France, c'est-à-dire sur les situations des femmes du fait, notamment, d'une surmortalité masculine importante, précoce en France. Et elle montrait à la fois que l'importance de ces situations d'un point de vue statistique était demeurée inaperçue, et que le traitement politique et social de ces situations ne reconnaissait pas non plus la spécificité de la situation de ces femmes. J'avais été frappée par le fait que ces mères veuves précoces exprimaient exactement ce que les orphelins disent ressentir dans les enquêtes que vous avez menées, à savoir à la fois un sentiment de non-reconnaissance, mais aussi un sentiment d'illégitimité. Cela dans un monde où la mort et ses conséquences restent quand même tenues à distance, au point que ceux qu'elle touche ne sont pas com-

plètement reconnus, comme nous l'avons beaucoup dit aujourd'hui, dans leur douleur, dans leur deuil, mais aussi dans leurs besoins spécifiques. En tout cas, le constat est clair, à savoir cette ambivalence de cette catégorie d'orphelins dont nous avons aussi beaucoup parlé depuis ce matin, où il faut à la fois reconnaître, mais ne pas désigner, ne pas stigmatiser. Nous sommes donc dans une situation un peu difficile. Je vais peut-être encore l'aggraver en proposant des pistes de réflexion à partir d'autres situations qui sont beaucoup plus ordinaires et moins dramatiques, quand même, qui celles liées aux ruptures d'union aujourd'hui. Je ne viens pas vous dire que c'est la même chose, mais que, peut-être, de ce que nous avons pu observer de ces situations, ressortent des pistes ou des fils à tirer pour aller comprendre les dynamiques relationnelles, du moins, que nous pouvons observer autour des enfants qui ont perdu l'un de leurs parents par décès.

L'élément fondamental qui apparaît, quand même, dans vos deux communications, c'est la question du genre. Nous avons beaucoup parlé de cette catégorie d'orphelins de façon générique, et tout à l'heure, en début de session, aussi, nous écoutions des exposés sur la façon dont les orphelins développent leur capacité cognitive, mais en gardant cette catégorie générique. Or, nous voyons bien qu'être orphelin de père et orphelin de mère, ce n'est pas la même chose. D'abord, cela ne procède pas du même risque, puisqu'apparemment, on risque plus, particulièrement chez les enfants suivis en protection de l'enfance, de perdre son père. Cette situation ne recouvre pas non plus les mêmes conséquences, nous l'avons vu, sur tout un ensemble d'aspects de la trajectoire de l'enfant et sa prise en charge. C'est plutôt dans les cas où on perd sa mère que l'on va se retrouver placé de façon un peu concomitante, du point de vue, aussi, du maintien des liens au père, notamment dans les cas de décès de la mère. Vous avez parlé,

Agnès Martial,
anthropologue,
directrice d'études
CNRS
Centre Norbert
Elias.



d'ailleurs, des enfants qui arrivent parfois en ne sachant pas où est leur père, ou d'enfants qui ont beaucoup de mal à rester en lien avec un père qui est plus ou moins présent, voire qui disparaît, chose qui effectivement n'est pas spécifique, d'une certaine façon, puisque des enfants placés avec un père, mais qui n'ont pas perdu leur mère, vont vivre aussi des situations assez comparables. Et puis un troisième point sur lequel nous reviendrons après, ce sont aussi les relations de l'enfant avec la famille étendue, soit du côté paternel, soit du côté maternel. Le constat premier, c'est celui des recherches sur les parcours conjugaux et familiaux contemporains, c'est la fragilité des liens au père, aujourd'hui, cette difficulté à saisir les pères comme des acteurs de l'éducation des enfants, ou à les maintenir dans l'éducation et dans la présence auprès des enfants une fois qu'ils sont suivis par la protection de l'enfance, comme vous l'avez expliqué.

Dans ces conditions, être orphelin de mère, cela expose beaucoup plus fréquemment à ne pouvoir compter sur personne, finalement, à la fois pendant la période où l'on est pris en charge, mais ensuite au moment où l'on va sortir du dispositif. Il y a donc cette nouvelle catégorie « d'orphelins isolés », que vous proposez, qui est beaucoup plus importante que celle des « orphelins doubles », et qui montre bien comment l'effet de ces inégalités de genre, de ces asymétries de genre dans l'exercice de la paternité et de la maternité, va distinguer les orphelins selon qu'ils ont perdu un père ou une mère.

Il y a un travail aussi important autour du maintien des liens des enfants orphelins de mère avec le père, ou avec, peut-être, le côté paternel. C'est là que les travaux qui ont été conduits, justement, sur la place de la parenté, de la famille élargie, pour les parents seuls, peuvent ouvrir des pistes, bien que ces travaux n'aient pas été conduits auprès d'enfants suivis par la protection de l'enfance. C'est une population générale, où il n'y a pas forcément les problématiques que vous avez soulevées. Nous avançons donc prudemment, simplement ce sont des idées, des suggestions de réflexion.

Mais en tous les cas, en vous écoutant, je me disais que ces travaux peuvent être importants parce qu'ils ont montré, quand même, que le soutien aux parents seuls, dans les cas de divorce ou de séparation, n'est pas le même selon que la mère est seule ou que le père est seul, et que, pour les mères seules, il y a d'abord

« Le décès d'un parent, [...] c'est bien quelque chose qui vient reconfigurer la position de l'enfant dans un ensemble, dans un tissu de relations. »

cette idée que la maternité est solitaire, entre guillemets, c'est une fonction que les femmes assument facilement, et qu'elles n'ont pas forcément besoin d'un soutien important de la part de l'environnement familial. Je parle des représentations, pas des réalités. Alors que la façon dont les pères seuls vont se penser et être pensés par leur entourage est très différente, et de ce point de vue, la paternité est beaucoup plus relationnelle, au sens où elle s'ancre très vite dans un groupe qui est celui des paternels. J'ai dirigé un programme de recherches que nous avons appelé « Père en solitaire » dans lequel nous mettons à l'épreuve cette idée d'une paternité solitaire après les divorces ou les séparations. Nous nous sommes aperçus qu'elle était assez peu solitaire, au sens où le père, pour être un bon parent complètement, devait s'entourer de sa parenté, et notamment des relais qui sont les femmes de la parenté, comme la grand-mère paternelle, ou une sœur qui joue souvent un rôle important. Peut-être qu'il pourrait être intéressant de regarder, du côté de ces paternels, si en cas de veuvage et quand la mère disparaît, ils jouent ou non un rôle important, qui se maintient sur la durée, d'autant plus que la question du veuvage apporte déjà une première spécificité. J'ai conduit

une enquête qualitative auprès de pères seuls à partir de contacts que j'avais obtenus grâce à la Caisse nationale des allocations familiales, qui avait soutenu cette recherche, et il y a eu une erreur de fichiers. Je contactais les hommes – les pères qui élevaient seuls leur enfant recevaient un courrier auquel ils pouvaient répondre s'ils le souhaitaient – et un papa m'a répondu en me disant : *« Écoutez, il y a eu une erreur, moi je ne suis pas divorcé, je suis veuf, mais j'aimerais bien répondre à votre enquête »*. Je suis donc allée le voir, et ce qui était particulier, dans sa situation, par rapport aux autres pères que j'ai rencontrés, c'est que lui recevait le soutien de sa parenté du côté paternel, notamment d'une de ses sœurs, et des parents de la mère des enfants. Au bout du compte, il était plus entouré que les autres, d'une certaine façon. Dans ce cas-là, il y avait vraiment un maintien de l'environnement.

Il peut être intéressant de prendre en compte cette question du soutien différent, selon le genre du parent décédé, que peuvent recevoir les enfants et des référents auxquels ils peuvent faire appel. Mais finalement, comme un miroir, d'une certaine façon, vous dites que les orphelins de père, donc ceux dont la mère est le parent restant, citent moins souvent de référent parental en dehors de leurs parents. Alors, cela témoigne certainement d'une présence de la mère, mais aussi, peut-être, de son isolement. Il faut peut-être aller voir aussi de ce côté-là. Évidemment, l'entourage familial, ce n'est pas seulement, aujourd'hui, les parents, les grands-parents ou les oncles et les tantes, et pour avoir étudié les familles recomposées pendant très longtemps, je n'ai pas pu m'empêcher de me demander – aujourd'hui, il y a des ruptures de liens importantes, mais il y a aussi de nouvelles unions – si, en cas de recomposition familiale et de décès de la mère, par exemple, ou même de décès du père, les beaux-parents sont des tiers sont susceptibles de représenter un recours ou une présence pour l'enfant à un moment

donné. Est-ce qu'ils sont perceptibles dans vos enquêtes ou pas ? Peut-être disparaissent-ils complètement.

C'était des questions que j'avais puisqu'il se trouve que j'ai participé au groupe de travail qui a préparé le rapport « Filiation, origine, parentalité », présenté ici il y a maintenant quelques années. Dans ce groupe de travail, nous avons proposé de consolider les possibilités du maintien du lien entre un enfant et son beau-parent quand le parent décède, c'est-à-dire qu'un enfant qui a été élevé pendant dix ou 15 ans par la même personne, a partagé sa vie quotidienne, a contribué à son éducation et entretient des liens affectifs très forts avec cet enfant peut être un référent parental plus évident pour l'enfant qu'un père qu'il voit très peu, par exemple. Je me demandais si cette figure-là apparaissait et si, en tout cas, ces logiques familiales recomposées pouvaient être intégrées à l'étude de la situation des orphelins aujourd'hui.

Il y a évidemment d'autres types de figures parentales, entre guillemets, à savoir plutôt des figures pseudo-familiales qui sont peut-être perceptibles, même si la sérénité de ces figures parentales ou des relations qui peuvent être nouées est sans doute très fragile, mais cela peut être intéressant dans l'étude du parcours des jeunes. Ces figures, je les ai aperçues en travaillant cette année, justement, sur des dossiers de trajectoires d'enfants placés, des trajectoires de pupilles placés à l'ASE. Cela peut être une assistante maternelle, une assistante familiale qui, après le départ de l'enfant, quand l'enfant grandit, va être désignée comme marraine et va accueillir une adolescente, par exemple, un week-end par mois et

qui, dans un moment de crise particulière, va être un référent très important. Pour cette question de l'environnement relationnel, avec cette dimension à la fois du genre, et des limites de la famille, on peut se demander jusqu'où explorer la possibilité de référents parentaux.

Le deuxième élément que nous avons beaucoup évoqué et qui est effectivement très important pour penser ce qu'est aujourd'hui la situation des enfants qui ont perdu un ou deux parents, c'est la question des tem-

« On ne cesse pas d'être orphelin en parvenant à l'âge de l'autonomie. C'est même à ce moment-là, sans doute, que l'absence d'entourage parental et familial est la plus douloureuse ou en tout cas la plus dangereuse. »

poralités. Évidemment, je pense à la communication, notamment, de Céline Jung, qui montre très bien le vécu du deuil, le besoin et la façon d'en parler, ou de ne pas en parler, le besoin et la façon de le ritualiser pour s'en souvenir, d'accéder aussi, à certains moments, à des informations sur le parent décédé, d'être en contact avec des membres de la famille. Ce besoin n'est pas tout le temps présent. Il peut apparaître à certains moments, il évo-

lue au fil du temps et en même temps, aussi, que se reconfigurent, sans doute, les rapports familiaux autour de l'enfant. Prendre en compte, bien sûr, ces variations, c'est sans doute extrêmement important dans les pratiques professionnelles. J'ai trouvé aussi très intéressant ce que tu [ndlr : Céline Jung] disais sur la possibilité de se construire une mémoire du parent décédé, pas forcément comme une injonction à se raconter, à faire un récit de soi, mais aussi comme une possibilité à la fois d'avoir une mémoire et de l'intégrer à une dynamique familiale aussi vivante, une histoire qui évolue dans laquelle l'enfant trouve sa place. Pour terminer sur ces questions de temporalité, il y a la question de la limite de la prise en charge par la protection de l'enfance. Vous allez me dire : « Elle débarque ! ». Je pense que c'est une question qui est très importante et que, vous le savez mieux que moi, on ne cesse pas d'être orphelin en parvenant à l'âge de l'autonomie. C'est même à ce moment-là, sans doute, que l'absence d'entourage parental et familial est la plus douloureuse ou, en tout cas, la plus dangereuse. Pour avoir découvert ces parcours de jeunes placés à l'Aide sociale à l'enfance, j'ai été frappée par cette période charnière où tout ce qui a été construit et constitué pendant des années, tout d'un coup, peut s'écrouler. Je pense que de ce point de vue là, le travail conduit avec l'enquête Elap est absolument essentiel, et peut-être pour s'interroger sur des dispositifs spécifiques à mettre en place pour cette population d'orphelins particulièrement fragile. Ce serait sans doute très important. Je vous remercie.

Questions/réponses

EMMANUELLE ENFREIN

Merci pour toutes vos interventions, qui nous éclairent beaucoup. Nous avons une information de la part des professionnels de l'aide sociale à l'en-

fance qui recherchent auprès des associations spécialisées des soutiens adaptés pour les orphelins. Certains éducateurs accompagnent les jeunes

en entretien. Il y a une demande sur le terrain des éducateurs qui cherchent aussi à accompagner ces enfants dans leur deuil.

ISABELLE FRECHON

Je peux juste ajouter, parce que là nous n'avons pas parlé de savoir où ils étaient pris en charge, dans quel type de placement, et il y a beaucoup de jeunes, et notamment parmi les orphelins, qui sont placés en famille d'accueil, et là, la question de l'accompagnement des familles d'accueil va se poser vraiment, Céline Jung le montre bien, au niveau de tout ce qui est encadrement éducatif avec des

éducateurs, mais aussi quand cela se joue dans la famille d'accueil, c'est un des points particuliers. Et un autre point, c'est que certains jeunes sont placés dans leur entourage familial, ce qui s'appelle être placé chez un tiers digne de confiance. En France, c'est quelque chose qui existe très peu : c'est seulement 7 % des placements chez un tiers digne de confiance, qui peut être un oncle, une tante, un

grand-parent. Cela peut aussi arriver que ce soit chez un beau-père, une belle-mère, ce sont aussi des possibilités. Le plus souvent, nous remarquons que ce sont des placements qui se font dans la famille, souvent issue des mêmes catégories sociales, même milieu populaire. Ils sont aussi fragilisés et il y a pas d'accompagnement pour eux, ils sont juste placés, mais pas accompagnés.

EMMANUELLE ENFREIN

Il y a une autre question : « L'aide sociale à l'enfance n'est-elle pas sys-

tématiquement sollicitée par le juge au moment du décès du parent pour

accompagner les choix familiaux de confiance? ».

CÉLINE JUNG

Ce que nous avons toutes les deux expliqué, c'est que bien souvent, le décès du parent n'est pas lié au fait d'être accueilli ou accompagné en protection de l'enfance. Nous pouvons en déduire que la question ne se

pose pas systématiquement pour les enfants. Quand ils perdent un parent, la question se pose de savoir qui va avoir l'autorité parentale pour l'enfant, et s'il y a un autre parent qui est là, il y a pas de décision de confiage à

prendre, et il y a des possibilités de tutelle sans passer par l'Aide sociale à l'enfance et notamment les tiers dignes de confiance.

ÉLISA ABASSI

Sur les situations de confiage, dans les données de l'enquête Elap, nous avons montré qu'il y a beaucoup de jeunes mineurs isolés étrangers ou de mineurs non accompagnés, mais aussi, il me semble, un jeune sur deux

qui est né à l'étranger, qui est venu avec potentiellement des parents ou un membre de sa famille. C'est surtout dans ces situations-là qu'il y a eu une forme de confiage, mais dans le pays d'origine, en dehors de tout système

de protection de l'enfance. Donc c'est une aide informelle qui a été donnée dans le pays d'origine. C'est peut-être là-dessus qu'il y a eu une petite confusion sur le terme de confiage.

CÉLINE JUNG

La question sur les orphelins suite à un abandon, c'est une question que j'avais vue tout à l'heure et qui renvoie aussi à comment nous définissons l'or-

phelinage. Aujourd'hui, nous sommes dans notre définition, et nous ne prenons pas en compte le fait d'avoir été abandonné ou non reconnu à sa

naissance. Cela dit, des études sur le devenir des enfants nés sans filiation, ou abandonnés au cours de leur vie, je pense qu'il n'y en a pas beaucoup.

ISABELLE FRECHON

Il y a une étude de Catherine Villeneuve-Gokalp justement, sur qui sont les parents des enfants qui naissent sous X. Sinon je ne connais rien d'autre là-dessus. De notre point

de vue, les orphelins, ce sont ceux qui disent qu'un de leurs deux parents est décédé, mais nous avons aussi dans l'enquête Elap, tous ceux qui disent qu'ils n'ont jamais connu leurs parents,

ou qui n'ont pas été reconnus par eux. Nous pouvons aussi regarder un peu ce qu'ils deviennent.

Synthèse et conclusion

Synthèse générale : **Jean-Philippe Vallat**, politiste, directeur des recherches, études et actions politiques, UNAF, et **Gilles Séraphin**, sociologue, professeur des universités, université Nanterre-Paris, CREF

EMMANUELLE ENFREIN

Merci beaucoup pour vos interventions. Nous allons passer à la synthèse de cette journée que vont nous proposer Gilles Séraphin, sociologue et professeur des universités à l'univer-

sité Nanterre-Paris, ancien directeur (il y a peu encore) de l'Observatoire national pour la protection de l'enfance, et Jean-Philippe Vallat, politiste et directeur des études à l'UNAF,

Union nationale des associations familiales, qui font tous les deux partie du Conseil scientifique de la Fondation.

GILLES SÉRAPHIN

Merci beaucoup ! Merci beaucoup à toute l'équipe de la Fondation OCIRP d'organiser cet événement et à l'ensemble de l'OCIRP, en fait, de soutenir ces recherches et toute cette réflexion autour de ces pratiques d'accompagnement des orphelins. Avec Jean-Philippe, nous nous sommes posé la question de com-

ment nous allons nous organiser pour faire cette synthèse et ne pas répéter tout ce qui avait été dit ? Finalement, nous avons pris le parti d'intervenir alternativement sur plusieurs points. Tout d'abord, nous nous sommes posé, tout au long de la journée, des questions qui concernent les politiques publiques, familiale, éducative, la politique de l'enfance, la politique de protection de l'enfance, parce que nous voyons que la question de l'orphelinage touche de plein fouet toutes ces politiques. Je cite à nouveau deux chiffres au niveau de la politique familiale. Nous voyons que ce sont 610 000 enfants orphelins de père ou de mère ou/et de mère, ce qui fait que nous constatons que ce n'est pas qu'une question minoritaire, mais qu'elle concerne vraiment l'ensemble de la politique familiale. Un autre exemple : avec l'enquête

Elap, nous voyons nettement que les enfants suivis dans les dispositifs de protection de l'enfance, et plus particulièrement les enfants placés, accueillis, beaucoup de ces enfants sont orphelins, également.

Enfin, nous avons fait une sorte de plan et tout au long de la journée, nous avons noté un peu les points qui nous paraissent saillants, en ce qui concerne les politiques publiques, et les questions que cela posait aux politiques publiques comme au monde de la recherche. Après cette courte introduction, Jean-Philippe va prendre la parole à ce propos, plus particulièrement au sujet des politiques familiales et des politiques éducatives. J'interviendrai après sur les politiques de l'enfance et de protection de l'enfance. Et ensuite, nous referons le même exercice avec la recherche.

Gilles Séraphin, sociologue, professeur des universités, université Nanterre-Paris, CREF.



JEAN-PHILIPPE VALLAT

Merci, Gilles. Nous allons essayer de faire relativement court parce que beaucoup de choses ont été dites et nous serons obligés de répéter quand même certains éléments. Effectivement, comme l'a dit Gilles, je vous propose de faire quelques remarques qui me sont venues sur les politiques publiques et les politiques familiales. Le premier point, et nous sommes bien placés pour le savoir, à l'UNAF, est que souvent une politique publique, c'est plus fort quand nous chiffrons les choses, quand nous les mesurons, et je ne reviendrai pas sur

les chiffres qui ont été produits par Cécile Flamant et Sophie Pennec. Mais nous voyons bien, comme l'a rappelé Gilles, que nous sommes sur quelque chose qui n'est pas anecdotique : un enfant sur 20 a 18 ans ! Nous pouvons le marteler, c'est quand même beaucoup. C'est presque plus qu'une classe : souvent, les classes ne sont pas à 20 en terminale. Hélas ! Nous sommes sur un phénomène, un vrai fait social, une question sociale. Le deuxième point sur lequel je voudrais revenir plus longuement, qui était présent tout au long de cette journée,

mais qui n'a pas fait l'objet, finalement, d'une présentation en tant que telle – et là déjà nous sommes sur des questions de recherche, des questions à développer –, c'est que c'est une population de condition modeste, qui est confrontée à des enjeux matériels particulièrement problématiques. On nous a expliqué un petit peu ces choses-là, c'était présent dans la présentation de l'INED. Mais ce que j'ai aussi apprécié, et beaucoup d'intervenants psychologues l'ont dit à leur manière, je pense à Jean-Philippe Raynaud, « *Les questions de démé-*

nagement, les questions matérielles sont, finalement, des facteurs de risque, en dehors de la question purement psychologique». Magali Molinié a fait un appel à socialiser la question des orphelins et à ne pas la laisser qu'aux psychologues, non pas parce que ce n'est pas bien, mais parce que, effectivement, il y a des enjeux matériels très lourds qui se posent, nous l'avons vu. En amont, nous avons l'idée que la mortalité est plus forte dans certaines catégories et que nous avons des milieux plus modestes qui sont plus touchés par les décès précoces. En aval, nous avons la question de la monoparentalité qui appauvrit, quelle que soit sa source, la séparation ou le décès. Et dans les deux cas, en amont ou en aval, cela a été bien expliqué, nous avons cette fragilité matérielle. C'est ce qui justifie une action. Avec Gilles, nous nous sommes dit que nous travaillions sur les politiques publiques, mais cette action est plus large. Nous pouvons penser à l'OCIRP, un acteur privé de la prévoyance, qui vient en aide, matériellement, quand se produit un décès. Le risque qu'il y a, c'est qu'il existe une confusion, à mon avis, avec les monoparentalités. Le terme de monoparentalité est devenu un petit peu magique en politique familiale. Nous avons l'impression que c'est l'objectif maximum, et cela se comprend, puisque c'est un facteur de fragilité important. Mais c'est un ensemble qui est fourre-tout, qui est vaste. Est-ce que les besoins, et j'y reviendrai tout à l'heure, d'une famille endeuillée, d'un orphelin de sa maman ou de son papa, c'est les mêmes que d'un couple séparé ? La question se pose. Et puis il y a diverses formes de séparation. Il y a diverses formes de deuil. Et cet ensemble de supposés que toutes les monoparentalités sont facteurs de précarité nuit aussi à une prise en charge peut-être plus fine, et plus adaptée aux besoins. Il y a un enjeu, à mon avis, à faire émerger une problématique sur le plan matériel. C'est plus une question qu'un sujet, n'est-ce pas ! C'est appar-

comme cela au cours de la journée. Est-ce qu'il y a des spécificités matérielles, des difficultés plus fortes, en cas de deuil, en cas de décès, qu'en cas de séparation ? Je pense que cela vaut la peine de s'interroger là-dessus. Il y a quelques années, le Haut conseil de la famille (HCF), qui est chargé de l'expertise sur les politiques familiales, avait produit un rapport, en 2014 – je l'ai apporté – très intéressant sur les ruptures familiales. Nous avons insisté, l'UNAF, puisque nous siégeons au conseil, pour que la question du décès et de l'orphelinage ne soit pas oubliée. Cette question n'a pas été oubliée, mais en termes de préconisation, ce rapport dit essentiellement, mais ce n'est pas une critique, que le patronat s'oppose à une prévoyance collective. Nous sommes un peu au niveau presque zéro, sur ces questionnements, autour de qui peut aider, matériellement, en cas de décès. Je rappelle que le dispositif, c'est une allocation veuvage aujourd'hui centrée sur le parent et ensuite, des dispositifs focalisés sur la monoparentalité et qui cessent, nous en parlions à midi, quand la monoparentalité s'arrête, quand il y a remise en couple. Est-ce adapté à la question des orphelins ? Du deuil ? Du décès qui dure ? Nous l'avons vu et moi c'est quelque chose qui m'a beaucoup frappé, et sur lequel je reviendrai : ce n'est pas à un moment et puis après, c'est terminé. On nous a plutôt dit le contraire et à tout point de vue. Troisième remarque que je ferai : c'est sur le lien paternel. Je ne développerai pas beaucoup puisqu'Agnès Martial en a beaucoup parlé. C'est un sujet, pour nous, majeur de la politique familiale aujourd'hui. Nous sommes très inquiets, de cette vulnérabilité du lien paternel. Je ne répéterai pas les chiffres, mais nous sommes à trois quarts/un quart en protection de l'enfance, avec beaucoup plus de placements quand le père est seul. Nous sommes vraiment sur une spécificité de ce lien paternel plus fragile. Nous essayons, nous, à l'UNAF, en tout cas, de réfléchir en amont, évidem-



Jean-Philippe Vallat, politiste, directeur des recherches, études et actions politiques, UNAF.

ment, des situations les plus difficiles de séparation, de décès pour que le lien avec le père soit plus fort. Je vous invite, il y a encore quelques places, me semble-t-il, à un colloque que nous faisons la semaine prochaine sur la question de « la place des pères ». Nous avons des propositions qui ne se limitent pas au congé paternité de 20 jours au lieu de 11 jours. Quatrième question : qui accompagner ? C'est aussi une question que beaucoup d'intervenants ont posée. Est-ce que nous accompagnons la famille ? Est-ce que nous accompagnons l'enfant ? Vous me laisserez la liberté de ne pas choisir. Ce que j'ai retenu, quand même, et en tant que directeur à l'UNAF, je l'ai entendu, c'est que c'est un événement familial, un deuil. La souffrance, la désorganisation, c'était très présent dans l'intervention de Nathalie Duriez, par exemple. Mais Hélène Romano l'a repris aussi : nous ne sommes pas confrontés au deuil tout seuls, la plupart du temps. Il y a une famille, une famille qui offre des ressources, Agnès Martial en a parlé, même des ressources élargies, la fratrie, les beaux-parents, les grands-parents : donc, ce n'est pas incompatible avec une prise en charge plus individualisée qui est indispensable, probablement, mais en tout cas, c'est une question de la famille. C'est bien pour cela aussi que je suis là ! C'est important quand nous parlons de l'orphelinage. Je ferai remarquer, là aussi, en termes de politiques publiques, que le ministère a lancé une grande stratégie sur le soutien à la parentalité avec des groupes de travail auxquels nous participons. À ma connaissance, la question du décès, du deuil, du soutien à des parents restés seuls

« Un appel à socialiser la question des orphelins [...] parce qu'il y a des enjeux matériels très lourds qui se posent. »

après un veuvage, n'y a pas été abordée spécifiquement dans les ateliers, dans les groupes de travail de cette stratégie.

Cinquième point – je sors un peu de mon univers –, l'école et l'éducation. Ce qui m'a frappé, notamment dans la présentation de Sylvain Kerbourc'h, c'est à quel point l'enquête révèle, au fond, les failles de notre politique publique. Sans vouloir noircir du tout le tableau, nous avons vu l'intérêt que cela se passe bien, que les ESPE sont formidables, et c'est vrai, mais en même temps, cela révèle bien aussi les difficultés que nous connaissons par ailleurs en dehors de la question des orphelins dans le système scolaire que nous rencontrons. Les familles nous font remonter parfois, des questions d'organisation, d'organisation de l'information, qui sont des questions de management des établissements, qui aujourd'hui sont quand même assez hétérogènes. Beaucoup de choses reposent, en fait, sur la qualité du chef d'établissement, les failles autour de la médecine scolaire. Quand Sylvain nous dit *«Le médecin scolaire, le psychologue scolaire, c'est le pivot»*, oui, il n'y en a pas beaucoup en ce moment. Je crois que c'est quelque chose qui nous renvoie à l'ensemble des interventions de la journée : quand nous pensons à l'orphelinage, nous pensons à des politiques publiques qui peuvent concerner toutes les familles et tout le monde.

Et en ce qui concerne l'éducation, si nous améliorons ces points-là, eh bien nous les améliorons pour les orphelins, mais aussi pour tous les autres. L'intervention, à ce propos, de Jérôme Clerc et de son équipe, va plus loin. Je n'ai pas beaucoup de commentaires à faire. L'idée d'un désavantage cognitif de l'enfant orphelin va plus loin que juste : comment organise-t-on l'information autour du deuil ? Comment on accompagne ou pas ? Cela va plus loin, puisque là, la question posée, au fond, est celle d'un accompagnement

scolaire. Que va-t-on va faire pour traiter ce désavantage cognitif ? C'est plus une question et une perspective.

Je terminerai par une dernière question un peu plus vaste que celle de l'accompagnement au sens général. C'est vrai que dans les politiques publiques, nous avons l'habitude de dire, de définir les politiques familiales comme «des tiroirs-caisses», avec l'attribution d'allocations, même si cela arrive de moins en moins. Maintenant, nous passons des accompagnements à un accompagnement. C'est un enjeu, pour nous, de penser ces accompagnements. J'ai essayé de comparer ce que j'entendais aujourd'hui en termes de besoins d'accompagnements ce qui est compliqué, parce que tous les intervenants nous ont dit : *«Les orphelins, ils ont envie de reconnaissance, mais en même temps, de ne pas être stigmatisés. Ils ont envie qu'on les comprenne, mais en même temps, que ce ne soit pas du compassionnel»*. C'est compliqué, de penser un accompagnement paradoxal, au fond. Ce que cela m'inspire comme réflexion, c'est que, nous pensons, aujourd'hui, beaucoup les politiques d'accompagnement autour de parcours. Je pense aux Caisses d'allocations familiales, avec lesquelles nous travaillons, un «parcours décès», un «parcours naissance», un «parcours séparation», avec des services associés. Par exemple, dans la séparation, vous pouvez être aidé là-dessus, psychologiquement, en termes de prestations, etc. Ce que m'ont inspiré les interventions, c'est est-ce que ces parcours sont adaptés ? Parce qu'ils sont ponctuels. Ils viennent à un moment. Ils sont aussi un peu homogènes, un peu tout le monde est dans le même parcours. Alors que, ce que nous disent les intervenants, c'est que chaque façon d'appréhender le deuil est différente, pour chaque orphelin, c'est très singulier. Cela intervient au long cours. Cela peut se produire dix ans après le deuil. Cela nous renvoie, finalement, aux limites de ces proposi-

tions en termes d'accompagnement, et à la nécessité, peut-être, je n'ai pas de réponse à cela, d'un accompagnement, d'abord au long cours, plus axé sur les singularités. Et là, peut-être que les pouvoirs publics rencontrent leurs limites et que le milieu associatif est absolument indispensable, et que des actions, telles que celles qui sont soutenues par la Fondation et dont nous avons eu les présentations à d'autres occasions, sont peut-être le bon instrument, plutôt que des politiques publiques.

Je ne vais pas développer plus. Je me disais juste, en terminologie, les termes, les mots ont été importants toute la journée, j'ai donc essayé d'en noter pour dire non pas ce qui était bien et ce qui était mal, mais un peu ce qui était plutôt positif comme terme – notamment sur l'accompagnement – et puis ce qui était plutôt repoussé parce que pas tout à fait adapté pour accompagner les orphelins. J'ai entendu beaucoup «organiser», mais pas «institutionnaliser». Organiser l'information, organiser une prise en charge, mais pas figer, pas institutionnaliser les choses. J'ai entendu «reconnaître», beaucoup de demandes de reconnaissance, mais par contre le refus d'une identité, d'être figé dans une identité d'orphelin définitive. J'ai entendu des notions de repérage, comment on repère les difficultés, les deuils pathologiques, par exemple, l'absentéisme scolaire, notion très intéressante sur laquelle nous avons travaillé. Mais en même temps, le refus du compassionnel, d'être dans la plainte, ce que j'ai dit tout à l'heure.

Ce sont plus des pistes, puisque nous n'avons pas de solutions toutes faites, ni pour solidifier le lien paternel, ni pour améliorer la prise en charge des orphelins – alors Gilles, excuse-moi, j'inverse un peu le plan que nous avons élaboré, mais vous aurez toutes les réflexions – sur la partie recherche, parce que cela me semble être en lien avec ce que je viens de dire. Sur la partie recherche, je pense qu'il est indispensable qu'il y ait davantage de recherches sur les conditions matérielles, juridiques et économiques, dont nous avons peu parlé aujourd'hui sauf en termes d'al-

« Quand nous pensons à l'orphelinage, finalement, nous pensons à des politiques publiques qui peuvent concerner toutes les familles et tout le monde. »

lusions. Comment faire en sorte que ces questions émergent beaucoup plus ? Peut-être en lien, effectivement, avec d'autres types de ruptures, avec d'autres types de monoparentalité, mais pas que. Sur la question des besoins, je pense qu'il y a la nécessité de travailler, peut-être, de façon qualitative. Jérôme nous a dit tout à l'heure que, par exemple, les orphelins demandent moins d'aide, donc si c'est le cas, cela va être plus difficile de travailler sur leurs besoins, sur leurs besoins d'accompagnement, sur leurs besoins d'aide. Il y a une question plus générale qui est apparue à

certain moments des interventions, mais sur laquelle je voudrais revenir parce que nous y avons été confrontés aussi à l'UNAF, récemment, c'est celle du traitement du deuil. Nous sommes associés à un travail qui est mené aujourd'hui sur les opérations funéraires et qui fait état, et cela a été dit par plusieurs d'entre vous, de la déritualisation, enfin de la difficulté, aujourd'hui, de mettre des rituels, du sens autour du deuil. C'est quelque chose de ponctuel, mais d'important. Nous sommes soucieux aussi, je pense, de réfléchir à ces questions-là. C'est vrai qu'avec la baisse des pratiques religieuses, avec

l'éclatement des pratiques autour des rituels funéraires, il y a plus de difficultés pour les familles – c'est quelque chose que les familles nous font beaucoup remonter dans nos associations – à savoir comment organiser le deuil. Et encore plus quand il y a des enfants, bien sûr, parce qu'il n'y a pas le modèle dominant tel qu'il apparaissait encore il y a 30 ou 40 ans. C'est, en termes de perspectives de recherche, ce sur quoi, en tout cas, moi, je souhaiterais que la Fondation et que le monde de la recherche soient davantage présents. Merci beaucoup.

GILLES SÉRAPHIN

Merci beaucoup, Jean-Philippe. Pour prendre la suite, je vais plutôt dire les réflexions que cela m'a inspirées en termes de politique publique, en termes de recherche, en ce qui concerne l'enfance en général, et la protection de l'enfance plus spécifiquement.

Comme toi aussi, j'ai été un peu marqué par la question des mots. Il y a le terme d'orphelin ? Est-ce que nous l'utilisons ? Est-ce que nous ne l'utilisons pas ? Est-ce que c'est discriminant, voire stigmatisant ? Mais d'un autre côté, comment reconnaître sans nommer ? Dans beaucoup de politiques publiques, cette question se pose et là, elle revient. Elle se pose, y compris pour les professionnels comme nous le disait Céline Jung, par exemple. Il y a aussi un autre mot, moi, qui m'a marqué, c'est le terme de besoin. C'est vrai qu'avec la loi du 14 mars 2016, il faut que la protection de l'enfance réponde aux besoins fondamentaux de l'enfant. Il y a une démarche de consensus suite à cette loi. Ce terme de « besoin », de besoin fondamental, ce n'est vraiment pas simple d'y répondre. Et il y a quelque chose qui m'a semblé très très intéressant, nous avons parlé de besoins particuliers des enfants en protection de l'enfance. Et dans un premier temps, j'ai un peu souri parce que le terme de « besoins particuliers », c'est le terme de la loi de 2005 en ce qui concerne le handicap, les enfants qui sont en situation de handicap, et nous parlons plus de besoins spécifiques dans d'autres situations. Mais d'abord, je me suis dit « Non, il y

a un peu un mésusage du terme ». Et puis, après coup, je me dis que nous pourrions peut-être nous inspirer des politiques du handicap, parce qu'un des gros avantages de ces politiques, c'est que le handicap n'est plus un état, n'est plus suite à une déficience, etc. C'est une situation, une situation dans un environnement social, etc. Je crois que les politiques en termes de handicap pourraient vraiment nous inspirer pour l'orphelinage. Et l'OCIRP est bien placé dans ces deux politiques en question.

Il y a aussi une phrase, effectivement, qui a été rappelée, et qui m'a interpellé : « *Il ne faut pas psychologiser le deuil, mais le socialiser* ». Alors, cela m'a amusé : socialiser, comme si c'était une question des sociologues. Le socialiser, c'est plus large, et c'est une question fondamentale. Mais comment le faire ? C'est vrai qu'en termes de politiques publiques, familiale et de l'enfance, il y a toujours la question de l'universalité ou du ciblage.

Nous pouvons avoir des politiques universelles. Nous en avons eu plusieurs exemples, je pense aux sites Internet, aux sites d'information, aux sites d'accompagnement qui ne ciblent pas des enfants, par exemple, orphelins, mais qui sont plus généralistes. Cela peut être intéressant. Le fait de former l'ensemble des enseignants ou des professionnels aux situations d'orphelinage, c'est plus une politique universelle, et c'est très intéressant. Il peut y avoir aussi des politiques plus ciblées, qui sont des accompagnements spécifiques, d'étayage en cas

de deuil spécifique. Mais là, beaucoup de questions se posent. D'abord, quel est le degré de ciblage ? Est-ce que ce sont les orphelins ? Ou les orphelins de deux parents, par exemple ? Est-ce que ce sont plutôt les orphelins de tel âge ? Ou qui ont vécu la perte d'un parent à tel âge ? Est-ce que c'est le ciblage en fonction des circonstances du décès ? Nous voyons que lorsque nous entrons dans la question du ciblage, nous ne savons plus où nous arrêter. C'est la première question. La deuxième, je crois que lorsque nous parlons de ciblage, tout de suite, vient celle du mode de repérage. J'ai été aussi assez marqué par les propos de Jean-Philippe Raynaud sur les marqueurs, notamment l'absentéisme scolaire, et effectivement, lorsque nous parlons de politique ciblée, peut-être qu'il faut fonder une politique publique aussi pour repérer les situations problématiques en cas d'orphelinage ou autres. Dans ce cas-là, il y a les signaux, les marqueurs qui sont très très importants. Troisième point : lorsque nous parlons de ciblage, quelle est la cible ? Est-ce que ce sont les enfants ? Les parents ? Le groupe familial ? Là, c'est une question aussi qui se pose. Enfin, une autre question. Le deuil, en fait, c'est lorsque cela concerne un parent, et généralement, lorsque nous parlons de l'orphelin, c'est un des parents ou les deux parents, mais plusieurs interventions ont plutôt insisté sur la fonction parentale, ou la figure parentale, voire la figure d'attachement, pourquoi pas ? Nous voyons qu'il y a des questions qui se posent qui ne concernent

pas que le parent en termes de lien juridique, mais questionnent cette fonction parentale ou sur ces figures parentales. Dans les axes de réflexion, je me suis dit : mais quels sont les grands axes ? Bien évidemment, le premier, c'est de penser, je crois, la complémentarité. Ce n'est pas d'un côté le ciblage, *« Les politiques universelles sont mauvaises et les politiques ciblées sont bonnes »* ou l'inverse. C'est la grande difficulté, et dans les politiques familiales, c'est vraiment un exemple très important. Il s'agit de penser la complémentarité entre ces différentes politiques publiques et l'exemple du handicap, peut vraiment nous inspirer, je crois. La deuxième question, peut-être, qui se pose, c'est de penser la temporalité de la politique publique, et peut-être encore plus pour des enfants. Il est vrai que la notion de parcours, c'est assez intéressant ce que tu nous disais Jean-Philippe, c'est des parcours, mais qui sont plutôt pensés sur des événements. Il faut penser les parcours sur des situations, bien évidemment. Et s'il y a des droits qui sont liés à cette situation d'orphelin, il faut que ce soit plutôt des droits de tirage. Ce n'est pas, par exemple, six mois après la perte d'un parent, mais qu'il y ait un droit à avoir tel type d'accompagnement tout au long de son parcours de vie. Dans les deux cas, les points

« Qu'il y ait un droit à avoir tel type d'accompagnement tout au long de son parcours de vie. »

communs, aussi entre le ciblage ou l'universalité, et cela est souvent revenu, c'est la question de la formation de l'ensemble des professionnels, aussi bien au niveau du monde de l'Éducation nationale, que de la protection de l'enfance et de l'accompagnement social. Là, ce sont vraiment des propos qui sont revenus et sont communs. C'est aussi la question de l'articulation entre les dispositifs, c'est-à-dire entre l'école, collège, lycée, mais aussi avec la protection de l'enfance, avec la PMI. Je ne sais plus si nous avons parlé de la PMI. Il se pose une autre question qui est revenue, c'est comment penser l'articulation entre les dispositifs, voire penser même l'information qui passe

entre les différents dispositifs tout en étant toujours propriétaire, j'allais dire, de son histoire. Pour l'enfant, c'est lui qui fait son récit, et son récit de vie lui appartient. Et comment le faire, alors qu'il y a des informations, aussi, qui transitent entre différents organismes ? C'est quand même une question qui n'est pas simple.

En ce qui concerne plus particulièrement la protection de l'enfance, il est vrai que lorsque l'orphelin, je dirais, et le monde de la protection de l'enfance se croisent, il y a vraiment des situations qui ont des points communs, certes, mais qui sont assez différentes. Il y a déjà ceux qui étaient orphelins et qui sont arrivés dans le monde de la protection de l'enfance, nous avons parlé des mineurs non accompagnés, nous pouvons parler aussi des pupilles de l'État, et ce n'est pas la même chose entre être pupille et être placé, etc. ; c'est une situation très particulière et qui concerne peu d'enfants. Par ailleurs, là-dessus – petit aparté pour mes collègues, mes ex ou toujours collègues de l'ONPE –, il y a vraiment des chiffres très très précis sur les pupilles, sur tout le parcours de pupille, qui sont publiés par l'ONPE, l'Observatoire national de protection de l'enfance. Nous savons exactement qui sont les pupilles, lorsqu'ils ne le sont plus, mais ensuite, nous ne savons pas ce qu'ils deviennent, même si nous savons pourquoi ils quittent le statut de pupille, si c'est par adoption, si c'est à la majorité, etc. Là, au moins, nous avons des chiffres très très précis. Il y a aussi ces enfants qui arrivent dans les dispositifs de protection de l'enfance après l'orphelinage, parce qu'il y a différentes difficultés de la vie, dans la relation parentale. Je vais revenir sur ce point. Il y a l'autre situation, ce sont les enfants qui sont déjà dans le cadre de la protection de l'enfance, et ils connaissent une situation d'orphelinage. Il faut les distinguer pour mieux relier les situations, et ainsi savoir, justement, comment créer le lien.

Ce qui est important, c'est que la protection de l'enfance, ce n'est pas la protection sociale. C'est-à-dire, ce n'est pas parce que l'on éprouve des difficultés dans la vie quotidienne que l'on est en protection de l'enfance. La protection de l'enfance, c'est lorsqu'il y a une difficulté, on va dire, sur le lien parental,

et d'ailleurs cela fait partie du Code civil, sur le titre qui porte sur l'autorité parentale. C'est lorsque cette autorité parentale a besoin d'être accompagnée, a besoin d'être suppléée, qu'il y a l'intervention ; l'enfant est en danger et il y a l'intervention des services de protection de l'enfance. C'est pour cela que l'enquête Elap pose vraiment, je crois, des questions fondamentales. Lorsque nous voyons que 31 % de ces enfants sont orphelins, et si nous enlevons les MNA (mineurs non accompagnés) c'est 23 %, si mes souvenirs sont bons. C'est vraiment considérable. C'étaient des difficultés qui ont entraîné, pour une partie d'entre eux, une mesure. En fait, toute la question c'est le lien entre les difficultés de l'exercice de cette autorité parentale et la protection de l'enfance. Et là, j'y reviendrai sur des questions de recherche.

Une autre question, et je crois que c'est Agnès Martial qui nous l'a rappelée, c'est celle des jeunes majeurs, parce que ces enfants en protection de l'enfance, lorsqu'ils arrivent à 18 ans – s'ils ont de la chance, parce que vous savez que l'aide aux jeunes majeurs n'est pas un droit dû par les départements –, beaucoup de ces enfants doivent être autonomes à 18 ans. Comme si tout d'un coup on était autonome, comme si ce n'était pas un processus. Et dans certains cas spécifiques, cela peut aller jusqu'à 21 ans. Il y a une question qui se pose, encore plus particulièrement pour ces orphelins lorsqu'ils sont aussi, je vais employer des termes très forts, abandonnés, peut-être, par la puissance publique et pas que par l'ASE, lorsqu'ils arrivent à la majorité.

Les questions que cela pose en termes de recherche pour moi. J'ai bien aimé, Jérôme Clerc, quand tu as dit : *« Voilà, nous pouvons distinguer, atomiser, etc. et nous pouvons revoir un peu dans les contextes de plus en plus larges »*. C'est vrai qu'il y a toute la question d'avoir une vision écosystémique, c'est-à-dire que l'enfant vit dans plusieurs contextes, des contextes culturels, environnementaux, sociaux. Vraiment, tous ces contextes peuvent expliquer et contribuent, je dirais, à l'explication du vécu de l'orphelinage. Et là, nous voyons, et comme vous, Agnès Martial, j'ai vraiment été frappé, en fait, par un terme qui n'a pas été utilisé jusqu'à ce

que vous l'utilisiez, c'est la question du genre, du genre pour les orphelins, l'orphelinage. Je ne pensais pas, avant de venir aujourd'hui, que c'était quelque chose qui allait autant me frapper. Nous voyons que ce qui était vraiment présent dans toutes les questions, c'est celle du genre. Quel rôle attend-on des parents, que ce soit un père ou une mère, lorsque la question de l'orphelinage se pose ? Cela a explosé. Nous le voyons même dans la protection de l'enfance, mais ce sont des questions qui sont vraiment fondamentales. Cela pose, sur la situation des orphelins, des orphelins en protection de l'enfance, et la protection de l'enfance, une question de société qui est considérable. Dans tous les cas, je crois qu'il y a des questions aussi qui sont d'ordre éthique, lorsque nous faisons de la recherche. Ces questions d'ordre éthique sont encore plus grandes vis-à-vis des enfants et en protection de l'enfance.

Enfin, Philippe Bataille nous a parlé plus particulièrement de l'enfant. Il y a une question qui concerne plus généralement l'enfant. C'est l'enfant en tant qu'acteur social, en tant qu'acteur politique, et cela permettrait peut-être de penser les normes. Alors, je ne me rappelle plus pourquoi, mais il y avait une question qui m'avait un peu frappé, celle de la réussite scolaire. Qu'est-ce que nous nommons une réussite, et notamment scolaire ? Il y a différentes études qui parlent de réussite scolaire, et je

« L'enfant vit dans plusieurs contextes, des contextes culturels, environnementaux, sociaux [qui] contribuent à l'explication du vécu de l'orphelinage. »

trouve assez frappant ce terme de réussite, parce que nous normons ce qui est une réussite ou ce qui ne l'est pas, et nous oublions d'interroger tout cela. Le gros avantage en termes de recherche, c'est de comprendre les processus. Là, ce qui m'a vraiment intrigué, c'est la recherche de Jérôme Clerc, à propos de la mémoire. C'est vrai que la mémoire peut être interprétée comme un capital. Nous avons un capital mémoire et lorsque nous vivons un deuil, et je crois que c'est une remarque, nous n'avons plus le temps ou l'espace mémoire pour penser autre chose. Il y a aussi la mémoire en tant que processus, avec des capacités de concentration, etc. Cela se joue différemment et cela nous permettrait de comprendre vraiment les processus qui sont en jeu lorsque nous étudions des corrélations entre plusieurs phénomènes. Pourquoi, par exemple, les enfants qui sont orphelins ont plus de difficultés sur tel ou tel niveau ? Je crois que ce qui est vraiment très important pour la recherche, voire un défi, c'est que ce soient des outils adaptés à l'enfance. Je ne me rappelle plus qui disait que certains outils ne l'étaient pas pour les enfants, ou sinon une adaptation, en fait très mauvaise, des outils pour les adultes. C'est dans une des

interventions, c'est peut-être Jean-Philippe Raynaud, je crois, qui a parlé de cela. Dernier petit point, très rapidement, nous voyons que l'enquête Elap est vraiment très intéressante, parce qu'il y a très peu de dispositifs longitudinaux en France. Nous n'avons pas parlé d'Isabelle Frechon, de l'INED. Il y a je ne sais pas combien d'enfants orphelins, au fur et à mesure, qui vont apparaître dans la cohorte, mais là, ça va être très intéressant de vivre, je dirais, la succession des événements dans des cohortes. Il y a aussi, en ce qui concerne la protection de l'enfance, bien évidemment, le dispositif Olympe, mis en place par l'ONPE, qui est un dispositif longitudinal destiné à tous les enfants en protection de l'enfance, les 320 000, parce qu'il y a aussi les jeunes majeurs. Ce dispositif se met vraiment en place avec tous les départements, avec tous les acteurs, et se construit de façon très intéressante. Je voulais conclure sur la question du genre : nous voyons que cela nous pose des questions fondamentales, de société, qui concernent tout le monde, bien évidemment, et l'orphelinage peut aussi concerner potentiellement tout le monde. Je repasse, du coup, la parole à Jean-Philippe pour une brève conclusion.

JEAN-PHILIPPE VALLAT

C'est une conclusion mûrement réfléchie avec Gilles. Nous nous sommes dit qu'avec toutes les nouvelles questions de recherche qui se

posaient, la Fondation avait encore du travail ! En tout cas, nous partageons l'intérêt pour l'interdisciplinarité, qui avait été vraiment l'enjeu et l'import-

tance de cette journée, c'est-à-dire de croiser les disciplines, même si nous avons envie d'en rajouter toujours. C'est déjà un beau travail.

Conclusion par **Sylvie Pinquier-Bahda**, directrice générale déléguée à l'engagement social de l'OCIRP, et **Emmanuelle Enfrein**, responsable de la Fondation OCIRP

Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP.



EMMANUELLE ENFREIN

Merci beaucoup. En plus, le timing est parfaitement respecté ! Des présentations PowerPoint nous ont été demandées, et si les chercheurs sont

d'accord, nous les mettrons à disposition et puis l'ensemble des propos qui se sont tenus aujourd'hui, des travaux qui ont eu lieu, sera également communiqué d'une manière ou d'une autre sur notre nouveau site Internet. Il nous reste nous aussi à adresser des remerciements, vraiment, donc j'associe Sylvain Kerbourc'h, évidemment, pour remercier toutes les équipes de recherche qui ont participé aujourd'hui à cette journée. Nul doute que leurs travaux vont faire avancer un tout petit peu l'état de la recherche, aujourd'hui, en France, sur la question des orphelins, même s'il reste encore beaucoup à faire. C'est un premier pas qui permet d'initier, je

crois, pour tout le monde, une vraie prise de conscience, et d'implémenter la thématique dans les réseaux de recherche. Le message est bien passé concernant les nouvelles disciplines à explorer. Remercier, bien sûr, les intervenants, discutants, membres du Conseil scientifique de la Fondation ou de l'EHESS, qui ont contribué à la valorisation de ces travaux aujourd'hui, lesquels ouvrent de nouvelles pistes de réflexion. Je souhaite adresser un remerciement tout particulier à Sylvain, cheville ouvrière de l'organisation de cette journée sans qui elle n'aurait pas vu le jour, et puis pour tout l'apport que tu as au niveau du pôle Études et Recherche de la Fondation.

SYLVIE PINQUIER-BAHDA

Merci, Emmanuelle. Je vais être très rapide pour conclure cette première journée d'étude de la Fondation d'entreprise OCIRP. Remercier à nouveau le Cadis et l'EHESS pour l'accueil de cette première journée. Également, je remercie Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation, Sylvain Kerbourc'h, responsable du pôle Études et Recherche, et puis toute l'équipe de la Fondation et les équipes communication de l'OCIRP qui ont contribué à l'organisation de cette journée, à la fois sa richesse d'intervention et d'or-

ganisation, et puis dans les semaines et les mois qui viennent à la valorisation de l'ensemble de cette journée, sur le Web et les réseaux sociaux. Cette journée nous ouvre de nouvelles perspectives, Emmanuelle l'a dit, de recherches, et puis, et je dirais tant mieux, puisque les instances de l'OCIRP, qui sont représentées par certains de nos administrateurs et de nos administratrices présents aujourd'hui, ont fait le choix et la décision de proroger notre Fondation d'entreprise.

Je voudrais rappeler que c'est une Fondation d'entreprise, à plusieurs reprises vous avez cité l'OCIRP, notre vice-président l'a cité en introduction, mais effectivement, l'OCIRP est un assureur à vocation sociale, un acteur paritaire qui protège les salariés, et à plusieurs reprises ont été évoquées la situation matérielle, l'accompagnement des familles endeuillées, ce qui est l'origine même de l'OCIRP qui a été créé il y a 50 ans pour couvrir la situation du veuvage précoce. Nous sommes un des acteurs d'accompagnement des familles, des veufs

et veuves et des enfants et jeunes orphelins pour les aider à poursuivre leur vie et à construire leur vie, pour les jeunes. Notre Fondation est prorogée pour cinq ans, en étant sûrement un peu élargie, elle continuera son action, bien sûr, sur l'orphelinage. Et vous avez évoqué la situation des veufs et veuves : sachez que l'OCIRP a une association, dont certains membres de l'équipe sont présents dans la salle, qui accompagne les veufs et veuves sur le terrain. Nous serons amenés à intégrer, sûrement, la situation du veuvage dans notre Fondation. Vous avez parlé d'études, d'ailleurs celle de Madame Delaunay a été citée par vous, Madame Martial, qui est une ancienne collaboratrice de l'OCIRP, et nous serons amenés sûrement à développer d'autres actions de recherche. En tous les cas, merci encore à vous pour votre attention, merci encore pour la richesse des débats. Je vous invite, nous vous invitons à continuer les échanges autour d'un verre dans la même salle que ce matin. Merci.

Sylvie Pinquier-Bahda, directrice générale déléguée à l'engagement social de l'OCIRP.



Annexes

Comité scientifique de la Fondation OCIRP

Philippe Bataille, sociologue, directeur d'études Cadis-EHESS.

Patrick Ben Soussan, pédopsychiatre, responsable du département de psychologie clinique, Institut Paoli-Calmettes, centre de lutte contre le cancer, Marseille, membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Christine Castelain-Meunier, sociologue, chargée de recherche CNRS, Cadis-EHESS, EPP.

Jérôme Clerc, professeur des universités en psychologie cognitive, université Grenoble Alpes, membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Nicolas Dodier, sociologue, directeur d'études EHESS, directeur de recherche Inserm, CEMS.

Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP.

Sylvain Kerbourc'h, sociologue, responsable scientifique du Pôle Études et Recherche de la Fondation OCIRP, chercheur associé Cadis-EHESS.

Léonore Le Caisne, ethnologue, directrice de recherche CNRS (HDR), CEMS.

Agnès Martial, anthropologue, directrice de recherche CNRS, Centre Norbert Elias.

David Milliat, journaliste à France 2, orphelin, membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Magali Molinié, maître de conférences en psychologie, université Paris 8, psychologue clinicienne, membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Julie Pagis, sociologue politiste, chargée de recherche CNRS, Iris-EHESS.

Sophie Pennec, démographe, directrice de recherche, Institut national d'études démographiques (INED), membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Alexandra Poli, sociologue, chargée de recherche CNRS, directrice du Cadis-EHESS.

Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE (Convention nationale des associations de protection de l'enfant), membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Hélène Romano, docteure en psychopathologie (HDR), CPP Lyon Est III,

psychothérapeute spécialisée dans la prise en charge des personnes blessées psychiquement, membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Gilles Séraphin, sociologue, professeur des universités, CREF, université Paris Nanterre, membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Bernard Tapie, directeur de la Direction de la statistique, des études et de la recherche de la Cnaf (Caisse nationale des allocations familiales), membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Jean-Philippe Vallat, politiste, directeur des recherches, études et actions politiques de l'Unaf (Union nationale des associations familiales), membre du Conseil scientifique de la Fondation OCIRP.

Retrouvez toutes les informations directement sur le Carnet de recherche :

etreorphelin.hypotheses.org

Comité d'organisation de la journée d'étude

Sylvie Pinquier-Bahda, directrice générale déléguée à l'engagement social de l'OCIRP.

Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP.

Sylvain Kerbourc'h, sociologue, responsable scientifique du pôle Études et Recherche de la Fondation OCIRP, chercheur associé Cadis-EHESS.

Anne Saulnier, responsable du pôle Communication institutionnelle et interne de l'OCIRP.

Cédric Robert, responsable du pôle Communication numérique de l'OCIRP.

Cindy Aïech, assistante à l'OCIRP.

Zouhour Ben Salah, ingénieure d'études, CNRS, Cadis-EHESS.

Projets de recherche et programme interne de la Fondation OCIRP

INED, Sophie Pennec, démographe, directrice de recherche, et Cécile Flammant, doctorante en démographie : « Étude sur les orphelins et l'orphelinage » (2014-2018).

Partenariat INED/programme interne de la Fondation OCIRP.

Université Paris 8, Marthe-Marie Ducos-Suares, doctorante en psychologie : « Comment le jeune enfant se confronte-t-il à la maladie grave et à la mort de son parent? », thèse sous la direction d'Arnaud Pagnol, professeur de psychopathologie, et Nathalie Duriez, maître de conférences en psychologie (2015-2018).

CHU Toulouse, Jean-Philippe Raynaud, professeur des universités, médecin psychiatre, et Éric Bui T.H., professeur des universités, psychiatre : « Facteurs de risque de deuil compliqué chez les enfants endeuillés

d'un parent : une étude longitudinale et prospective » (2015-2018).

Institut de formation en travail social (IFTS), Martin Julier-Costes, socioanthropologue, formateur : « Orphelinage et accompagnements – penser la formation des professionnels en travail social à partir de l'expérience vécue » (2015-2018).

Fondation OCIRP/Ifop, Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP, et Sylvain Kerbourc'h, sociologue, responsable scientifique du pôle Études et Recherche de la Fondation OCIRP, chercheur associé au Cadis-EHESS : « École et orphelins : mieux comprendre pour mieux accompagner » (2016-2017). **Programme interne de la Fondation OCIRP.**

Université Lille 3, Jérôme Clerc, professeur des universités en psychologie, université Grenoble Alpes : « Prise en charge psychologique d'enfants

orphelins : relevé d'indicateurs de troubles affectifs, relationnels et cognitifs » (PECPEO, 2010-2018).

Université Lille 3, Célénie Brasselet, maître de conférences en psychologie : « Déterminants psychologiques de l'orientation scolaire chez des adolescents orphelins » (DEPOSAO, 2017-2018).

CNRS, Isabelle Frechon, sociologue et démographe, chargée de recherche CNRS : « Les jeunes orphelins placés : quels sont leurs conditions de vie et leur devenir à la sortie de placement? » (2017-2018).

Apex, Céline Jung, sociologue, chercheuse associée au Lise-Cnam : « Perdre un parent pendant l'enfance : une vulnérabilité non protégée ? Représentations et prise en compte de l'orphelinage dans la protection de l'enfant » (2017-2018).

Résumé des projets

INED – ÉTUDE SUR LES ORPHELINS ET L'ORPHELINAGE (2014-2018)

Un orphelin précoce est un enfant (ou un jeune adulte) qui a perdu son père ou sa mère ou ses deux parents par décès. Les orphelins sont très rarement étudiés en sociologie et en démographie : la dernière étude a été réalisée par deux démographes de l'INED au début des années 2000. L'objectif de notre recherche est de pallier ce déficit, en produisant tout d'abord une estimation récente du nombre d'orphelins en France. Pour cela, nous mobilisons de « grandes enquêtes » réalisées par l'Insee et l'INED dans les années 2000 et 2010, les données administratives de la Caisse nationale des allocations familiales et des données de

l'état civil sur la fécondité et la mortalité. Nous calculons des risques de devenir orphelin selon l'âge pour l'ensemble des enfants, puis selon la catégorie socio-économique des parents. En effet, les adultes sont soumis à une mortalité différente selon leur position socio-économique (par exemple, les cadres ont une espérance de vie plus grande que les ouvriers et ouvrières, notamment les hommes), et ces inégalités de mortalité se répercutent sur le risque des enfants de devenir orphelins (notamment orphelins de père). Nous étudions, ensuite, la situation familiale, économique et sociale des orphelins. Avec qui vivent-ils ? Les familles devenues monoparentales

suite au décès d'un parent sont-elles différentes des familles devenues monoparentales suite à une séparation résidentielle ou un divorce, en termes de composition et de niveau de vie ? Enfin, nous nous intéressons plus particulièrement à la situation des enfants qui sont à la fois orphelins de père et de mère : ces enfants sont très peu nombreux, mais sont ceux qui pourraient nécessiter un soutien social très fort. Nous chercherons à savoir combien ils sont, et par qui ces enfants sont pris en charge suite au second décès parental (ou au décès simultané des deux parents).

ÉQUIPE

Responsable scientifique : Sophie Pennec, démographe, directrice de recherche INED, chercheuse associée à l'Australian Demographic and Social Research Institute de l'Australian National University (Canberra, Australie) et au Northern Institute de l'université Charles Darwin, à Darwin (Australie).

Cécile Flammant, doctorante en démographie, INED.

Laurent Toulemon, démographe, directeur de recherche INED, responsable de l'unité « fécondité, famille, sexualité ».

Internet : ined.fr – orphelins.site.ined.fr/

UNIVERSITÉ PARIS 8 – COMMENT LE JEUNE ENFANT SE CONFRONTE-T-IL À LA MALADIE GRAVE ET À LA MORT DE SON PARENT ? (2015-2018)

L'enfant de 0 à 6 ans est en pleine acquisition et découverte du monde. Quelles représentations a-t-il de la maladie grave – ici, le cancer – et de la mort ? L'objectif de cette thèse est de s'interroger sur les manières dont l'enfant vit ses deuils, quels moyens il utilise, en explorant les stratégies de régulation émotionnelle des enfants en articulation avec les stratégies de régulation émotionnelle du parent dans sa vie, puis du parent restant, mais aussi son style d'attachement à eux. Le travail est basé sur le vécu de l'enfant. Ce projet de recherche origi-

nal prend le parti d'explorer cette problématique du point de vue des enfants avec une double perspective : ceux qui ont vécu le cancer et la mort de leur parent depuis moins d'un an, et des orphelins devenus de jeunes adultes ayant connu une situation similaire dans leur enfance. En outre, les trois hypothèses du projet sont :

- un fonctionnement empreint de cohésion et d'adaptabilité est un facteur de résilience chez l'enfant ;
- un attachement « sécure » de l'enfant lui permet de réguler au mieux ses émotions ;

- un accompagnement de la famille permet à l'enfant, dans tous les cas, de réguler ses émotions.

L'objectif est de comprendre les mécanismes qui peuvent aider les enfants dans ces situations de vie difficiles.

Mots clés : petite enfance, représentations, cancer, mort, séparation, traumatisme, prédeuil, deuil, orphelinage, maternage/paternage, filiation, dyade, attachement, famille, communication, résilience, régulation émotionnelle, systémie.

ÉQUIPE

Responsable scientifique : Arnaud Pagnol, directeur de thèse, professeur de psychopathologie, université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis, Laboratoire de psychopathologie et neuropsychologie (LPN), coordinateur de l'axe « Pathologies persistantes, handicap et rétablissement ».

Nathalie Duriez, codirectrice de thèse, maître de conférences en psychologie, université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis, LPN.

Marthe-Marie Ducos-Suares, doctorante en psychologie, LPN, université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis, psychologue clinicienne.

Internet : univ-paris8.fr – lpn-p8.com/

CHU TOULOUSE – FACTEURS DE RISQUE DE DEUIL COMPLIQUÉ CHEZ LES ENFANTS ENDEUILLÉS D'UN PARENT : UNE ÉTUDE LONGITUDINALE ET PROSPECTIVE (2015-2018)

Le décès d'un parent, suite à un cancer ou une autre cause, a des conséquences psychologiques chez les enfants qui s'atténuent dans le temps. Elles peuvent pour certains d'entre eux aboutir au développement d'un « deuil compliqué » (DC). Ce syndrome spécifique à la perte d'un proche se caractérise par des souvenirs intrusifs, des préoccupations et ruminations en lien avec la perte, un désir et une envie de voir le défunt, persistant plus de six mois après. À ce jour, peu de données sont disponibles concernant les facteurs de

risque de deuil compliqué chez l'enfant et l'adolescent et leur évolution.

À une échelle régionale, cette recherche descriptive vise à examiner les facteurs de risque psychologiques et cognitifs du deuil compliqué chez des enfants âgés de 6 à 17 ans. La passation de différents questionnaires auprès de ces jeunes participants et de leur parent permettra d'explorer plusieurs axes de travail :

- la trajectoire des symptômes de deuil entre trois et 12 mois après la

perte d'un parent chez des enfants âgés de 6 à 17 ans ;

- les facteurs de risque psychologiques et cognitifs du DC ;
- l'effet modulateur des symptômes de deuil du parent survivant sur l'impact de ces facteurs de risque.

Forts de ces connaissances, des instruments d'identification et de prise en charge spécifique ouvriront la voie à des actions de prévention précoce pour réduire les risques de DC.

ÉQUIPE

Responsable scientifique : Thanh-Huy Éric Bui, médecin psychiatre, membre de l'axe prédiction du trouble de stress post-traumatique, CHU de Toulouse.

Responsable principal : Jean-Philippe Raynaud, professeur des universités, médecin psychiatre, chef du service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHU de Toulouse.

Et Agnès Suc, pédiatre, CHU de Toulouse.

Internet : chu-toulouse.fr/

INSTITUT DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL (IFTS) – ORPHELINAGE ET ACCOMPAGNEMENTS – PENSER LA FORMATION DES PROFESSIONNELS EN TRAVAIL SOCIAL À PARTIR DE L'EXPÉRIENCE VÉCUE (2015-2018)

Ce projet part du constat de l'absence de prise en compte spécifique des orphelins dans les pratiques d'accompagnement des professionnels et des travailleurs de l'action sociale. Par une enquête sur l'expérience et les pratiques de ces professionnels de terrain, ce projet a pour objectif de coproduire des contenus de formation en travail social en s'appuyant sur l'ex-

pertise même des personnes concernées afin que cette situation soit mieux appréhendée par les professionnels au cours de leur activité et que soient mieux définies les conditions d'une meilleure prise en compte des orphelins et de leurs spécificités dans l'accompagnement qui leur est proposé par les professionnels. Déployé à l'échelle du département de l'Isère, le

projet est conçu en trois phases : réalisation d'une étude sociologique de type qualitative et exploratoire, constitution de trois groupes de travail composés de professionnels de l'accompagnement et d'orphelins et, enfin, analyse des résultats pour faire émerger des axes de formation et constituer des contenus pour alimenter des formations initiales et continues.

ÉQUIPE

Responsable scientifique : Martin Julier-Costes, sociologue, IFTS – entité Études et Recherche Action (ERA).

Magali Bicaïs, psychologue, IFTS – entité Études et Recherche Action (ERA).

En partenariat avec l'équipe de l'association de recherche La Critic : **Charlène Feige** et **Julien Grange**.

Internet : ifts-asso.com/

FONDATION OCIRP/IFOP – ÉCOLE ET ORPHELINS : MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER (2016-2017)

Selon une étude de l'INED, les élèves orphelins représentent en moyenne un élève par classe. Être orphelin est un facteur de décrochage ou de surinvestissement scolaire, d'arrêt prématuré des études, de trouble des apprentissages, et de dégradation de l'état de santé (sommeil, alimentation), etc. En écho au principe d'égalité des chances entre élèves et à l'action de prévention des problèmes et des risques chez les élèves, cette enquête a pour objectif de mieux connaître les conséquences sur la scolarité et la vie à l'école de ces jeunes suite au décès de leur père ou de leur mère, voire des deux parents. Elle vise également à mieux apprécier les pratiques et les besoins des enseignants face à eux aussi bien dans le secteur public que privé.

Au sein des programmes internes du pôle Études et Recherche de la Fondation, et soutenue par son Conseil scientifique, cette enquête, menée avec l'institut de sondages Ifop, a été réalisée, du 15 février au 4 juillet 2016, auprès de 1083 individus devenus orphelins au cours de leur scolarité et auprès de 940 professionnels de l'éducation, dont un échantillon de 802 enseignants représentatif de la population enseignante des premier et second degrés, par questionnaire autoadministré en ligne (CAWI – Computer assisted web interviewing). L'élaboration des deux questionnaires a bénéficié de l'expertise d'un groupe de travail des partenaires de la Fondation. Les entretiens qualitatifs ont été réalisés par

des psychosociologues de l'Ifop auprès de 15 enseignants exerçant en région parisienne ou en province du primaire au collège, et de 20 élèves orphelins ou jeunes adultes orphelins dans quatre régions différentes. Les résultats obtenus permettront d'élaborer des outils et de proposer des solutions pour mieux soutenir et mieux accompagner les élèves. Le but est aussi d'apporter des informations sur le vécu des enfants orphelins et de guider éventuellement les enseignants et les professionnels de l'éducation, qui se trouvent souvent extrêmement démunis face à cette situation, quand ils en ont connaissance.

ÉQUIPE

Emmanuelle Enfrein, responsable de la Fondation OCIRP.

Sylvain Kerbourc'h, responsable scientifique du pôle Études et Recherche de la Fondation OCIRP, sociologue, chercheur associé Cadis-EHESS.

Adeline Merceron, directrice de clientèle – département Opinion & Stratégies d'entreprise – Ifop.

Marion Charles-Parot, chef de groupe, Opinion & Stratégies d'entreprise – Ifop.

Marie Gariazzo, directrice des études qualitatives.

Et les psychosociologues de l'Ifop.

Internet : fondation-ocirp.fr – ocirp.fr

UNIVERSITÉ LILLE 3 – PECPEO (PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE D'ENFANTS ORPHELINS) : RELEVÉ D'INDICATEURS DE TROUBLES AFFECTIFS, RELATIONNELS ET COGNITIFS (2010-2018)

Partant du constat que les troubles mnésiques sont certes reconnus chez les enfants en deuil, mais peu voire pas qualifiés ni quantifiés, nous nous sommes posé la question de l'aspect multidimensionnel des troubles psychologiques que peut éprouver un enfant orphelin de père et/ou de mère. La sphère affective est incontestablement touchée, mais les dimensions cognitives (mémoire en particulier) et relationnelles (relations aux pairs) risquent, elles aussi, d'être perturbées chez un enfant orphelin. Il convient donc d'étudier conjointement ces trois grands aspects de la vie mentale. Au plan cognitif, notre hypothèse géné-

rale est celle de troubles mnésiques plus fréquents et plus marqués chez ces enfants orphelins que dans une population d'enfants non orphelins. Au plan affectif, nous faisons l'hypothèse que les enfants orphelins que nous rencontrerons feront état de difficultés dans leurs relations d'attachement et/ou d'une relative baisse de l'estime de soi, consécutives au deuil. Au plan relationnel, nous prévoyons d'observer chez ces enfants orphelins des rapports à leurs pairs plus difficiles que la moyenne, et en particulier des situations plus nombreuses d'intimidation-harcèlement de la part d'autres enfants profitant de la fragilité des enfants orphelins.

Nous rencontrerons des enfants orphelins d'un parent ainsi que leur parent restant, et des enfants non orphelins (population contrôle). Nous utiliserons une méthodologie principalement quantitative, car nous demanderons à l'ensemble des enfants rencontrés de remplir des questionnaires (attachement, sentiment d'efficacité personnelle, harcèlement, dépression), d'effectuer plusieurs exercices de mémoire et un test de mémoire standardisé. Un versant davantage clinique sera présent via un entretien de recherche semi-directif proposé à chaque enfant orphelin participant à l'étude.

ÉQUIPE

Responsable scientifique : Jérôme Clerc, professeur des universités en psychologie cognitive, laboratoire de Psychologie et neuro-cognition (LPNC, UMR 5105), université Grenoble Alpes.

Céline Douilliez, professeur des universités en psychologie cognitive, université catholique de Louvain, Christine Humez, IGE, Psitec EA4079, université de Lille, Guy Cordier, pédopsychiatre, Sylvie Mercier, psychologue, Cathy Grard, psychologue, Sabine Dessily, psychologue, Stéphanie Dubrulle, psychologue.

Internet : psitec.univ-lille3.fr/ – lpnc.univ-grenoble-alpes.fr/Jerome-Clerc

UNIVERSITÉ LILLE 3 – DEPOSIO (DÉTERMINANTS PSYCHOLOGIQUES DE L'ORIENTATION SCOLAIRE CHEZ DES ADOLESCENTS ORPHELINS) (2017-2018)

Perdre un (ou ses) parent(s) avant l'âge de 20 ans a une influence sur la trajectoire scolaire et professionnelle des individus. Plus particulièrement, il a été montré que les orphelins atteignent un niveau de diplôme moins élevé, en moyenne, par rapport aux non orphelins. Dans le cadre de ce projet de recherche, deux objectifs seront poursuivis afin d'essayer de comprendre ce phénomène. Premièrement, nous nous intéresserons à l'influence de facteurs contextuels sur les choix d'orientation. En effet, des recherches antérieures en psychologie ont mis en évidence que des éléments tels que la mobilité, le soutien financier ou le statut identitaire peuvent être déterminants. Ainsi,

nous étudierons spécifiquement chez des adolescents orphelins l'influence de ces trois facteurs sur leurs intentions de poursuite d'études. Deuxièmement, nous nous intéresserons au rôle que joue la motivation dans ce processus. En effet, des études ont montré que les choix d'orientation des lycéens sont fortement liés à la motivation scolaire. Ainsi, nous aurons pour objectif de déterminer si la mobilité, le soutien financier et le statut identitaire jouent également un rôle dans la motivation scolaire de ces lycéens et si, en retour, celle-ci contribue à expliquer leurs intentions moins ambitieuses.

À ces fins, deux études seront réalisées : une quantitative (questionnaire)

menée en ligne auprès de lycéens orphelins scolarisés en classes de seconde, première et terminale, et une qualitative (entretiens de recherche) menée auprès de certains de ces lycéens. Ces études doivent permettre une compréhension plus fine des mécanismes en jeu dans l'orientation des jeunes orphelins, et par conséquent l'amélioration de l'accompagnement de ces élèves dans leur parcours scolaire. L'objectif final de ces travaux est de faciliter, chez ces lycéens, l'atteinte de leur potentiel scolaire et professionnel.

Mots clés : orphelins, orientation, motivation, identité, statut.

ÉQUIPE

Responsable scientifique : Célénie Brasselet, maître de conférences en psychologie de l'éducation, laboratoire Psychologie : interactions, temps, émotions, cognition (Psitec, EA 4072), université Lille 3 et ESPE Lille Nord de France.

Jérôme Clerc, professeur des universités en psychologie cognitive de l'éducation, laboratoire LPNC, université Grenoble Alpes.

Caroline Desombre, maître de conférences (HDR) en psychologie sociale, laboratoire Psitec, université Lille 3 et ESPE Lille Nord de France.

Mickaël Jury, maître de conférences en psychologie de l'éducation, laboratoire Psitec, université Lille 3 et ESPE Lille Nord de France.

Internet : univ-lille3.fr/ – psitec.univ-lille3.fr/

CNRS – LES JEUNES ORPHELINS PLACÉS : QUELS SONT LEURS CONDITIONS DE VIE ET LEUR DEVENIR À LA SORTIE DE PLACEMENT ? (2017-2018)

En France, la part d'orphelins parmi les 15-19 ans est de 5,5 % (Monnier, 2003). Les rares études sur cette population d'enfants ont souligné leur invisibilité sociale. Pour autant, la question est loin d'être marginale puisque parmi les jeunes placés à l'Aide sociale à l'enfance de 17 ans, 30 % ont au moins un parent décédé. Ce projet s'appuie sur l'Étude longitudinale sur l'accès à l'autonomie des jeunes placés (Elap) qui a permis à 1622 jeunes placés, âgés de 17 à 20 ans, de s'exprimer sur leurs conditions de vie dans leur lieu de placement et leur préparation à la sortie de ce dispositif. Parmi eux, 510 sont orphelins de père et/ou de mère. Dix-huit mois plus tard, 756 de ces jeunes, dont 250 orphelins, ont répondu à un second question-

naire. Le projet se poursuit actuellement sous forme d'entretiens qualitatifs auprès d'une centaine de jeunes et une étude à partir des bases de données des sept départements permet de reconstituer la fin de parcours des 1622 jeunes.

Notre projet vise donc à dresser un portrait des jeunes orphelins pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Qu'est-ce qui fait leur spécificité familiale ? Leurs conditions de placement et les difficultés rencontrées se différencient-elles des autres jeunes placés ? Comment se constitue leur entourage et quels sont les soutiens ou les proches qui comptent pour eux ? Enfin, comment préparent-ils leur devenir ? Nous analyserons les modes de prise en charge et leur accompa-

gnement ; les aides reçues et leur perception des aides manquantes ; leur entourage ; leurs sources de revenus ; leur parcours scolaire ; leurs compétences acquises et les difficultés rencontrées pour leur insertion future. Nous verrons comment l'orphelinage des jeunes placés peut ou non affecter leur entrée dans la vie adulte sachant que les jeunes qui ne bénéficient pas de soutien familial sont les plus fragilisés dans la poursuite des études, leur insertion résidentielle et professionnelle.

Mots clés : orphelins placés, conditions de vie, devenir, passage à l'âge adulte.

ÉQUIPE

Responsable scientifique : Isabelle Frechon, chargée de recherche en sociologie et démographie, laboratoire Printemps (UMR 8085, CNRS).

Lucy Marquet, maître de conférences en démographie, Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé, UMR 8019), université Lille 1.

Pascale Breugnot, docteure en sciences de l'éducation, École supérieure de travail social (Etsup).

Élisa Abassi, doctorante en sociologie et démographie, Cresppa – GTM, INED.

Claire Ganne, maître de conférences en sciences de l'éducation, Centre de recherches éducation et formation (CREF – EA 1589), université Paris Nanterre.

Internet : cnrs.fr/ – elap.site.ined.fr/

APEX – PERDRE UN PARENT PENDANT L'ENFANCE : UNE VULNÉRABILITÉ NON PROTÉGÉE ? REPRÉSENTATIONS ET PRISE EN COMPTE DE L'ORPHELINAGE DANS LA PROTECTION DE L'ENFANT (2017-2018)

Cinq cent mille enfants et jeunes de moins de 21 ans sont orphelins de père, de mère ou de leurs deux parents en France, soit 3 % de la classe d'âge (Monnier, Pennec, 2003). Or, les enfants pris en charge par les services de protection de l'enfant dans le cadre d'un placement seraient jusqu'à dix fois plus à être concernés par la perte d'un parent au moment de leur passage à la majorité (Elap, 2017). Leurs conditions de vie sont méconnues, malgré leur surreprésentation, dont on commence seulement à prendre conscience. Alors que les enfants orphelins se disent emmurés dans le silence avec un sentiment d'il-légitimité et de différence renforçant leur isolement, quel peut être le res-senti des enfants qui relèvent aussi de

cette protection publique ? Comment mieux les accompagner ?

Cette recherche s'inscrit dans un partenariat avec la Cnape (Convention nationale des associations de protection de l'enfant), qui souhaite proposer une réponse adaptée aux besoins spécifiques des enfants endeuillés et pris en charge dans le dispositif de protection de l'enfant. Ce dernier est ici considéré dans son ensemble, de la prévention, notamment par un soutien à domicile des familles en difficulté, jusqu'à l'accueil physique d'enfants et de jeunes de moins de 21 ans. La recherche poursuit un double objectif. D'une part, prendre la mesure de la proportion des enfants orphelins dans ce dispositif et les rendre visibles par une enquête statistique ; d'autre part,

mieux saisir la vulnérabilité à laquelle le deuil d'un parent les a exposés et comment celle-ci est prise en compte par les travailleurs socio-éducatifs qui les accompagnent par une enquête par entretiens avec des enfants et accompagnants. Autant d'éléments nécessaires à une reconnaissance des besoins spécifiques en situation d'orphelinage pour proposer des pistes d'action publique visant à soutenir et accompagner les enfants exposés au deuil d'un parent et leurs proches.

Mots clés : orphelins, enfance, protection de l'enfant, famille, besoins spécifiques, travail social, action sociale, enquête quantitative, entretiens sociologiques.

ÉQUIPE

Responsable principale : Céline Jung, sociologue, chercheuse à l'Apex, membre associée au Lise-Cnam, CNRS-Cnam, et Laure Sourmais, responsable protection enfance à la Cnape (Convention nationale des associations de protection de l'enfant).

Internet : apex-recherche.org/



Ce programme est imprimé en France,
sur du papier 100 % recyclé.



Fondation
OCIRP
agir pour les orphelins

Fondation d'entreprise OCIRP – 17 rue de Marignan – CS 50 003 – 75008 Paris
Internet : ocirp.fr – Twitter : @OCIRP – Scoop It! : scoop.it/u/ocirp